Université lyon 2
Institut d'Etudes Politiques de Lyon

L’univers pavillonnaire.

Rose MÉGARD

Année universitaire 2005-2006
Mémoire de fin d'études

Table des matières

. . 1

Avant-propos . 3

Remerciements . . 5

Introduction . . 7

1- Pourquoi un mémoire sur l'habitat pavillonnaire aujourd'hui? . 7

2- Définition du sujet. . 9

a) Qu'est-ce qu'habiter? . 10

b) Le pavillon: approche théorique et définition pratique. . 10

c) Le regard construit ; le regard est un construit. . 11

Chapitre 1 : Regard sur l'univers pavillonnaire. . 17

Titre 1 : L'imaginaire de l'univers pavillonnaire. . 20

Section 1 : Habitat pavillonnaire et imaginaire politique : histoire d'une évolution. . 20

Section 2 : Le « commun » de l'imaginaire pavillonnaire. . . 29

Titre 2 : La création d'une « image pavillonnaire ». . . 37

Section 1 : La création d'un paysage: du ciel et de la terre. . 37

Section 2 : Un mode de vie pavillonnaire. . . 51

Section 3 : Les quartiers pavillonnaires peuvent-ils produire de l'identité collective / politique ? . . 60

Chapitre 2 : Regard dans l'univers pavillonnaire. . . 69

Titre 1 : Le regard assumé. . 72

Section 1 : Une esthétique pavillonnaire à l'opposé d'une sensibilité patrimoniale. . 72

Section 2 : Le pavillon comme système de sens. . 84

Titre 2 : Le regard caché. . 90

Section 1 : La figure de la clôture. . . 90

Section 2 : Peut-on continuer à construire des lotissements pavillonnaires ? . 96

Conclusion : crise de l'habiter, crise du regard. . . 101

Bibliographie. . 103

Ouvrages, Écrits. . . 103

Articles, revues et journaux. . 104

Dictionnaires. . 105

Webographie. . 105

Sites commerciaux . 105

Autres . 106

Rapports et Documents Publics. . . 106

Autres . 106

Annexes . . 109

Annexe 1: Maisons Phénix « Votre rêve à l'abri du hasard » . 109

Annexe 2 : Le Nouvel Observateur « Le Bonheur est à 32 km » . 120

Annexe 3 : Note de présentation « La Clos des Narcisses » . 121

Annexe 4 : Rencontre au Couvent de la Tourette « Regard, Espace, Architecture ». . . 123

Programme de la rencontre. . . 123

schémas. . 124

Annexe 5 : Séries Photographique : . 130

1 : « pavillons » . 130

2 : « châtillon général » . . 130

3 : « Monopoly » . . 131

4 : « les Cottages, juin 2006 » . . 131

5 : « les Cottages, juillet 2006 » . 131

6 : « La Montagne, août 2006 » (1) . 131

7 : « La Montagne, août 2006 » (2) . 131

8 : « La Montagne, avril 2006 » . . 131

Annexe 6 : Cartes : . 131

vues aériennes de Châtillon-sur-Chalaronne : vue générale et vue resserrée sur la construction des lotissements. . . 131

Carte routière : position de Châtillon-sur-Chalaronne par rapport à Lyon et Bourg-en-Bresse. . . 132

A Monsieur Dupont.

« Nous parlerons ici (…) de choses sans importance : D'architecture au strict quotidien. Du parpaing comme pierre du pauvre. Du pavillon comme pastiche de maison. Du lotissement comme semblant de village. De la loi du marché comme principe esthétique. De l'indifférence comme règle d'uniformisation. De l'individualisme comme substitut de l'identité. De la parcellisation comme succédané de l'urbanisme. Du chacun chez soi comme accomplissement communautaire. Du n'importe quoi n'importe où au plus vite comme illusion de liberté. Et nous nous demanderons : l'espace où nous choisissons de vivre se doit-il d'être une juxtaposition de propriétés privées que chacun occupe à sa guise, ou une propriété par nature indivise objet d'un intérêt commun? »
LAHOUGUE Jean, Lettre au maire de mon village.
« Enfin j'ai ma maison, J'ai mon jardin, mon chat, mon chien Et ma barrière. Je l'ai enfin, mon coin de terre, Mes quatre pommiers et mon cerisier. Enfin j'ai ma maison Mon coin de bleu, mon coin de feu, Mon coin d'rivière. Je suis devenu propriétaire, Et je vis à crédit. Y a eu le maçon, et le plombier, l'menuisier, Les factures et les murs à refaire, Mais c'est déjà oublié, c'est classé, c'est payé. Faut rêver ! »
Les Compagnons de la Chanson, « Enfin j'ai ma maison ».

Avant-propos

On a toujours de bonnes raisons de choisir un sujet. La mienne est que je suis issue d'une famille où l'on parle architecture depuis longtemps, et que j'ai grandi dans un village, un *lieu* auquel je suis attachée. Ce mémoire est parfois volontairement, souvent inconsciemment « engagé ».

Par ailleurs, il s'agit ici d'un premier « long » travail en lien avec l'urbanisme : il n'est pas exempt de « raccourcis » ou de « longueurs ». Puissent mes lecteurs être indulgents et assurés du fait que ce ne seront pas là mes dernières et définitives pensées sur l'habitat pavillonnaire.

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement Bernard Lamizet pour son soutien et sa présence.

Je salue aussi tout particulièrement Isabelle, Christophe et Etienne qui m'ont encouragé et ont « alimenté » ma réflexion.

Merci enfin à Julienne et Olivier, Margaux et Guillaume qui m'ont soutenu et accompagné tout au long de cette année.

Introduction

1- Pourquoi un mémoire sur l'habitat pavillonnaire aujourd'hui?

La maison pavillonnaire est aujourd'hui au cœur du développement urbain de nos villes comme de nos villages. Ce phénomène couramment appelé « étalement urbain » a été analysé à plusieurs reprises, souvent dans le cadre d'études architecturales ou urbanistiques. Ce sujet semble en revanche assez peu « irriguer » le domaine des sciences humaines.

La maison pavillonnaire est cependant à l'origine, en France, d'une sorte de « révolution tranquille » urbaine. Elle trouve une actualité assez peu médiatisée à la fois au plan national comme au plan local.

En effet, en 2004, le Ministre de la Cohésion Sociale, M. Jean-Louis Borloo, a lancé un plan d'aide à l'accession à la propriété, connue sous le terme « Maison à 100 000 euros ». Celui-ci encourage les opérateurs immobiliers à construire des logements qu'ils devront dans un premier temps louer à des familles qui en feront leur résidence principale. Dans un deuxième temps, et à tout moment, le ménage peut décider d'acheter sa maison, et pour ce faire il dispose de conditions fiscales préférentielles (prêt à 0%, etc) [1] . Ce plan, sous couvert de plan social, relance le débat sur la relation qu'entretiennent les Français

avec leur résidence. Car favoriser l'accession du plus grand nombre à la propriété (qui correspond à l'application louable d'un principe d'égalité face au logement) veut aussi dire encourager à l'étalement urbain. En effet, si l'on garantit la propriété d'un logement, on ne dit rien sur la qualité. La vraie question est : quelle maison obtient-on avec 100 000 euros ? Certainement pas un palace ou la rénovation de vieilles pierres, mais plus certainement un *pavillon* en banlieue.

Cette question de la qualité dans le logement semble en effet régulièrement évitée. Ce fut le cas à nouveau dans un article du Nouvel Observateur du 9 décembre 2004, dans un de ces fameux dossiers sur « l'immobilier dans votre région » comme on en voit fleurir régulièrement quelle que soit la saison. Le marronnier est une plante vivace ! Dans cet article pompeusement intitulé « Le bonheur est à 32 km », on peut lire : « *Nathalie et Franck sont contents. D'abord parce qu'ils ont un deuxième enfant. Ensuite parce qu'ils l'ont accueilli, avec sa grande sœur de deux ans et demi, dans la maison qu'ils espéraient depuis longtemps »* [2] . Et toute la famille de poser devant un pavillon de banlieue plutôt petit, style Phénix. Et le journaliste de vanter la qualité de la « formule immobilière » choisie par le couple : rapidité et coût faible garantis. La maison, vulgarisée par le pavillon, est devenue un produit de consommation.

Châtillon-sur-Chalaronne est une commune de l'Ain (01) de 6 000 habitants [3] . A un peu plus d'une demi-heure en voiture de Lyon, la commune connaît un accroissement démographique conséquent. Géographiquement, la ville est « nichée » dans une cuvette au fond de laquelle coule la Chalaronne. Ville très ancienne (son château date du XII° siècle), elle se situe entre la Bresse et la Dombes et fût pendant longtemps une des pointes avancées du royaume de Savoie. Aujourd'hui, Châtillon-sur-Chalaronne est la frontière d'un tout autre phénomène qui n'en prend pas moins l'aspect d'un « envahissement » : celui de la périurbanisation. La cuvette qui délimitait les frontières naturelle de la ville a été dépassée, si bien qu'on accède aujourd'hui à Châtillon par les « plateaux » (tout est relatif, Châtillon se situe à 200 mètres au dessus du niveau de la mer). Châtillon-sur-Chalaronne fait partie de ces petites villes dynamiques, offrant un cadre de vie agréable, mais avec un coût du foncier qui n'atteint pas les sommets de la région lyonnaise.

Cette petite ville de Châtillon-sur-Chalaronne, lieu des nouveaux pionniers de l'immobilier sera donc mon cadre d'étude. Je me pencherai plus particulièrement sur les lotissements du lieu-dit La Montagne, au sud de Châtillon.

L'idée d'une réflexion sur l'habitat pavillonnaire est issue d'une réaction première de rejet total. J'ai souhaité rassembler les éléments les plus divers pour dépasser cette réaction et véritablement *comprendre* le pavillon. Ce travail n'est donc pas une étude

[1] Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Maison aujourd'hui, la maison à 100 000 euros. Mode d'emploi. [en ligne]. 2005. 15 pages [consulté le 16.01.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.cohesionsociale.gouv.fr/IMG/pdf/3-mode_d_emploi_charte_maison_100_000_euros__2_.pdf

[2] MARMOZ, Robert. Le bonheur est à 32 km. Le Nouvel Observateur, 2004, 9 décembre, p.28.

[3] Annexe 6 et annexe 5 série 2.

urbaine sur une zone définie, pas plus que d'une analyse anthropologique s'attachant à saisir l'ensemble des pratiques d'une population pour le moins *étrangère*. Il s'agit justement de regarder là où il n'y a ni architecture ni urbanisme, là où l'échange et le langage n'ont pas leurs droits pour comprendre les logiques d'une manière *d'être au monde* aujourd'hui particulière : l'habiter.

Le véritable enjeu était surtout de dépasser l'a priori élitiste (incarné surtout par les architectes) qui affirme l'aporie voire même l'absence ou le rejet d'un modèle culturel. C'est tenter de comprendre d'où vient et où va l'habitat pavillonnaire.

Les obstacles que j'ai rencontrés dans mon étude furent multiples. Tout d'abord, l'ambition d'un travail de terrain à proprement parler a été très vite limitée par les contacts que j'y ai eus. En effet, il fut difficile de croiser des habitants car le terrain ne s'y prête pas (on se promène rarement dans son propre quartier résidentiel) ; et quand, il m'arrivait de rencontrer une âme, notre rapport était pour le moins méfiant. L'habitat est en effet une dimension sensible de l'être : il se prête peu aux incursions. Seule et dans un temps limité, je me suis surtout appuyée sur ce qui m'était accessible : la forme pavillonnaire.

Par ailleurs, le manque de sources bibliographiques spécifiques. Je me suis beaucoup appuyée sur la seule étude sociale réalisée auprès de pavillonnaires menée par un groupe de sociologues (qui ont par la suite beaucoup « brodé » sur le sujet) dans les années 1968-69 puis réactualisée dans les années 1990 : L'habitat pavillonnaire, d'Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Dezès et Antoine Haumont. N'ayant pu faire de « collecte de discours » moi-même dans les zones que j'ai souhaité étudier, il sera donc beaucoup fait référence à leur étude dans mon travail.

J'ai choisi donc d'établir un croisement de sources : entre ma propre appréhension de l'espace pavillonnaire et ce qui pouvait lui donner sens : ouvrages d'urbanisme, de sociologie, de philosophie, documents publicitaires, documents d'urbanisme, etc.

La posture que j'ai donc choisi d'endosser est celle du « promeneur », de l'observateur et de considéré le pavillon comme une forme à étudier. C'est un rapport à l'objet distancié ; dont l'outil est le *regard.* C'est pourquoi j'ai réalisé plusieurs séries de photographies, fruit de mes passages, allées et venues dans ces espaces pavillonnaires de Châtillon-sur-Chalaronne : parfois, le moment était mal venu, ma présence était ressentie comme une gêne ; parfois, on ne voit pas tout de suite où se situe véritablement le problème, le nœud de compréhension. Cette posture de l'observateur a été renforcée au cours des deux jours de rencontre au Couvent de la Tourette sur le thème « Regard, Espace, Architecture » qui m'a conforté dans l'idée que c'est la forme pavillonnaire qui importe en premier lieu (et pas l'intention des acteurs). Etudier l'habitat pavillonnaire, c'est chercher un rapport *sensible* à sa forme et son environnement : en d'autre termes : porter son regard sur *l'univers* pavillonnaire.

Il me faut avant tout développement saisir la matière dont je vais discuter : qu'est-ce que l'habitat pavillonnaire ?

2- Définition du sujet.

a) Qu'est-ce qu'habiter?

« H*abiter veut dire être »* [4] . Cette proposition exprime le rapport entre identité et habitat. On ne construit pas au hasard du temps et des espaces. La construction est poussée par une sorte de nécessité. Une nécessité d'abord naturelle : habiter là où c'est possible (à l'abri du danger, du fait d'une terre riche à cultiver ou de la présence d'une communauté avec faire commerce ou à exploiter). C'est un verbe primaire, « *être installé en* » [5] , « être dans une enveloppe ».

Mais habiter a aussi une dimension fonctionnelle : l'intention (de se chauffer, d'avoir une famille, de s'installer, appartenir à une communauté) dans l'habitation n'est pas anodine. L'intention exprime une relation de soi avec l'existant, qu'il soit homme ou territoire. L'intention est singulière, personnelle. Cette naturalité et cette fonctionnalité déterminent l'existence de l'habitat.

Qu'en est-il de sa forme ? Elle varie au gré des paysages, des techniques, des matériaux, des savoir-faire, des goûts, … Longtemps contrainte, la forme de l'habitat a de plus en plus cessé d'être subie. Le regard, à travers l'art, le dessin, etc. a fait l'architecture ; et l'architecture en a fait l'objet du regard. L'urbanisme, mise en cohérence du fait urbain, cherche même désormais à la contrôler. C'est ainsi que la fonction habiter s'est faite plus consciente et moins hasardeuse.

b) Le pavillon: approche théorique et définition pratique.

Cela correspond à une petite maison isolée, dans un jardin. Si l'on s'intéresse aux définitions données notamment par le Petit Robert, on remarque que la notion de pavillon est aussi qualitative. En effet, « pavillon » trouve une origine latine « papilio, onis » qui signifie papillon : cette structure est liée à une idée de légèreté. Le Petit Robert note un usage dès 1566 qui associe pavillon à une « *petit bâtiment isolé, petite maison dans un jardin, un parc ».* Dans l'idéal, la construction est à la taille de l'homme : nécessaire et suffisante. Elle respecte sa condition sans en faire trop.

Pour mon analyse, il est intéressant de constater la double signification du mot pavillon : maison mais aussi étendard. En effet, le pavillon correspond à l'idée de partie visible. En architecture, c'est un corps de bâtiment qui se distingue du reste de l'édifice dont il fait partie . Mais c'est aussi la partie évasée (donc voyante et surtout sonore) de certains instruments, la partie visible de l'appareil auditif et, surtout l'étendard, pièce d'étoffe que l'on hisse pour signifier sa nationalité, sa compagnie, etc. L'étendard est ce qui définit, résume : il implique donc un rapport à l'extérieur. L'étendard n'est rien sans le regard. On retrouve cela très significativement dans les grandes expositions, notamment les expositions universelles, où architecture et représentation se trouvent très intimement liées. Le pavillon, en tant que bâtiment, exprime une particularité dans sa dimension et

[4] HEIDEGGER, Martin. Être et temps – Gallimard, Bibliothèque de Philosophie. Paris : 1986.

[5] Encyclopédie Générale Hachette, Dictionnaire, article « habiter ». 1986.

dans sa forme : c'est un condensé d'identité. Le pavillon, chacun a le sien.

Voilà pour une définition théorique. Qu'en est-il plus pratiquement : à quoi ressemble un pavillon, au sens (ou plutôt dans la forme) où je l'étuderai dans le présent travail ?

La forme pavillonnaire résulte de transformations amorcées dès la fin du XVIII° (et les évolutions démographiques qu'elle suppose). La forme initiale du pavillon est bourgeoise : c'est la maison de plaisance à la périphérie des villes voire dans la ville elle-même, qui correspond à une « *recherche de prestige et de salubrité* » [6] . C'est une première influence du pavillon qui est assimilable à la « maison de campagne » que nous connaissons (mais qui n'est plus un pavillon). Une seconde influence est la maison patronale que l'entreprise met à disposition de l'ouvrier pour le stabiliser. De la combinaison de ces deux inspirations découle la forme pavillonnaire actuelle : une maison populaire qui intègre un confort minimal. Le pavillon actuel est donc une forme particulière de maison individuelle : le pavillon, c'est l'*évocation* de la maison individuelle, mise en œuvre à une échelle industrielle.

Nous nous intéresserons surtout au pavillon dans son contexte actuel le plus courant : le lotissement. C'est une forme urbaine particulière qui permet à un « lotisseur » d'acheter et viabiliser un terrain pour le construire. Dès lors, le terrain peut être soit construit par un « constructeur » (qui construira l'ensemble de la parcelle et revendra ou louera), soit divisé en plusieurs futurs propriétaires qui feront construire individuellement leur pavillon.

Le problème actuel de beaucoup de géographes est le classement de ces nouvelles formes urbaines par rapport au désormais obsolète axe « urbain / rural ».

On aurait plutôt tendance à classer cette forme d'habitat du coté urbain (dans *périurbain* comme dans *rurbain*, on trouve bien la racine *urbain !*). Cependant, malgré l'ambition de certains lotisseurs, ce ne sont pas des villes, mais une forme alternative d'urbain qui est porteur d'une culture, plus diffuse. Elle s'approche d'une forme d'habitat rural car du point de vue de beaucoup d'habitants la faible densité, le fait d'avoir un jardin,…les rapprochent d'une manière de vivre autonome des « ruraux ». Mais, elle reste fondamentalement urbaine du fait des modes de vie qu'elle implique : se déplacer en voiture, consommer en grandes surfaces, etc.

Pour appréhender l'habitat pavillonnaire du point de vue de la forme, il me fallait un angle d'attaque particulier, une sorte d'outil de mise en valeur. Cet outil que j'ai choisi est la notion de *regard*.

c) Le regard construit ; le regard est un construit.

On peut en première analyse définir et différencier regard et vue / vision (de l'action de voir).

La vue est selon le dictionnaire Le Robert, le « sens par lequel les stimulations

[6] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-32.

lumineuses donnent naissance à des sensations spécifiques (de lumière, couleur, forme) organisées en une représentation de l'espace ». La vision est, toujours selon la même source la « Perception du monde extérieur par les organes de la vue; mécanisme physiologique par lequelles stimuli lumineux donnent naissance à des sensations ». Ces dérivés du verbe Voir ont ainsi un sens premier très proche de la sensation physique du monde extérieur, que l'on peut qualifier de neutre. C'est en quelque sorte une fonctionnalité passive du sujet.

Le regard, selon le Robert, est l' « action, manière de diriger les yeux vers un objet, afin de le voir; expression des yeux de la personne qui regarde » ou bien l' « action de considérer avec attention ». A l'inverse, le regard suppose une implication par le sujet, qu'elle soit singulière ou collective, qui dépasse le simple « enregistrement visuel ».

Etymologiquement, regarder renvoie à « prendre garde à », « attendre », « protéger » : c'est un rapport de propriété. Le regard est une sentinelle, c'est le seuil du corps. C'est un sens primaire et puissant, important et fragile. Je peux me sentir regardé même si autrui n'est pas là, c'est la possibilité du regard porté qui transforme le sujet en sujet regardé.

Regard collectif et regard singulier : la définition de l'identité.

Une première dimension du regard, en tant qu'il exprime l'identité, est celle du regard collectif. Cette dimension collective de l'identité (en opposition à la dimension singulière), pour reprendre Bernard Lamizet [7] , « *renvoie à l'appartenance et au politique* ». En d'autres termes, pour fonder mon identité collective, le sentiment d'appartenance, la possibilité du « nous », se traduit dans ce que nous appelons le politique, qui a lui-même plusieurs dimensions : le réel, le symbolique et l'imaginaire. L'identité politique se construit donc dans la confrontation.

Pour appréhender une deuxième dimension du regard en relation avec l'habitat pavillonnaire : le regard *singulier*. On définit ainsi un nouvel aspect de l'identité dans l'habitat pavillonnaire qui *« a une relation au manque et à la vérité* » [8] . En effet, la possibilité du « je » (je suis…) a à voir avec la vérité, dans la mesure où dire la vérité est dire la vérité *dont je suis porteur* (« Que suis-je pour l'autre ? » d'où un rapport à l'intersubjectif) [9] . La tension qui guide la définition de cette dimension de l'identité est le désir – ou son corollaire : le manque. La constitution de cette identité se fait par conformité à un modèle.

Pourquoi s'intéresser à la notion de regard en architecture ?

Tout d'abord parce que le regard définit la s*patialité*. Or c'est bien d'abord dans l'espace concret que prend corps l'architecture. C'est pourquoi la réflexion de celui qui construit se

[7] LAMIZET Bernard, Politique et identité, Presse Universitaire de Lyon, Lyon, 2002, p-46.

[8] LAMIZET Bernard, *Ibid.* p-46.

[9] Séminaire de Bernard Lamizet, "Politique, culture, espace public", séance 1.

place dans l'espace, plus techniquement dit « en trois dimensions ». Cette perception de l'Architecte au sens large, c'est-à-dire celui qui élabore et construit, est fondamentale. Le regard doit être orienté, cadré. S'il est global, il simplifie. Le regard doit avoir le temps de s'arrêter, de sauter pour reprendre, de faire des liens : l'architecture guide ce regard et se donne à regarder, à lire ; elle traduit un sens. Elle donne à lire le dessus, le dessous, l'à-côté, l'extérieur et l'intérieur, le devant et le derrière, le visible et le caché. Ainsi on peut établir un lien fort entre regard et construction : le regard construit.

Mais il est aussi lui-même un construit. Chez les Grecs, dans l'Antiquité, l'Idée est la forme, ce qui est vu. D'ailleurs, *eidos* : idée est le participe passé de *orao* : voir. Ainsi, on peut dire que le regard est un intermédiaire entre le sujet et l'objet, et que l'un et l'autre s'interpénètre au moyen du regard. Une partie de ce qui fonde le regard sont l'idée et l'expérience humaine vis-à-vis des autres comme des choses.

Le regard est ce qui fonde l'intersubjectivité.

« Son regard saisit un instant celui d'O'Brien. O'Brien s'était levé. Il avait enlevé ses lunettes et, de son geste caractéristique, il les rajustait sur son nez. Mais il y eut une fraction de seconde pendant laquelle leurs yeux se rencontrèrent, et dans ce laps de temps Winston sut – il en eut l'absolue certitude – qu'O'Brien pensait la même chose que lui » - George Orwell [10] .

Le regard est ce qui prouve que l'être est *là*. Regardez cet homme, ses yeux sont ouverts mais son regard est *vide*. En fait, le regard est souvent décrit avec des notions de spatialité : le regard se *pose*, le regard est *vide*, il est *absent,* il est *fixe,* mais aussi il *parcourt, explore, suit*. Le regard peut être *en coin*, *dérobé.* Le regard est *sur*, le regard est *dans*. Le regard est ce qui nous met en contact avec l'autre dans l'espace, qui nous rend actif dans l'espace : il interroge, il est surpris, nous fait comprendre... Et il rencontre celui d'un autre sujet : il *croise* son regard. Le regard, c'est là où les yeux *se rencontrent*.

Cette intersubjectivité définit un espace : c'est l'espace d'identification, vécu à un niveau singulier. Cet espace est aussi étendu que mon regard trouve réponse dans celui de l'autre : le regard *s'échange*. En cela, la notion de regard est fondamentale dans la transmission des images, des représentations, et intéressante pour comprendre ce qui fonde les régularités dans l'habitat pavillonnaire.

Le regard fonde le désir.

Le regard est ce qui me met en contact avec le monde des choses et des gens. Ce que je vois, je peux le désirer : c'est le contact du possible. C'est de cette manière que fonctionne la publicité. Elle crée des images, *objet du regard*, sur lesquelles nous nous projetons, que nous désirons. C'est pourquoi, dans l'habitat pavillonnaire, il sera intéressant d'étudier les images créées par ceux qui le construise et qui le souhaite *objet d'un regard*, objet d'un désir. Car l'intéressant dans le regard est qu'il n'est pas un sens infaillible : il lui arrive de mettre au même plan le réel et le fictif. C'est souvent celui qui enregistre la première sensation, du *premier regard*, et donc le regard peut être *trompé*.

[10] ORWELL, George.1984 - Collection Folio, Gallimard. Paris: 2006 (1950).

C'est pour quoi on doit faire un effort, le construire pour qu'il soit *autre.* Autre quoi, autre comment : c'est à vous de *voir…* Partiel et partial, c'est le sens du sujet. D'ailleurs, la première fois que vous avez été sujet, vous vous êtes bien fait tromper : c'est normal, c'est le stade du miroir…

Le regard, c'est la vision acculturée.

« Si l'on voit tout, on ne regarde rien. » Le Corbusier [11]

La différence entre la vision et le regard peut ainsi être exprimée : le regard c'est la vision acculturée. Car quand je regarde, je suppose que mon voisin peut en faire autant, et que ce qui nous lie et nous contraint c'est l'appréhension du regard de l'autre. C'est le fondement de l'intersubjectivité. Le regard gêne, dérange, inhibe car il précède tout échange de sens.

On peut aujourd'hui parler d'un regard démultiplié, au sens où il se pose parfois sur des regards déjà constitués : la photo, le film, la télévision. Nous vivons une bonne partie des réalités à travers des regards déjà constitués. Notre regard se substitue à un autre regard qui lui échappe. Et cette superposition des regards enlève un peu de honte à regarder l'autre, mais en même temps nous incite à nous protéger plus.

Plus précisément, on peut dire que l'invention de la perspective a renforcé la différenciation entre vision et regard. On peut définir la perspective comme « *l'art, la technique de la représentation en deux dimensions, sur une surface plane, des objets en trois dimensions tels qu'ils apparaissent vus à une certaine distance et dans une position donnée* » [12] . D'abord introduite dans les techniques de la peinture, la perspective a eu une grande influence sur notre manière de construire, sa rationalisation en quelque sorte. Elle met en avant la notion de point de vue et de distance dans un rapport calculé, équilibré.

Elle induit une prise de conscience du sujet par rapport à l'objet, notamment par rapport à la représentation. Elle a fait évolué la forme des arts humains radicalement, cela est certain ; mais la perspective a aussi éduqué notre vision dans un sens particulier, elle a éduqué notre *regard*.

La perspective introduit la notion de regard « raisonné » ; elle permet de nous représenter les choses non pas « *telles que l'œil les voit ou croit les voir mais telles que les lois de la perspective les imposent à notre raison* » [13] . L'artifice de la construction traduit une idée de vérité, vérité de l'espace en l'occurrence.

Ainsi, elle aide l'homme à se positionner dans sa civilisation, urbaine (et « occidentale »).

[11] Cité par le père Christophe Boureux lors de la rencontre au Couvent de La Tourette, « Regard, Espace, Architecture », 15 et 16 mars 2006.

[12] Le Grand Larousse illustré, volume 3, Larousse 2005, article « perspective ».

[13] BOSSE Abraham, Le peintre converti aux précises et universelles règles de son art, Paris 1637 *cité par* DAMISCH, Hubert. l'origine de la perspective - Flammarion, Collection Champs. Paris : 1993.

Quel rapport avec l'habitat pavillonnaire ? C'est que la perspective est à la base de notre perception de l'habitat. Depuis l'époque de l'invention de la perspective (XV°), des images entrent en résonance, du point de vue de la forme, avec les espaces que construit l'habitat pavillonnaire. On peut penser, par exemple, aux formes géométriques et aux équilibres des villas palladiennes.

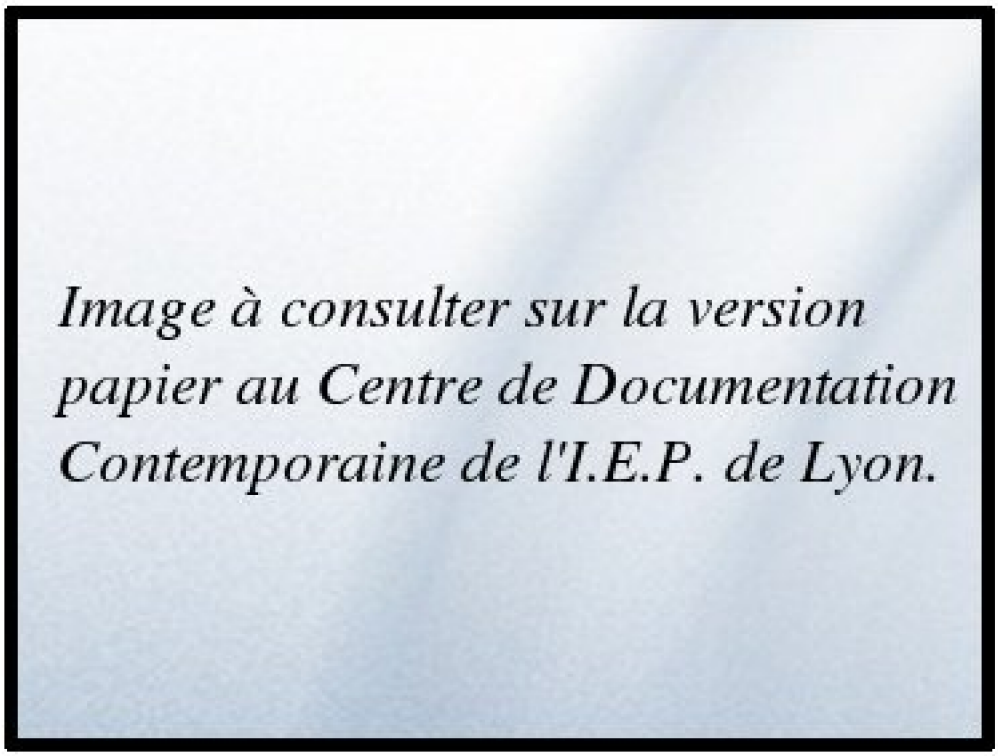

Andrea Palladio, Villa Rotonda.

Nous chercherons donc à comprendre comment la notion de regard nous aide à saisir une possible identité pavillonnaire, que ce soit à un niveau singulier ou collectif, avec l'idée que toute habitation est le produit de celui ou celle que la *regarde*.

Nous appréhenderons cette problématique de l'identité dans une double optique (au sens propre) : un regard *sur*, extérieur au pavillonnaire (Chapitre 1) puis un regard *dans*, plus intime mais aussi plus impliqué dans le pavillonnaire (Chapitre 2).

Chapitre 1 : Regard sur l'univers pavillonnaire.

De quel point de vue se placer pour appréhender l'habitat pavillonnaire? Comment la notion de regard a-t-elle sa place dans ce processus d'identification collective ? Le regard traduit un point de vue, une théorie, un texte… exprimés par des administrateurs, des personnalités politiques, des architectes-urbanistes, voire même un ensemble indéfini et anonyme, que nous appellerons « opinion » ou « société ». Quoi qu'il en soit, ce regard est résolument extérieur et généralisant. Les personnes concernées raisonnent (c'est là un verbe très important) sur une situation qu'ils jugent globale, des phénomènes généraux. Le pavillon et l'espace pavillonnaire sont l'*objet* d'une réflexion, donc d'une confrontation d'idées, mais aussi d'images, de représentations.

Notre *regard* est doublement contextualisé. En effet, sur lui, pèse une double contrainte : contrainte temporelle, du progrès, de la communication, de l'urbanisation ; mais aussi contrainte spatiale, de la position du sujet, de son point de vue, et notamment de la perspective.

L'urbanisation : un regard déshumanisé et déspatialisé.

Premièrement donc la question du contexte général de l'observateur du pavillonnaire est celui de l'urbanisation. L'urbanisation est un phénomène complexe et n'est « pas seulement l'augmentation de grandes villes mais aussi une généralisation de leur mode de vie ». L'urbanisation a en effet deux dimensions : une dimension proprement physique que l'on peut rapprocher de l'expansion du phénomène urbain (circonscrite aux fonctions

d'habiter et d'aménager), et une dimension plus culturelle que l'on peut définir comme l'expansion des comportements urbains. Thierry Paquot constate que « la civilisation urbaine », porteuse de peurs (oppression de l'homme et du béton, anonymat) comme de rêves (libertés des mœurs, cosmopolitisme), est un phénomène presque universel, une des « permanences de l'histoire humaine », même si la ville a pris au cours des siècles et au fil des continents des formes variables, qui ont évolué, souvent radicalement.

L'urbaniste Françoise Choay partage ce constat dans son introduction à l'édition française d'un ouvrage de Melvin M. Webber « L'urbain sans lieu ni bornes ». Pour elle, en effet, le phénomène urbain n'est plus spécifiquement rattaché au lieu de la ville. Les techniques de communication ont changé notre rapport à l'espace et à la manière de le vivre :

« L'intuition fondamentale, qui demeure le socle permanent de tous les textes, concerne le rôle « despatialisant » des techniques de pointe de communication et de transport et l'affranchissement qu'elles nous assurent à l'égard des contraintes ancestrales exercées par la distance, les accidents géographiques, la répartition des agglomérations (…). Au plan du territoire, celle-ci se manifeste par une urbanisation diffuse sans précédent, « une échelle de dispersion spatiale jamais possible auparavant, caractérisée par la disparition des anciennes limites, l'extension des franges périphériques, l'investissement de territoires vierges (…) ». [14]

Thierry Paquot exprime aussi cette confusion des temps et des espaces :

« Notre monde est unifié, et chacun doit œuvrer là où il est pour que ce là change et déteigne sur l'à-coté. L'à-coté de ce là étant toujours un ici proche ou du moins interconnecté avec notre lieu. L'espace-temps de la modernité-monde, l'espace-temps de l'accomplissement mondial de « l'économie monde » est homogénéisé. Le là est l'ici. L'ici est l'ailleurs. La boucle est bouclée. On mesure la démesure de notre mesure à la même échelle ». [15]

L'analyse du phénomène urbain est ainsi mis en lien avec la communication : l'urbain s'est constitué par une maîtrise des techniques et des distances qui ne semblent aujourd'hui avoir aucune limite. Nous avons ainsi conquis notre *regard*, comme une conquête sur les frontières naturelles. La dématérialisation du monde est le pendant de ce regard infini et individuel qui caractérise notre époque.

La ville a en effet favorisé l'émergence de l'individu. La civilisation urbaine est celle où l'homme a cessé de subir son temps et son espace : la forme de son habitat est à la fois plus arrogante et moins « authentique ». L'habitat pavillonnaire doit beaucoup aux moyens de communication. Ce mode de vie individuel, que Jacques Tati a très tôt parodié, ne serait pas possible sans les moyens de la mobilité. Une mobilité d'abord physique grâce aux transports, mais aussi « culturelle » puisque nous devons garder l'impression d'être connecté : et dans ce cadre, le téléphone, la télévision, Internet jouent aujourd'hui un rôle primordial dans cette connexion avec la civilisation urbaine, la

[14] CHOAY Françoise, Introduction, in WEBBER Melvin M., L'urbain sans lieu ni bornes - Edition de l'Aube, collection Monde en Cours. 1975.

[15] PAQUOT, Thierry. Homo Urbanus – Edition du Félin. Paris : 1990.

« société » dirions-nous. C'est une forme de regard « déshumanisé » mais présent tout de même.

La position du sujet : le regard en perspective.

D'autre part, le regard est contraint par la position du sujet qui s'est construite via l'introduction de la perspective. Thierry Paquot estime ainsi que : « *c'est par le regard qu'on entre dans la civilisation urbaine (…), c'est l'œil qui embrasse le paysage urbain, c'est lui qui « enregistre »des situations, qui éduque en poussant à l'imitation, qui permet d'évaluer la distance, une relation. C'est par le regard que le nouvel arrivant apprend la ville et les images – toutes les images engrangées depuis des années – lui servent à décrypter ce qu'il découvre. La ville est d'abord vue.* » [16] . La perspective, d'abord en peinture puis dans la photo et la vidéo, n'est pas anodine dans la fabrique de la ville ; elle participe de l'éducation de notre regard sur l'urbain. C'est une entrée fondamentale pour comprendre le plan et l'agencement actuel de la ville en général.

Ces deux contraintes se mêlent pour former notre regard contemporain sur le phénomène urbain : un regard qui mêle historique et environnement dans une projection mentale de l'habitat que le pavillon reproduit. Le parallélisme entre la manière dont un enfant dessinera un lieu de vie et la forme de l'habitat pavillonnaire aujourd'hui est très frappant. Un cube, un triangle, trois rectangles dont l'un est plus long que les autres : des éléments de base qui sont développés, multipliés. Ce modèle est celui du pavillon, maison individuelle que l'urbain triomphant nous pousse à densifier.

Nous sommes dans une dimension où l'architecture *se lit*. En effet, le bâtiment, ses murs définissent un rapport à l'extérieur, aux autres, à l'espace public. Quelle vision du monde en ressort-il ? Le monde est instable, l'habitat établit une forme de stabilité et de sens que l'on peut décrypter, et qui donne une signification sur notre manière de vivre collectivement.

La maison est devenue un objet complexe, réfléchi dans le sens où elle implique un retour sur soi-même. Dans la maison, on extériorise de plus en plus son intériorité. On individualise ce qui normalement appartient à tous, du moins plusieurs, voire n'appartient à personne : la ville. Ce rapport entre espace privé et espace public est lisible. La périurbanisation, les façons de vivre qu'elle suppose a fait l'objet de nombreux diagnostics, analyses, stratégies… de plus en plus critiques.

De fait, face à cette urbanisation généralisée (urbaine et comportementale), depuis plus d'un siècle, on assiste au développement d'une réflexion, de théorie, d'actions (« politiques », projets ou « opérations ») en matière d'habitat, d'urbanisme ou de paysage qui forment des *regards* croisés sur cet habitat pavillonnaire.

L'espace pavillonnaire entretient un double rapport à l'image : il est créé par un ensemble de vue, de projection : un imaginaire (titre 1) ; mais il est aussi à l'origine d'images qu'il crée par son expansion (titre 2).

[16] PAQUOT, Thierry. Ouverture sur la civilisation urbaine. Projet, 1995, n°243, p.7-16.

Titre 1 : L'imaginaire de l'univers pavillonnaire.

L'habitat pavillonnaire est un phénomène collectif : il a été l'objet d'un discours politique évolutif et s'est constitué à partir d'images populaires fortes. C'est en ce sens qu'on peut dire que l'habitat pavillonnaire est le produit (section 1) et produit (section 2) de l'imaginaire.

Section 1 : Habitat pavillonnaire et imaginaire politique : histoire d'une évolution.

Le discours n'est pas une fonction première de l'architecture, car par définition l'architecture n'est pas un langage *à proprement parler* (à la rigueur, c'est un langage que l'on perçoit, que l'on *voit*). En revanche, l'architecture du pavillon a été l'objet d'un discours.

On cherche ici à saisir le pavillonnaire comme objet, qui se met en débat et fait débat. La réflexion part du présupposé que l'habitat pavillonnaire est le résultat d'une réflexion et d'une volonté. On voit ici pointer une contradiction remarquable : beaucoup ont vu dans l'habitat pavillonnaire, forme d'habitat individuel, un moyen de traiter de problèmes collectifs.

Sur quels termes discute-t-on le pavillonnaire, dans quel but, quels acteurs en discutent et avec quelles solutions ?

On peut séparer deux discours portés sur l'habitat pavillonnaire, les deux n'étant pas complètement séparés : le discours des urbanistes, des architectes, des sociologues, des économistes, etc… qui s'exprime souvent sous forme de « théories » ou idées, souvent reliées à des valeurs ; et le discours des politiques à proprement parler qui prend forme dans les débats sur des problèmes concrets de la vie collective et se matérialise dans les textes officiels (loi, règlements) regroupés autour de la politique du logement, traduit dans les règles – lois d'urbanisme (assez tardivement Code de l'Urbanisme).

Ces discours sont le produit d'argumentations d'acteurs variés, qui au travers de cette communication exprime leur identité [17] , et cherchent à en imprimer l'espace, à fabriquer de l'identité spatiale symbolique via l'espace public politique. Il s'agit véritablement d'un discours politique, puisque la question de l'habitat est reliée à un pouvoir – celui de réaliser ou faire réaliser ou non une certaine forme d'habitat. Mais cet enjeu de pouvoir (« réel » du politique) n'est possible que parce l'habitat pavillonnaire est porteur de symboles : le symbole en référence à la représentation, dont j'étudierai ici des

[17] LAMIZET Bernard. Politique et identité - Presses Universitaires de Lyon. Lyon : 2002, p-265 : *« L'argumentation, en quelque sorte, exprime l'identité dans l'argumentation. En effet, c'est par son argumentation que le sujet de l'énonciation revendique auprès des autres, dans les formes de sa parole, l'identité dont il est porteur, en lui assignant une place et une fonction dans l'espace public de la sociabilité ».*

deux dimensions, à savoir les discours et les images (l'autre étant les institutions) [18] . En effet, le but n'est pas seulement d'imposer une vision dominante, mais aussi décider de construire du pavillonnaire ou du logement collectif [19] .

L'habitat pavillonnaire a, au cours de l'histoire fait l'objet d'un discours sur deux registres différents : le « social » (ce qui est relatif au rapport entre les classes ou groupes de la société) et le « moral » (qui concerne les mœurs, les habitudes et surtout les règles de conduites admises et pratiquées dans une société). Dans notre cas, deux symboliques s'affrontent : celle de l'habitat collectif et celle de l'habitat pavillonnaire, incarné par sa forme « moderne » : le pavillon. A partir des regards que des politiques, architectes, urbanistes ont porté sur l'habitat, la manière et les raisons d'en choisir un type plutôt qu'un autre, on peut définir les fantasmes collectifs sur l'habitat collectif et sur l'habitat pavillonnaire.

J'envisagerai trois périodes qui constituent trois mémoires distinctes françaises de l'habitat pavillonnaire :

- le XIX° siècle qui cherche une réponse au désordre social (1)

- le début du XX° siècle marqué par un désordre spatial et des tâtonnements urbanistique entre logement individuel et logement collectif (2)

- pour finir sur la période récente, qui cherche « l'individuel dans le collectif » (3).

1- Les débuts d'une politique pavillonnaire autour du désordre social (XIX° siècle).

Au XIX° siècle, l'habitat pavillonnaire est préconisé comme remède social face notamment à la révolution industrielle et ses conséquences. L'habitat suit donc une évolution économique, sociale, culture majeure, dont la politique est axée vers une amélioration des conditions de vie.

Les théoriciens de l'habitat pavillonnaire ont souvent un discours empreint de valeurs. Il s'exprime soit en réaction à un désordre social ou spatial, soit comme idéal, comme projet en soi. C'est ici le discours souvent d'élites auxquelles certains groupes ou individus vont se rattacher pour s'identifier.

Un premier type de courant se développe au début du XIX siècle face à un désordre social provoqué par la révolution industrielle et la pression urbaine qu'elle implique. Les ouvriers arrivent en masse dans les villes dont ils occupent les centres. La misère de leurs conditions de vie et la peur d'une révolte engagent la réflexion sur leur habitat. M.G. Dézès distingue, à l'époque, deux courants à travers deux penseurs [20] : Frédéric Le Play et Friedrich Engels qui, tous deux, tentent de traiter ces liens entre habitat et société.

F. Le Play (1806 – 1882, polytechnicien, ingénieur des mines) isole la famille comme

[18] Séminaire de Bernard Lamizet, "Politique, culture, espace public", séance 1.

[19] LAMIZET Bernard. *Ibid.* p-265: *"Mais, plus encore que dans toute forme d'argumentation, l'argumentation politique est de nature à représenter l'identité dans l'espace social, car ce qui définit l'argumentation, en particulier dans le domaine politique, est qu'elle articule décision et représentation. »*

cellule de base de la société, menacée par l'industrialisation. Une manière donc de protéger la famille est, selon lui, de lui accorder un accès à la propriété d'un logement et d'un jardin. Cette politique « sociale » s'adresse d'abord aux plus démunis, mais surtout à ceux autour de qui se développent des peurs. Un double avantage en résulte : pour l'ouvrier, celui de la revalorisation psychologique et matérielle (en favorisant l'épargne) de son statut, sorte de « déprolétarisation » et pour la collectivité, celui de stabiliser les populations ouvrières, en les insérant dans le modèle économique et social qui régie la société. Cette théorie a trouvé un écho certain parmi certains patrons au XIX° siècle à l'image de Daniel Legrand, membre de la Société Industrielle de Mulhouse, industriel et maire de Mulhouse, qui fit construire, dans sa ville, 36 logements à bas loyer et avec jardin pour accueillir et « fixer » les populations ouvrières [21] .

F. Engels formule la première critique du modèle pavillonnaire. Il s'érige contre Le Play dans une série d'article publiés en 1872, sous le titre « la question du logement », affirmant notamment le fait que tout ce qui peut casser les liens de l'ouvrier n'est pas une mauvaise chose : c'est au contraire une des conditions de sa liberté. Il exprime ainsi sa critique : « *Pour (les travailleurs des grandes villes), la liberté de mouvement est la première condition vitale, et la propriété ne peut être qu'une entrave. Procurez-leur des maisons qui leur appartiennent, enchaînez-les de nouveau à la glèbe* [22] *, et vous briserez leur force de résistance à l'abaissement des salaires par les fabricants »* [23] . Engels ne voit dans la politique pavillonnaire qu'un palliatif aux maux de la société industrielle, dont la bourgeoisie, sous des volontés hygiénistes et intégratives, cache mal l'asservissement de la classe ouvrière.

Le discours des seconds – « **les politiques »** – se rattache à ces valeurs pour donner un sens à leur action, auquel se rattacheront les citoyens (du moins la majorité d'entre eux) comme repère mais aussi parce qu'elle les contraint. Les politiques et administrateurs font en effet face à un problème concret qui se développe suite à la crise du logement de la fin du XIX°. Les classes laborieuses s'entassent dans des logements insalubres qui favorisent les maladies et l' « immoralité ». Le développement des moyens de transport favorise l'avènement d'un problème nouveau, celui de *la banlieue*.

Une politique de l'habitat, en lien avec les questions d'hygiène publique, de moralité et d'ordre social est alors préconisée. Les solutions préconisées s'appuient fortement sur le diagnostic de Le Play : on pense à l'époque que l'accès à un pavillon (contre l'habitat collectif) « *supprimera les tares de la vie urbaine* » et « *qu'elle créera une catégorie intermédiaire entre la bourgeoisie et le prolétariat, favorisant ainsi la paix sociale* » [24] .

[20] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p- 35-37.

[21] DEZES, Marie-Geneviève. La politique pavillonnaire – L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-31 et 32.

[22] La glèbe est le sol auquel les serfs étaient attachés.

[23] ENGELS, Friedrich. La question du logement - Editions sociales. France : 1957. C*ité par* DEZES, Marie-Geneviève. La politique pavillonnaire – L'Harmattan, Habitat et Société. Paris : 2001. p-78.

Ces idées prennent corps dans un *ensemble de lois*, entre 1894 et 1928 qui vont à la fois encourager le développement de l'habitat individuel et être dépassé par lui.

En 1894, la loi Siegfried, sensible aux idées de Le Play, qui fonde en quelque sorte la politique de logement social en France, accorde une aide à des sociétés philanthropiques (à l'origine des Habitations à Bon Marché ») qui favorisent l'habitat individuel.

L'article 1 stipule ainsi :

« Il pourra être établi dans chaque département un ou plusieurs comités des Habitations à Bon Marché. Ces comités ont pour mission d'encourager la construction de maison salubres et à bon marché soit par des particuliers ou des sociétés en vue des les louer ou de les vendre à des personne n'étant propriétaire d'aucune maison, notamment à des ouvriers ou des employés vivant principalement de leur travail ou leur salaires, soit par les intéressés eux-mêmes pour leur usage personnel » [25] .

Il est intéressant de constater que la promotion de l'habitat individuel est en lien avec des considérations sociales. Il ne faut donc pas chercher sa contestation dans des théories socialistes qui condamneraient l'attitude « bourgeoise », individualiste de ses habitants.

2- Le désordre spatial : le renouveau de la question pavillonnaire (XX° siècle).

Cependant, cette politique de logement social se révèle insuffisante et on voit apparaître une expansion du pavillonnaire de manière complètement anarchique, par le marché libre. Ainsi dans les années 1920, des lotisseurs (spéculateurs privés) achètent des parcelles de terrain (400 – 500 m2) et prévoient que les terrains nus puissent être vendus non pas au comptant mais par étapes pour favoriser l'achat de ceux-ci par des acheteurs peu dotés. Ce développement s'effectue sans qu'aucune contrainte ne leur soit imposée.

On voit alors apparaître ce que l'on a appelé le mouvement des « mal lotis » ou des *lotissements*. Des centaines de petits accédants, ouvriers, employés désirent quitter un logement loué au centre pour s'établir en banlieue. Ce mouvement, totalement imprévu, crée des hectares en banlieue parisienne ou lyonnaise de petites propriétés sans aucune législation et sous différentes formes : cabane de jardin, maisons plus ou moins construites, vivables,… Cette situation fait scandale : ces gens doivent vivre dans des conditions souvent déplorables sans eau, ni routes, ni écoles.

Ce fait oblige l'Etat à réagir. La loi Cornudet de 1924, considérée comme une des premières lois en matière d'urbanisme, vient réglementer ce désordre spatial en renforçant le contrôle sur les lotissements et en imposant aux communes l'établissement d'un plan d'aménagement.

En 1928, la loi Loucheur prévoit la création de 100 000 petits propriétaires en 5 ans

[24] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p- 35-37.

[25] Cité par FOURCAUT Annie, cours à l'ENS-LSH des 16 et 23 novembre 2001. Le logement social en France de 1830 à la fin des années 1960 [en ligne] [consulté le 04.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://w1.ens-lsh.fr/urba/social.htm

par extension du financement de l'Etat. La même année, constatant le danger pour les sites, la loi Sarraut vise directement les lotissements défectueux. Entre ces deux dates, une série de lois étendent ou corrigent l'intervention de l'Etat en la matière.

Plus radicalement, ce développement anarchique du pavillonnaire (que l'on connaît encore aujourd'hui sous le terme de « mitage ») va engendrer une politique contre-pavillonnaire.

Le discours « primaire » n'est plus porté par les philosophes mais par les urbanistes et architectes. Alors que le pavillon était considéré comme le lieu où l'on pouvait se « recréer », « *un « chez-soi » antidote aux soucis du travail* » [26] , le pavillon devient au contraire le symbole pour certains d'un humain perdu dans une modernité exacerbée.

Le représentant le plus important de cette critique est l'architecte / urbaniste Le Corbusier, qui encore une fois mêle considérations spatiales / techniques et considérations morales. Ainsi dans la Charte d'Athènes de 1933, Le Corbusier établit un constat sans appel et assez violent. Pour lui, les conditions de vie de l'homme ont radicalement changé. L'urbanisme doit s'adapter à l' « ère mécaniste » qui pervertit et met en danger la qualité de vie humaine. L'analyse de Le Corbusier est bien connue ; il isole trois fonctions dans la vie d'un homme : habiter, travailler, « se recréer ». La description des maux de la fonction habiter dans les années trente recoupe notre sujet.

Proposition 80 :

« Les vitesses mécaniques nouvelles ont bouleversées le milieu urbain, instaurant le danger permanent, provoquant l'embouteillage et la paralysie des communications, compromettant l'hygiène. (…) Ces vitesses désormais utilisables éveillent la tentation de l'évasion quotidienne, au loin, dans la nature, répandent le goût d'une mobilité sans frein ni mesure et favorisent des modes de vie qui, disloquant la famille, troublent profondément l'assiette de la société . Ils condamnent les hommes à passer des heures fatigantes dans toutes sortes de véhicules et à perdre, peu à peu, la pratique de la fonction saine et naturelle entre toute : la marche . » [27]

Cette analyse est savoureuse étant donné que la mobilité s'est accentuée. Son jugement paraît certes un peu désuet ; il livre cependant un diagnostic urbain qui aura une grande influence sur l'urbanisme d'avant et d'après guerre.

L'habitat pavillonnaire, alors naissant, est assimilé à la « banlieue ». Ce rapprochement entre banlieue (par définition ce qui est au ban de la ville d'une distance d'une lieue) et habitat pavillonnaire est à l'époque courant car c'est là qu'en effet s'installe les première formes sauvages d'habitat pavillonnaire, les premiers lotissements, pas toujours maîtrisé et vivables.

Proposition 20 :

« Les banlieues sont aménagées sans plan et sans liaison normale avec la

[26] DEZES, Marie-Geneviève. La politique pavillonnaire – L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-13.

[27] ***LE CORBUSIER. La Charte d'Athènes, suivi de Entretien avec les étudiants des écoles d'Architecture – Edition Seuil, collection Point. Paris : 2003. p-103.***

ville. Les banlieues sont des descendantes dégénérées des faubourgs(….) L'ère du machinisme est caractérisé par la banlieue, terrain sans tracé défini où se déversent tous les résidus, où se risquent toutes les La tentatives, où s'installent souvent les artisanats les plus modestes avec des industries jugées a priori provisoire dont certaines connaîtront un accroissement gigantesque. La banlieue est le symbole à la fois du déchet et de la tentative. C'est une sorte d'écume battant les murs de la ville. Au cours des XIX° et XX° siècles, cette écume est devenue marée, puis inondation. Elle a sérieusement compromis le destin de la cité et ses possibilités de croître selon une règle . Siège d'une population indécise, vouée à de nombreuses misères, bouillon de culture des révoltes, la banlieue est souvent dix fois, cent fois plus étendue que la ville. De cette banlieue, où la fonction distance-temps pose une lourde question qui demeure sans réponse, certains cherchent à faire des cités-jardins. Paradis illusoire, solution irrationnelle ». [28]

Proposition 22 :

« Les banlieues ne sont souvent qu'une agglomération de baraques où la viabilité indispensable est difficilement rentable. (…) Sa laideur et sa tristesse sont la honte de la ville qu'elle entoure . Sa misère, qui oblige à gaspiller les deniers publics sans le contrepoids de ressources fiscales suffisantes, est une charge écrasante pour la collectivité . Les banlieues sont l'antichambre des villes. » [29]

S'ajoute souvent à cette interprétation, une dénonciation des intérêts privés que masque mal, pour ses détracteurs, une façade de conservatisme social.

Proposition 72 :

« Cette situation révèle, dès le début de l'ère machiniste, l'addition incessante des intérêts privés. La prééminence des initiatives privées, inspirées par l'intérêt personnel et l'appât du gain, est à la base de ce regrettable état de choses. (…) Les constructions de logements ou d'usines, l'aménagement des routes de terre, d'eau ou de fer, tout s'est multiplié dans une hâte et une violence individuelle d'où tout plan préconçu et toute méditation préalable étaient exclus. » [30]

Cette critique va présider à la naissance de l'urbanisme moderne, sous forme de plan, qui est une manière pour les architectes, urbanistes et politiques de retrouver une maîtrise sur le « chaos urbain ». Elle va se traduire par la promotion de l'habitat collectif, forme de totalitarisme « bétonier » qui sera souvent reproché à Le Corbusier.

Ainsi, à la Libération et dans les 20 années qui suivent (baby boom et décolonisation obligent), la mode architecturale et la politique urbaine se tournent vers le logement collectif en « tours » (pour les mieux lotis) ou en « barres ». Cette manière de construire est encouragée par l'idée qu'il faut construire, au sortir de la guerre, une France neuve, qui ne ressemble donc pas à la France des années 1930 où fleurissait le pavillonnaire sauvage.

[28] LE CORBUSIER. La Charte d'Athènes, suivi de Entretien avec les étudiants des écoles d'Architecture – Edition Seuil, collection Point. Paris : 2003. p- 43 à 45.

[29] LE CORBUSIER. Ibid. p- 46.

[30] LE CORBUSIER, Ibid. p- 96 et 97.

Cependant, l'entassement de population dans des logements collectifs effraient les politiques qui perçoivent le risque de contestation voire d'explosion. Cette peur se conjugue avec les envies des Français qui, l'augmentation du niveau de vie et des techniques aidant, souhaitent de plus en plus habiter une maison individuelle. C'est le retour en grâce du pavillon !

3- Faire du « collectif individuel » (années 60) ou le renouveau de la « question pavillonnaire » enjeux architecturaux, urbanistiques, économiques et sociaux.

Le retour d'une politique pavillonnaire, encadrée cette fois, est dû à une conjonction de facteurs : la naissance d'une génération de cadre, la baisse des coûts de production, l'influence américaine, la consommation de masse (naissance de l'électroménager, la voiture se répand rapidement), etc. Dans les années 1960, 66 % des Français ont la volonté d'accéder à la propriété d'une maison individuelle. Au niveau de l'Etat pourtant, l'idéologie de la Charte d'Athènes est encore très prégnante chez les hauts fonctionnaires de l'aménagement : le pavillon est réputé coûter cher, dévoreur de terrain, de voiries, difficile à équiper (notamment en école, équipement culturels, sociaux, etc.) ; même son esthétique est critiquée.

Cependant, sous la pression de l'opinion, les politiques vont chercher des solutions. L'initiative gouvernementale se fait sous Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement (66-67) qui souhaitait montrer que le logement individuel pouvait être moins cher que le logement collectif. C'est ainsi qu'est organisé en 1966 le fameux « Villagexpo » à Saint-Michel-Sur-Orge, qui connût un succès populaire très large. Selon le mot de Roland Nungesser, l'objectif était de faire du « *collectif individuel* » [31] grâce à des méthodes industrielles, avec une densité relativement élevée et des surfaces habitables faibles. La promotion s'est faite autour de l'idée de « *nouveau village* » pour repousser l'idée de quartier périphérique et donc de banlieue.

Une deuxième figure de cette politique pavillonnaire est Albin Chalandon (Ministre de l'Equipement et du Logement, 1969-1972) et ses « chalandonnettes », fameuses pour les problèmes techniques qu'elles connurent. Il se fixe comme objectif de construire, en 3 ans, 60 000 maisons. Un des enjeux de sa politique était, selon ses termes, de lutter contre l'idée « *qu'en France, on construit une maison pour 10 siècles »* [32] *.* La clientèle est créée, et un mouvement vers l'habitat pavillonnaire aussi : c'est le « mouvement des Castors », autrement dit le fait de vouloir construire sa maison soi-même. Les Français apprécient le confort, la liberté et l'autonomie que permettent ces nouvelles maisons. Sur cette base, les constructeurs (Kauffman and Broad, Phénix,…) vont naître, proposer des modèles de marché et développer le marché. La législation des années 1930 va s'étoffer.

[31] LAURENTIN, Emmanuel et V. LAMENDOU. La folie pavillonnaire : 1965 – 1975. France Culture, La Fabrique de l'Histoire, reportage radiophonique diffusé le 8.10.2001. Consultable sur internet : <URL : http://w1.ens-lsh.fr/urba

[32] LAURENTIN, Emmanuel et V. LAMENDOU. *Ibid*.

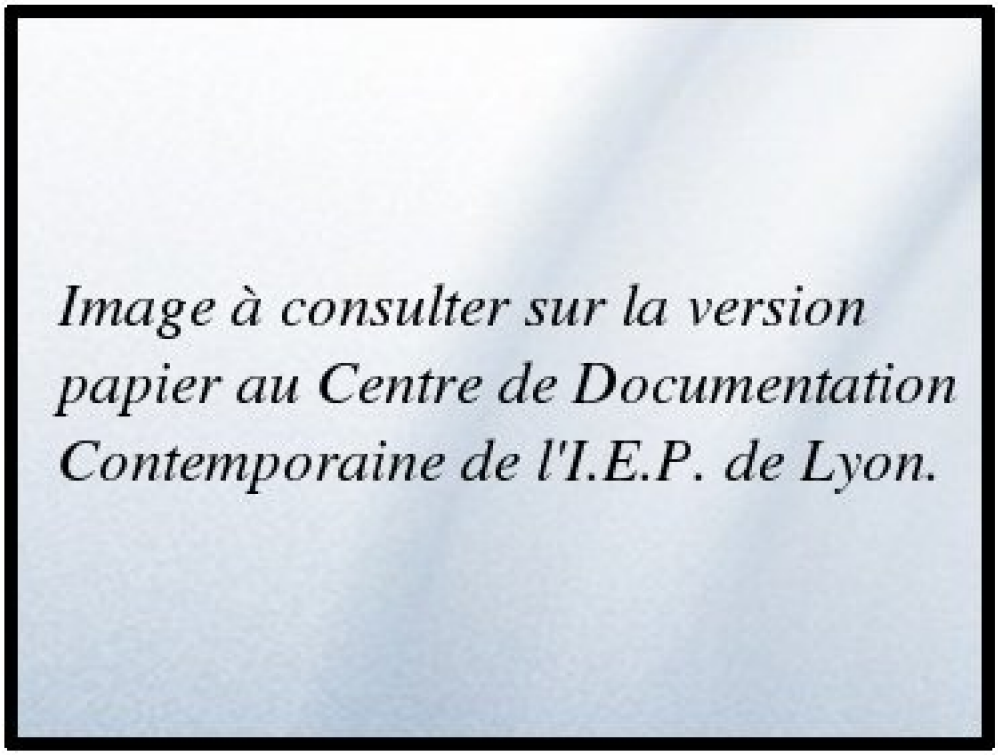

Exemple de Maison Phénix (années 1950-60)

Cependant, comme le fait remarquer Annie Fourcaut, « *la France n'a pas l'expérience du pavillonnaire moderne, comme on a pu le trouver en Allemagne par exemple* » [33] . D'où un manque d'audace, d'inventivité dans les modèles qui sont proposés. Sous l'argument d'un esprit conservateur des Français qui leur serait « naturel » en matière d'habitat, les constructeurs choissent des « *solutions rassurantes* » [34] . C'est une limite au rêve de la diversité (« une maison qui me ressemble ») car les acheteurs ont conscience que s'ils veulent un jour pouvoir revendre, il faut que ces maisons aient toutes un « petit air de famille »…

Or qu'en est-il aujourd'hui ? La « banlieue » n'est plus le seul lieu de l'habitat pavillonnaire. Ces lieux se sont diversifiés, et avec eux les discours portés sur l'habitat pavillonnaire. Le pavillon est en banlieue, en bordure des petites villes, voire isolé (le fameux « mitage ») : les pavillons, sous des formes peu variées ont véritablement envahi les paysages français. On ne s'y oppose plus vraiment : un certain remords des architectes et des urbanistes français, suite aux critiques de ce qui a été fait, sous leur impulsion, dans les années 1950, 60 voire 70, les ont assagi. On ne rejette plus totalement la maison individuelle : les architectes s'impliquent pour réfléchir sur des formes moins violentes, plus intégrées. L'objectif des (rares) initiatives est de montrer que la forme individuelle n'est pas forcément marquée en France par le conservatisme. Deux exemples de cette réflexion :

[33] LAURENTIN, Emmanuel et V. LAMENDOU. *Ibid*.

[34] LAURENTIN, Emmanuel et V. LAMENDOU. *Ibid*.

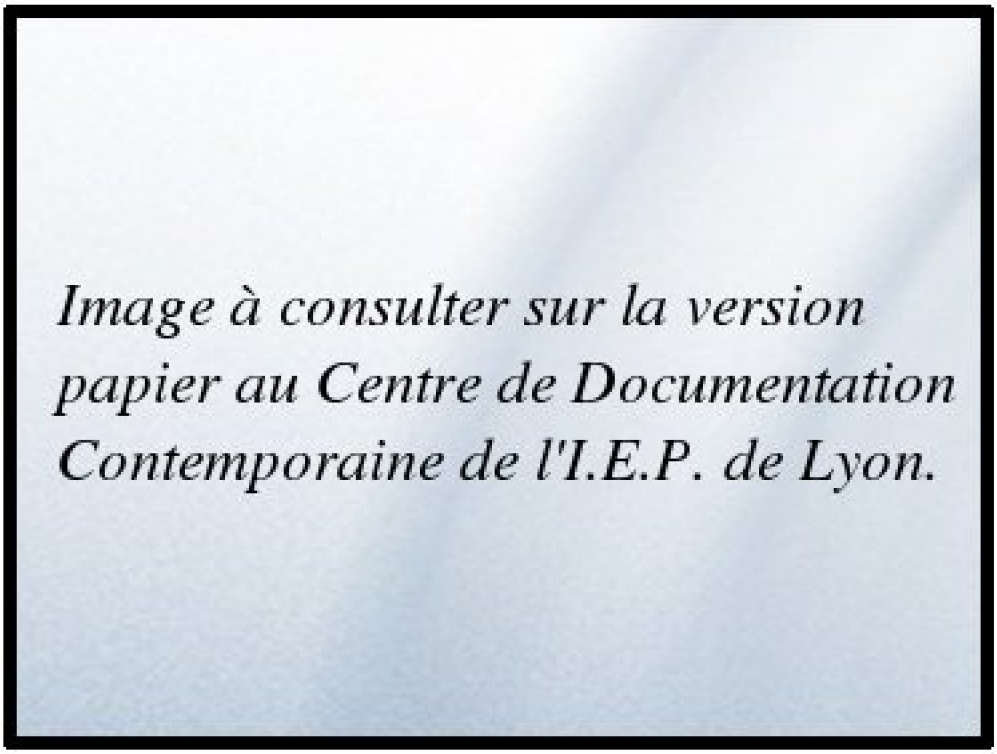

(visualisation d'une maison Phénix conçue par l'architecte Jacques Ferrier)

« Chacun garde en soi le rêve, souvent inaccessible, d'un espace de vie que l'on aurait inventé, adapté et maîtrisé, aux fins de satisfaire ses besoins et ses aspirations les plus profonds, sans sacrifier aux limitations et contraintes qu'imposent toute collectivité. Les architectes aussi sacrifient à ce rêve : rares sont les créateurs contemporains qui n'ont pas conçu « leur » maison (…). (…)Par ailleurs, les spécialistes de l'aménagement urbain – tout comme ceux de l'environnement – dénoncent régulièrement l'impact souvent désastreux de maisons individuelles mal conçues, et dont la prolifération non maîtrisée concourt à la dégradation des secteurs péri-urbains. » [35]

Malgré tout, la critique architecturale et urbanistique de l'habitat pavillonnaire existe – la dénonciation est même majoritaire parmi les architectes. Elle se caractérise notamment par la critique de la tendance à l'individualisme, une architecture standardisée, une architecture-objet, qui se rapproche finalement plus de l'ingénierie. Ainsi, Henri Gaudin exprime son malaise face aux évolutions urbaines récentes : « *On ne peut faire quelque chose de socialement digne dans le repliement égoïste de chacun. Le terme même de « maison individuelle », d'ailleurs est étrange : une maison, au sens strict, ne peut pas être individuelle ; « familiale » à la rigueur »* [36] . Cette critique de la forme prend encore une fois des tours moralisant sur la manière de vivre. Pour lui, en effet, « *là où s'arrête la*

[35] Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. p-5-14.

[36] GAUDIN, Henri. Entretien. La ville dans la maison. Projet, 1995, n°243. p-85.

construction, commence l'habitation. Trop de gens croient que l'architecte s'occupe surtout de la matière et de la technique » [37] .

Les termes du débat ont changé. La « crise des banlieues » a posé la question du « lien social ». Le but de l'architecte / urbaniste et du politique est d'éviter ce phénomène de ségrégation fonctionnelle et sociale. L'échec suprême est le « quartier », son antidote : la mixité ! Henri Gaudin cherche à dépasser les arguments esthétiques qui relèvent souvent de l'élitisme pour placer son argumentation à un niveau plus « humain », celui très flou du « vivre-ensemble ». « *Les architectes ne sont jamais que les sismographes de la fracture sociale. (…) L'architecture (…) reflète l'individualisme dominant : chacun dans son pavillon, cultivant son jardin, lavant sa voiture…Cela ne crée pas de la ville, de l' « être ensemble »*. » [38]

D'autant qu'un certain nombre de sociologues semblent s'inquiéter d'une précarité en germe dans les zones périurbaines. Cette précarité se caractériserait par un manque de mobilité. En effet, pouvoir habiter en pavillonnaire c'est pouvoir se déplacer ; or les lotissements pénètrent de plus en plus les campagnes, sont donc de moins en moins bien desservies par les réseaux de transports en commun, les services de proximité,…Le rêve d'intimité et de tranquillité se transformerait en cauchemar de solitude et d'enfermement, ce type d'habitat ne favorisant pas les solidarités et les rapports de voisinage. C'est l'avis de Franck Scherrer et Emmanuelle Bonerandi qui, dans un récent article [39] , mettent en avant la diversité de situation dans le pavillonnaire et une politique de la ville qui n'a pas intégré la prolifération de cet habitat : « *Pour ces « captifs d'une localisation sous contrainte », dont parle Marie-Christine Jaillet, le rêve d'une maison individuelle prend les formes d'une HLM à l'horizontale, caractérisée par le manque de mobilité, la perte des liens sociaux, voire l'enfermement* ».

Tout cela n'est finalement qu'une histoire de *point de vue*…

Il reste que l'habitat pavillonnaire est définitivement ancré dans l'esprit de tous comme une forme d'habitat « populaire ». Populaire dans un double sens : qui plaît au peuple, au plus grand nombre ; mais aussi qui n'est pas en usage dans les milieux bourgeois, l'élite. Il est, de même, l'incarnation de l'individualisme et du conservatisme.

Section 2 : Le « commun » de l'imaginaire pavillonnaire.

Pour Bernard Lamizet, l'imaginaire est constitué de l'utopie, du projet [40] . L'imaginaire trouve rarement une traduction complète dans le réel, mais guide notre action, notre

[37] GAUDIN, Henri. *Ibid*. pp-83 et 84.

[38] GAUDIN, Henri. *Ibid*. pp-84 et 85.

[39] SCHERRER, Frank et Emmanuelle BONERANDI. Entre ville et campagne : un nouvel espace de vie, Sciences Humaines, Hors-série, 2005, n°50. p- 26 et 27.

[40] Séminaire de Bernard Lamizet à l'IEP de Lyon, « Politique, culture, espace public », 2005-2006, séance 1.

engagement dans le réel.

L'idée d'utopie, qui signifie étymologiquement « le lieu qui n'existe pas », s'applique assez bien à l'habitat pavillonnaire qui naît d'abord d'une image : c'est l'imaginaire collectif positif attaché à l'habitat individuel. L'imaginaire, que nous comprenons ici dans sa dimension collective et singulière, est un « *fantasme d'idée* » [41] qui ne reposent pas sur l'expérience. L'imaginaire est ce qui conditionne notre regard sur toute chose, ce que nous allons aimer ou non, ce qui va sembler nous convenir ou non…

J'envisagerai deux cadres d'analyse pour comprendre les éléments constituant l'imaginaire « commun », populaire autour du pavillon :

d'une part, le pavillon comme rêve du singulier (1)

d'autre part, le pavillon comme utopie collective (2) autour de la notion de bonheur.

1- Le rêve pavillonnaire.

On ne peut séparer l'imaginaire qui entoure l'habitat pavillonnaire de son contexte d'apparition : ne serait-ce pas la dureté des nouvelles conditions de la société industrielle – violence du travail, des humains, des paysages - qui pousse les êtres humains à rêver ? Cette nouvelle société, où tout semble accessible, ne lui offre-t-elle pas la possibilité de voir ses rêves réalisés grâce au progrès, à la liberté ?

Le rêve pavillonnaire est composite. J'en analyserai deux éléments : tout d'abord, le pavillon est un habitat pour l'homme d'un point de vue spatial, c'est le mythe de la cabane (A) ; ensuite, le pavillon est un habitat pour l'homme d'un point de vue temporel, c'est l'idée que l'on construit sa vie dans le pavillon (B).

A- Le mythe de la « cabane ».

Le mythe de la cabane est souvent présenté comme le début d'une histoire de l'architecture, et notamment de la maison [42] . La cabane, abri primitif construit par l'homme à l'état de nature, permet de s'abriter des éléments et surtout d'abriter la famille autour du foyer. Cette idée connut un grand succès au XVIII° siècle alors que se propagent les idées de Rousseau ; quelle est l'acuité de ce mythe pour comprendre l'habitat pavillonnaire ? C'est, encore une fois, le rêve, mais le rêve « primitif », celui de l'enfant qui construit lui-même, au cœur de son environnement une sphère d'intimité [43] . On peut ainsi dégager deux éléments qui nous intéressent pour le pavillon :

- d'une part, l'idée d'autonomie que porte le pavillon : pour beaucoup d'habitants

[41] Séminaire de Bernard Lamizet à l'IEP de Lyon, « Politique, culture, espace public », 2005-2006, séance 3.

[42] Marc-Antoine Laugier, architecte, a notamment théorisé à nouveau ce mythe de la cabane en 1755, qui trouve son origine chez les Grecs dans l'Antiquité. Cette référence très forte reste encore utilisée, notamment Le Corbusier construisit sa propre démonstration de cabane : « *Voici la maison primitive : là se qualifie l'homme : un créateur de géométrie ; il ne saurait agir sans géométrie. Il est exact. Pas une pièce de bois dans sa force et sa forme, pas une ligature sans fonction précise. L'homme est économe. »*Le Corbusier, Une maison - un palais, 1928, éditions Connivences, Paris, 1989, p. 38.

pavillonnaire, la possibilité d'intervenir dans la construction de son habitat est très importante. De nombreux constructeurs –Phénix notamment – insistent désormais sur le fait que les futurs propriétaires sont en contact direct avec le maître des travaux, les entreprises,… (bien qu'on doute que beaucoup de biais par rapport au modèle initial soient possibles !).

- D'autre part, la possibilité de l'évasion dans la maison. Une pièce prend de plus en plus de place dans les pavillons, celle du garage où l'on range la voiture bien sûr, mais aussi les outils, les vieux meubles et jouets… : lieu d'intimité où le désordre est possible. Ce lieu peut être plus matériellement signifié : ainsi en est-il des cabanes à jardin qui prennent souvent l'allure d'abri en bois (présence d'un élément « naturel », solide et éphémère) ; ainsi en est-il aussi des cabanes pour enfants.

Cabanes en pavillons[44].

[43] FRONT-RÉAULX (DE), Dominique, Réalités et mythes de la cabane dans l'histoire de l'architecture de 1750 à 1930, extraits d'une conférence à l'Institut Français d'Architecture, 13 mars 2002. [en ligne] [consulté le 30.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.artsculture.education.fr/RegardsPremiers/archi_2a.htm

[44] *Photographies : Rose Mégard, Annexe 5, série 4 et 5.*

B- Habiter sa vie.

La maison est entourée en France d'un imaginaire singulier très fort : elle est vécue sur le mode du futur. On peut même dire qu'elle porte l'avenir de celui qui va l'habiter ou l'habite. Le pavillon est bel et bien confondu dans l'imaginaire singulier avec le rêve de la maison. Maison, qui sert de premier lieu d'analyse à Gaston Bachelard pour illustrer la notion d' « imaginaire poétique » [45] :

« Il y a un sens à prendre la maison comme instrument d'analyse pour l'âme humaine. Aidés par cet « instrument », ne retrouverons-nous, en nous-mêmes, en rêvant dans notre simple maison, des réconforts de grotte ? (…) Non seulement nos souvenirs, mais nos oublis sont « logés ». Notre inconscient est « logé ». Notre âme est une demeure. Et en nous souvenant des « maisons », des chambres, nous apprenons à demeurer en nous-mêmes. On le voit dès maintenant, les images de la maison marchent dans les deux sens : elles sont en nous autant que nous sommes en elle ».

De même, pour Le Corbusier, la maison

« provoque une véritable hystérie sentimentale : faire sa maison, c'est à peu près comme faire son testament…Quand je ferais ma maison…je mettrai ma statue dans le vestibule et mon petit chien Quetty aura son salon. Quand j'aurai mon toit, etc…thème pour le médecin neurologue. Lorsque l'heure a sonné de bâtir cette maison, ce n'est pas l'heure du maçon, ni du technicien, c'est l'heure où tout homme fait au moins un poème dans sa vie (…) car une maison est le couronnement d'une carrière » [46] .

H. Raymond et son équipe [47] confirment, moins ironiquement et en s'appuyant sur les interviews réalisées dans les années 1970, la valeur attribuée au pavillon. Ils notent, en effet, que le pavillon est l'objet d'un « investissement affectif » sur le long terme. L'horizon est celui de la vie, d'une « carrière » : « *Le jour où j'ai eu cette maison, pour moi il n'y*

[45] BACHELARD, Gaston. La poétique de l'espace - Presses Universitaires de France. Paris : 6° édition, 1970. pp-19.

[46] ***LE CORBUSIER cité par L.C.Vers l'architecture - Vincent Fréal Editions, collection de l'Esprit Nouveau. Paris : 1958.***

[47] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p- 105.

avait plus rien qui comptait ; je me suis sacrifié ici ».

Le pavillon, dont la forme est assez peu « libre », offre pourtant cet espace de « poésie » : il peut accueillir la combinaison (plus ou moins) originale de choses, d'expériences, de frustrations de chaque être humain, pour la constitution du « chez-soi ». On projette beaucoup d'objets et de sentiments dans une maison : « notre » maison c'est avant tout avoir une maison qui nous ressemble.

Or comment séduire les futurs habitants quand on produit un « modèle » de pavillon ? Comment font les constructeurs pour intégrer cette dimension « réalisation d'un rêve », par définition personnelle, que l'on ne peut pas partager ? Analysons pour cela la rhétorique du constructeur Phénix, qui réalise environ 4000 maisons par an, contenue dans sa brochure [48] . La notion de rêve y tient une place centrale, largement appuyée par des images. Notons d'ailleurs que le rêve est la mise en image de notre inconscient [49] .

Par exemple, sur la première page, une bulle montre une photo où se tient une famille souriante dans un salon clair et moderne : en arrière plan, la mère lit dans le canapé, pieds-nus, derrière elle on distingue un jardin avec une pelouse et des arbres ; au premier plan, un père joue avec sa fille sur une table basse en bois, tous deux sont assis sur un tapis. Sur cette première page, rien d'autre que le sigle « Maison Phénix », l'adresse mail de l'entreprise (en vue mais dans des proportions discrètes) et cette phrase, encadrée : « *Votre rêve à l'abri du hasard* ». Comme De Gaulle adressait à la foule algéroise son fameux « je vous ai compris ! », Phénix semble nous inviter dans son univers, « nous *regardons* dans la même direction : la réalité de votre rêve », « vous en rêvez, Phénix le fera ». « Votre rêve » ; pas besoin d'en dire plus, pas besoin d'en *voir* plus. Plus loin, dans le programme, on peut lire « *Avant tout, une maison s'imagine, se rêve, se désire. (…) Chacun dans le foyer y apporte sa part d'exigence* ».

La notion de rêve qui entoure la maison est donc très particulière : elle donne l'illusion d'une dimension singulière (c'est votre projet, nous répondons à votre rêve), mais en même temps, ce rêve se vit sur le mode du collectif (la famille, les voisins, …). C'est donc la mise en forme d'un inconscient collectif vécu sur le mode singulier, puisque le constructeur, éventuel architecte, s'efface [50] . Il est intéressant de remarquer que la première image est celle d'un intérieur où très peu d'éléments architecturaux sont présents : l'habitat ne doit pas être vécu sur le mode de l'imposition, que ce soit l'imposition du lieu ou d'un mode de vie.

C'est pourquoi cette notion de rêve de la maison, du pavillon semble très liée à la base de l'imaginaire collectif pavillonnaire : la réalisation de la somme des rêves singulier est « le bonheur » où là encore certaines images sont récurrentes.

48 Maison Phénix. Annexe 1.

49 Séminaire de Bernard Lamizet à l'IEP de Lyon, « Politique, culture, espace public », 2005-2006, séance 3.

50 Les architectes s'interrogent souvent sur la confrontation de leurs désirs avec celle de leur client, cf. débats à La Tourette, 15 et 16 mars 2006, rencontre « Regard, Espace, Architecture ».

2- L'utopie pavillonnaire : maison, famille, loisir.

Ce sont donc les conditions d'une société heureuse que les politiques, architectes, etc. cherchent à créer ; car une communauté caractérisée par le bonheur est une société pacifiée. C'est à ce titre qu'ont été inventées les premières formes utopiques d'habitat pavillonnaire sur le mode de la communauté (A) abandonné pour des formes moins exigeantes vis-à-vis de l'individu (B).

A- Du mythe de la communauté…

Il est intéressant de fouiller l'histoire des idées urbanistiques. Parmi les « pré-urbanistes », on trouve quelques idéalistes pour qui le pavillon – contrairement aux valeurs qui lui seront plus tard attachées – est le symbole d'une unité, une matrice d'une communauté, très influencés par l' « Utopia » de Thomas More. C'est le cas des « colonies » qu'ont souhaité créer l'Anglais Robert Owen qui créa « New Harmony » en 1825 dans l'état de l'Indiana aux Etats-Unis (alors territoire de tous les possibles) ; du Français Etienne Cabet qui fonda dans l'état du Texas aux Etats-Unis en 1848 la « République Icarienne » ; enfin du Français Charles Fourier dont les « Phalanstères » sont les mieux connus.

Toutes ces expériences du début du XIX° connurent des échecs, mais marquèrent les esprits, notamment dans l'idée que le logement puisse changer les structures de la société. Des idées qui sont aujourd'hui bien loin des préoccupations de promoteurs et des habitants pour qui la seule communauté qui semble compter est la communauté familiale, et encore réduite à son élément minimum : la famille « nucléaire », pour concéder au langage de notre époque.

B- …à l'idéal d'une société pacifiée.

Après les échecs de ces utopies, le pavillon est devenu l'image d'un bonheur personnel. Il a même pendant longtemps (et est toujours ?) assimilé à un « caractère national » : le bonheur du Français est lié à la possession d'un « chez-soi », accession à un bien qui conduit à une stabilité nationale. « En banlieue, comme partout en France, chacun vit pour soi, surtout en pavillon », ou « Le rêve du Français, c'est tout de même son petit pavillon ». Le développement du pavillonnaire, c'est la vision d'une société de classe moyenne, d'un bonheur fondu dans l'accession du plus grand nombre à la petite propriété. De même, la fondation BMW a réalisé une enquête auprès d'enfants de 8 à 12 ans dont les dessins ont « *conforté les attentes d'espaces verts et de convivialité exprimées par leurs parents* » [51] : les éléments récurrents étaient des maisons individuelles « - *conformément au rêve Français du pavillon »*, intégrant la naturalité et la pratique d'activités communes.

En 1928, Paul Reynaud décrit le but qu'avaient poursuivi avant lui les catholiques sociaux via une politique pavillonnaire : « Vous ne parlez que de logements, vous ne

[51] Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. p-18.

prévoyez pas un coin de verdure où la jeune mère puisse allaiter son enfant et où les enfants puissent s'ébattre. Nous parlons sans cesse des progrès de la démocratie, mais le premier des progrès de la démocratie consisterait à permettre à ces populations de s'épanouir, de respirer, en un mot, à leur donner du bonheur » [52] . On repère, dans cette phrase de Reynaud, deux éléments essentiels de l'utopie pavillonnaire, fondatrice de ce type d'habitat que nous allons analyser : le jardin et la famille.

C- Les éléments d'une utopie pavillonnaire : jardin et famille.

Il est intéressant d'arrêter notre réflexion sur la présence du jardin dans le pavillon. Le pavillon est décrit par beaucoup comme une maison « dont on peut faire le tour ». Mais le jardin, qui semble être une nécessité dans la définition de l'habitat pavillonnaire n'a pas seulement un rôle de circulation dans l'espace pavillonnaire. Le jardin est entouré de deux imaginaires bien définis.

Il est d'abord un moyen de faire référence à l'homme à l'état de « nature », c'est-à-dire avant la culture. Cet état de nature est bien évidemment un état mythique, jugé positif. Ce n'est pas la nature sauvage, où rien n'est maîtrisé mais une nature « rêvée », assimilée à un jardin d'Eden, espace clos d'intimité et de liberté.

D'autre part, les espaces verts sont crédités d'une forte valeur positive pour l'homme : alors que la nature assainit, la ville pervertit, physiquement mais aussi socialement. Le jardin a donc une valeur « hygiénique ».

Il est d'ailleurs significatif que les formes primaires d'habitats pavillonnaires, là encore forme d'habitat populaire, se soient faites sous forme de « cités-jardins », théorisée par Ebenezer Howard au début du XX° siècle - qui ne se sont pas implantées en France. L'objectif des « cités-jardins » était de recréer la « ville à la campagne ». Ce peut être une réaction au « réel » des sociétés nouvellement industrialisées, c'est-à-dire l'effacement de la séparation entre ville et campagne (dépassement ou effondrement des remparts, diffusion des réseaux électrifiés, routiers,…). Il s'agit dans l'ensemble de créer un territoire nouveau, intermédiaire entre deux types jusqu'alors bien séparés.

D'espace de travail, et donc de contrainte, le territoire devient espace de loisir, de détente, de liberté. Dans l'esprit populaire pourtant, la continuité entre leur façon d'occuper l'espace et celles de leurs prédécesseurs (qui sont souvent leurs ancêtres) est réelle : une nouvelle forme de ruralité, comme le montre les lotissements à Châtillon-sur-Chalaronne, un niveau de vie élevé n'est pas la caractéristique première des nouveaux lotissements pavillonnaires ruraux.

Ce goût pour la nature connaît un renouveau, encore limité dans l'habitat pavillonnaire mais certain, via l'intérêt pour le « développement durable » et l'écologie. Les jardins en question servent de transitions entre les espaces publics et les espaces privés : jardins et avenues arborées dans la cité, elle-même entourée d'une ceinture agricole.

[52] REYNAUD Paul – Débat de la Loi Loucheur, JO, Débats Parlementaires, Chambre 2ème séance, 3 juillet 1928, *cité par* DEZES, Marie-Geneviève. La politique pavillonnaire – L'Harmattan, Habitat et Société. Paris : 2001. p-13.

Le jardin y est donc vécu comme une zone neutre, un espace qui n'est pas un lieu, une « utopie ».

C'est une réalité sociologique : la plupart des habitants de pavillonnaire sont des « familles ». De ce point de vue, le pavillon est héritier de deux traditions pourtant contradictoire : le conservatisme (la famille est une valeur centrale) et la modernité (indépendance de tous les individus). Le pavillon est un lieu pour une famille rêvée. On peut se reporter à nouveau au fascicule publicitaire de Maisons Phénix [53] dont la première page illustre bien cette double influence. On observe une confusion entre l'identité spatiale et l'identité familiale.

Le pavillon, c'est tout d'abord le foyer. Le terme de foyer est d'autant plus intéressant qu'il est polysémique. En effet, celui-ci désigne à la fois le centre spatial de la maison (là où on fait le feu) et une entité globale (lieu où habite la famille). Ce terme de foyer est bien présent dans la rhétorique des constructeurs. Par exemple, page 5, « *Chacun dans le foyer y apporte sa part d'exigence* » [54] . Le pavillon est taillé « sur mesure » pour la famille, chaque pièce a sa fonction, chacun a sa pièce ; les enfants sont en sécurité sous l'œil des parents, qui y trouvent l'espace et le temps de se reposer, mais aussi celui d'éduquer.

C'est aussi une famille dont l'intimité est protégée (cf. photo : prise à l'intérieur du pavillon) : Phénix nous vend la possibilité de réaliser un « cocon familial ». D'autant plus, que l'accession à un logement répond à un besoin de sécurisation de la famille : soit du couple pour la préparation à la retraite, soit de la famille dans son ensemble pour la constitution d'un « patrimoine ». Cette famille qui constitue le foyer est une famille nucléaire : c'est la famille du XX° siècle, dont l'image a été, encore une fois, largement construite par les médias (à coup de sondage, de statistique, de série TV, de marketing…) : un foyer, unis, heureux mais réduit et équilibré. Le pavillon est le lieu de l'économie domestique et du loisir familial.

Le pavillon est ensuite le lieu d'une famille moderne. En effet, le bonheur familial c'est chacun son espace. Le fait de pouvoir vivre ensemble tout en permettant à chacun de vivre sa vie. Le pavillon est donc l'habitat d'une famille nucléaire : pas question, en effet, de vivre sous le même toit que ses parents ou d'accueillir le foyer nouveau de ses enfants. Là encore, la première page, de la publicité Phénix est édifiante : l'enfant est unique, le mari s'occupe de sa fille pendant que sa femme lit. La famille est dans le salon, dans un intérieur assez moderne. Les activités attachées au pavillon sont le loisir et la consommation. On comprend bien que pour le constructeur, il s'agit de séduire tous ses membres « qui ont tous leur avis, leurs envies » ; mais c'est aussi, indéniablement, une famille rêvée nouvelle. Les constructeurs ont bien enregistré les évolutions sociologiques, émancipation de la femme en première ligne. Elle se caractérise par une liberté de ses membres qui ne remplissent plus nécessairement leur « fonction sociale » traditionnelle (pas de hiérarchie, la femme n'est pas dans la cuisine,…). C'est l'émergence d'un « moi multiple » [55] : l'individu moderne est plus changeant et la maison n'est plus une barrière à

[53] Maison Phénix. Annexe 1.

[54] Maison Phénix. Annexe 1.

ces changements.

Spatialement, on peut noter des transformations : la cuisine est « intégrée » (ouverte ou en lien avec le salon) et les pièces de plus en plus multifonctionnel [56] . L'espace du quotidien, comme la société, n'est plus autant figé. Mais la maison reste un cadre (le dernier ?) pour cette « cellule familiale éclatée ».

Titre 2 : La création d'une « image pavillonnaire ».

Face à l'habitat ou l'habitant pavillonnaire, quelles images ceux-ci nous renvoient-ils ? Nous intéresserons ici à la production d'images d'abord proprement paysagères (section 1), puis d'images en termes de mode de vie (section 2), pour enfin s'interroger sur la possibilité d'une identité collective ou même politique unifiée (section 3).

Section 1 : La création d'un paysage: du ciel et de la terre.

J'ai passé, au cours de mon enfance, toutes mes vacances à Hachimette, petit village à mi-chemin de Lapoutroie (Vosges) et Kayserberg (Alsace). (…) J'ai vu alors la physionomie du village se transformer : des haies, des clôtures, des volets peints de couleurs étrangères au lieu, des noms de maisons qui n'avaient rien d'alsacien, des chemins vicinaux goudronnés, des éclairages publics, des chemins forestiers équipés d'un parcours de santé et d'aires de jeux,… » [57]

Le paysage est *"la partie d'un pays que la nature présente à un observateur »* [58] . Le paysage est donc ce qui s'offre au *regard*. La ville crée des paysages, elle fait signe : elle se rend lisible. Nous avons ici un paysage qui est évidemment artificiel, en tant qu'il est créé par la main de l'homme. Ainsi pour Bernard Lamizet, « *la ville est un espace de paysages, que ses formes mêmes rendent lisible. La ville fait de l'espace même un système de signes, en traçant une séparation entre ses propres structures et les structures d'un réel extérieur à elle* » [59] .

Le paysage a une dimension proprement matérielle. Pour Christian Norberg-Schulz, on peut le ramener à la notion de «lieu », dans lequel il voit « *un ensemble fait de choses*

[55] Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. p-28.

[56] LACAZE, Jean-Paul. Les Francais et leur logement - Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Paris : 1989. pp-41.

[57] PAQUOT, Thierry. Homo Urbanus – Edition du Félin. Paris : 1990. Conclusion.

[58] Le Petit Robert, version intranet de l'Université Lyon 2. Article « paysage ».

[59] LAMIZET, Bernard. Les lieux de la communication – Editions Mardaga, Philosophie et Langage. Lièges : 1992. pp-281.

concrètes qui ont leur substance matérielle, leur forme, leur texture et leur couleur » [60] . Comment caractériser le paysage créé par l'habitat pavillonnaire ? De quel « ensemble » est-il constitué ?

Nous l'avons vu, l'habitat pavillonnaire définit un espace urbain qui ne relève pas de la ville. Il est pourtant « accroché » à elle et est caractérisé par une véritable uniformité. Peut-on parler, à son égard, d'une forme de désert qui caractérise le « non paysage » [61] qui rejette et perd le *regard* ? Ou bien définit-il un espace très particulier que l'on peut rapprocher d'une « culture » ?

Nous verrons que ce qui ressort de l'ambiance pavillonnaire est surtout son caractère illusoire (1) ; pour ensuite, analyser le paysage global (2) qui nous permettra d'appréhender le pavillonnaire dans un environnement plus large.

1- L'illusion dans le paysage pavillonnaire.

A- La théâtralité.

On peut à nouveau faire appel à la notion de perspective pour qualifier ce paysage. En effet, l'aspect général de ce que l'habitat pavillonnaire offre au regard a quelque chose à voir avec la théâtralité, une sorte d'artificialité où l'on sent qu'une vie a lieu, est mise en scène avec ses personnages, ses histoires (de voisinage, de famille,…). C'est l' « atmosphère », selon le mot de Norberg-Schulz, qui définit le lieu pavillonnaire.

Comment cela est-il suggéré spatialement ?

L'habitat pavillonnaire intègre largement les effets de perspective, en utilise les outils que ce soit dans la forme de l'habitat lui-même (toits, colonnades, alignement et géométrie des portes et fenêtres, …) ou dans l'agencement général du quartier (allées, haies, rangées d'éclairages électriques,…). C'est pourquoi on retrouve les impressions laissées par les œuvres du début de la perspective que décrit Hubert Damisch. Ce dernier montre comment la perspective renforce le caractère illusoire, « théâtral » de ce qui est représenté [62] .

[60] NORBERG-SCHULZ Christian. Genius Loci, paysage, ambiance, architecture - Editions Pierre Mardaga. Liège : 3ème édition, 1997. p-8.

[61] NORBERG-SCHULZ, Christian. *Ibid.*

[62] DAMISCH Hubert, L'origine de la perspective, Champs, Flammarion, 1993 pp- 230 « *Que cette « ville idéale » (dans ce contexte, après tout, le titre n'est pour te déplaire), que cet aperçu, pour mieux dire, ou cette vue d'une ordonnance urbaine alors sans exemple dans la réalité, présente simultanément toutes les apparences d'une scène de théâtre, et d'une scène de théâtre « à l'italienne », qui emprunterait de la perspective son caractère illusionniste, nul ne saurait le nier ».*

Paysage et image comparés[63].

D'abord par l'aspect souvent improbable de ce qui est montré. Dans ce cadre, n'oublions pas que les futurs habitants du pavillonnaire achètent souvent leur maison sur la foi d'une image, d'une maquette, d'un plan, par définition non réalisé et qui prendra – on ne saurait en douter – une allure différente une fois réalisée. Un texte de Marie-Ange Brayer montre combien cette vision de la maison en maquette accentue son caractère illusoire. En effet, pour elle, « l'*image de la maison générée par la maquette et celle du film promotionnel les renvoient l'une à l'autre, comme à travers un miroir, où s'efface la voix de l'habitant, où ne reste plus la maison que comme simulacre d'un simulacre. L'objet originel nommé « maison » semble s'être perdu dans les réflexions d'une mise en abyme, dissocié en pure phénoménalité, transformé en pur espace projectif « visionnaire » »* [64] .

Voici quelques exemples de ce que l'on peut trouver sur Internet : les constructeurs mettent souvent en photos quelques modèles de leur réalisation « pour se faire une idée ».

[63] *En haut : pannaeau d'Urbino. Non attribué, connu comme une des premières représentations urbaines en perspective. En bas : photographie Rose Mégard, Annexe 5, série 5.*

[64] BRAYER Marie-Ange. La maison : un modèle en quête de fondation. Consultable sur internet : URL< : ww11.powerboutique.net/L02316/site/media/download/extrait/expo3a.rtf.

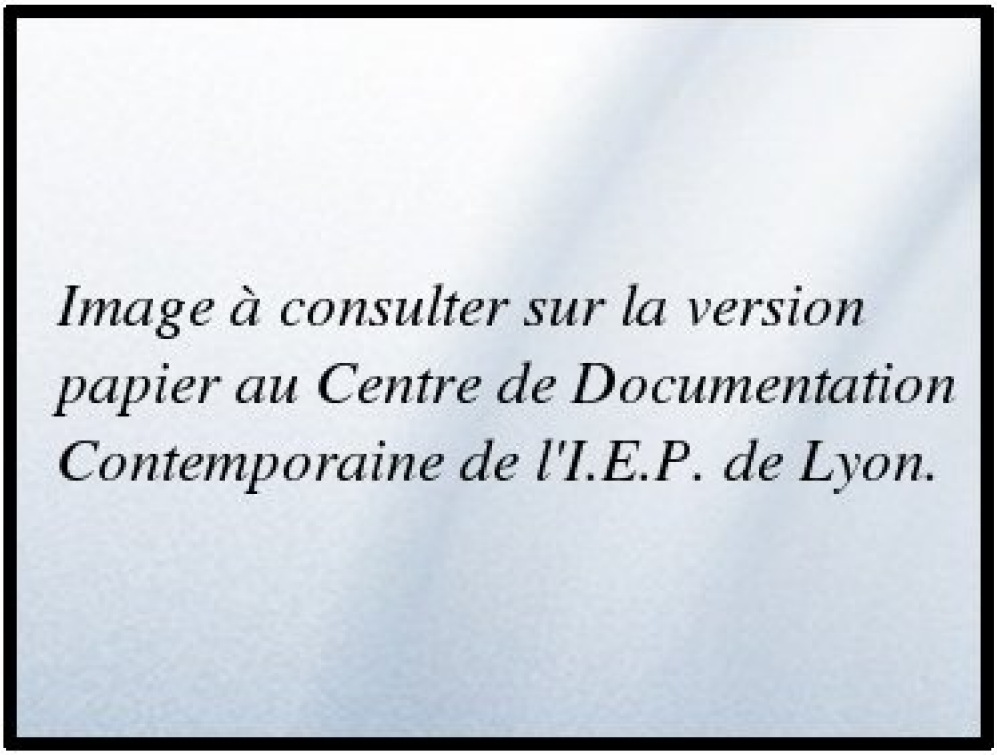

Exemple 1 : « Archivim »[65]

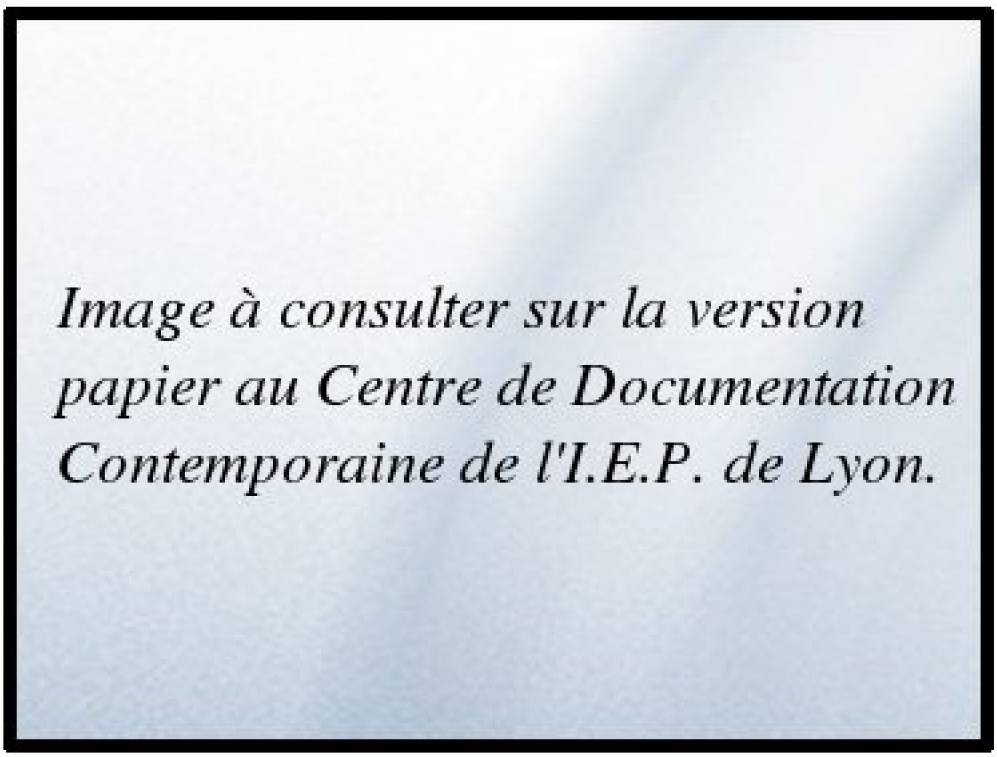

[65] *Archivim Constructeur, disponible sur le site : http://www.archivim.tm.f r/realisations.htm (dernière visite le 19 juillet 2006).*

Exemple 2 : « La Maison Française »[66]

Notons que, dans chacun de nos exemples, le lieu n'est pas précisé, ce qui renforce ce caractère illusoire du rêve possible. De même, la maison est présentée isolement, sans environnement proche. Cela pourrait être partout, un lieu « utopique », lieu qui par définition n'existe pas… Autre caractéristique, l'absence d'humains dans l'image et dans la réalité. Il est en effet très rare de faire des rencontres dans ces quartiers (les habitants circulant le plus souvent en voiture ou restant chez eux) et cela renforce cette idée de décor, de cette pure artificialité. Le promeneur y a une impression étrange, qui n'est certes pas ressentie à toutes les périodes du jour et de l'année, que, là encore, Hubert Damisch décrit bien à propos du panneau d'Urbino [67] : « *un désert donc, mais d'architecture (…). Un désert, mais où tout parle de l'homme, à commencer (…) par la récurrence obstinée du motif de la porte ou de la fenêtre, ouverte, fermée, ou seulement entrouverte : soit l'un des traits qui retienne le plus ton attention.* »

L'habitat pavillonnaire a un aspect très « léché », une sorte de « cité idéale » [68] des temps modernes, pastiche comme une vie à « *Pleasantville* » [69] . L'habitat pavillonnaire, ou lotissements pavillonnaires renvoient à une sorte d'espoir d'une vie idéale, renfermée sur une intimité limitée (famille, voisins). Ces lieux sont en fait, idéaux pour le jeu d'un drame ou d'une comédie quotidienne.

Cette théâtralité est renforcée par les couleurs, uniformément roses saumons, jaunes dorés, les toits en tuiles et les volets de bois (parfois colorés mais pas moins artificiellement). De même, l'agencement général du pavillon ne reprend-il pas cette fameuse séparation entre « côté cour » et « côté jardin » ?

L'habitat pavillonnaire donne aussi une impression de miniaturisation qui va encore dans le sens d'un espace rendu fictif. Les lotissements pavillonnaires donnent ainsi l'impression d'un parc immobilier. Cela ressemble à une maison, ou à une villa mais en plus petit : moins d'espace autour de la maison, moins d'espace entre les maisons. Les attributs sont là : toit en pente, en tuile, portiques, fenêtres avec volets, le portail… mais ce qui ressort c'est plus le sentiment d'une exposition de maison. Un « champ de maisons », que l'on a plantées ou posées (image d'autant plus amusante que les lieux où ont été implantés les lotissements étaient d'anciens champs de culture).

B- La naturalité.

[66] *La Maison Francaise, construction de résidences individuelles, disponible sur le site http://www.la-maison-francaise.fr/pages/residences_09.htm (dernière visite le 19 juillet 2006).*

[67] DAMISCH Hubert. L'origine de la perspective. Edition revue et commentée – Flammarion, collection Champs Art. Paris : 1993.

[68] Référence au Panneau D'Urbino,

[69] Film de 1998 réalisé par Gary Ross (US).Pleasantville, est une série en noir et blanc datant des années cinquante et située dans une agréable ville où tout n'est que bonheur, charme et simplicité. Les deux protagonistes du film se retrouvent un jour « zappés » dans la peau de personnages de la série.

Il accentue la perte de lisibilité entre urbanité et ruralité et une uniformisation des logiques esthétiques de construction. Dans l'espace pavillonnaire, le jardin est un espace de transition. Il s'oppose, à ce titre, fortement à l'espace qu'est la rue, ou supposée comme telle. La rue, pour Henri Raymond, est assimilée à un danger, notamment pour les enfants (rappelons que le pavillon est vécu comme l'habitat de la famille) : « *ce n'est pas simplement le danger de la circulation, c'est le danger représenter par autrui qui peut arriver et faire intrusion. Dans la rue, tout peut arriver* » [70] . Le jardin est ainsi un espace de certitude intermédiaire entre la rue et l'intérieur du pavillon. Les habitants prennent souvent d'ailleurs le soin de « renforcer » la barrière qui ceint leur propriété d'une rangée d'arbustes : dans le lotissement pavillonnaire le thuya a trouvé son milieu le plus naturel. La présence – systématique de jardin est aussi un symbole du naturel, « *opposé à l'artificiel* » [71] .

Autour du lotissement, la nature peut servir de « cache ». C'est le subterfuge souvent utilisé par les communes pour adoucir leur « erreur paysagère » : on plante des arbres. Ils apportent l'ombre, rafraîchissante et obscurcissante.

Dans le cas de Châtillon-sur-Chalaronne, la commune (ou le lotisseur / constructeur ?) a pris soin de planter quelques arbres. Dans le paragraphe sur l'insertion paysagère du lotissement « Le Clos des Narcisses » à Châtillon-sur-Chalaronne, on peut lire : « *Le projet prévoie le long de la route Départementale n°936 la création d'un grand espace vert planté d'arbres à haute tige. Un merlon d'une hauteur d'environ 2.00 mètres sera réalisé parallèlement à la route. Ces aménagements permettront de masquer les futures constructions et la voie nouvelle, et de limiter considérablement l'impact visuel depuis la R.D n°396* » [72] . Nous ne disposons pas de l'image du lotissement dans quelques années, si les arbres, encore jeunes, réussissent à pousser.

En quoi cette naturalité participe à l'étrangeté des lotissements ? C'est justement le contraste saisissant entre une « nature naturelle » et une « nature artificielle ». L'homme, au moins inconsciemment, est sensible aux questions d'implantation : on ne s'implante pas n'importe où. Certains terrains sont impropres à l'habitation.

C- La similitude et la répétition.

[70] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001.

[71] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid.*

[72] SARL ABCIE, note de présentation du lotissement Le Clos des Narcisses. Annexe 2.

Panorama d'un lotissement – lieu-dit La Montagne[73].

Le regard produit par ce type d'habitat est un *regard porté sur* la série, sur la répétition du même, mais sur la série d'individualités closes, sur la répétition d'unités d'habitation semblables les unes aux autres, mais toutes closes sur elles-mêmes dans cette répétition.

On sait d'où vient cette similitude : standardisation des modes de construction (qui ont une influence sur le coût de production), des biens de consommations (voitures, pots de fleur, piscines, volets en bois…).

La répétition est le fruit du code de l'urbanisme et de l'aménagement: on applique aux lotissements pavillonnaires une distance réglementaire minimum entre deux propriétés, la pente des toits est identique, la couleur des tuiles aussi, les « rues » sont bordées d'arbres et d'éclairages électriques, de ci de là une antenne, rarement une cheminée. Ces éléments donnent un rythme au paysage, un enchaînement régulier de vides et de pleins, que beaucoup qualifient de « monotone ». Pour Norberg-Schulz, la perte contemporaine de la notion de *lieu* est en effet liée au « *problème urbain* » :

« En tant que lieu urbain, l'implantation moderne est conçue comme « une maison gigantesque »(…). Le plan de la maison a été défini comme « libre » et l'espace comme un « fluide » continu qui distinguait à peine l'intérieur de l'extérieur. Un tel espace pouvait être approprié dans le cas d'une petite maison suburbaine et unifamiliale, mais il ne pouvait pas s'adresser à une situation urbaine. En ville, une distinction nette entre domaine public et domaine privé devient nécessaire, et l'espace ne peut « couler » librement » [74] **.**

On a l'impression que le *regard* ne passe pas : d'une part entre les unités elles-mêmes, d'autre part, du passant sur cet ensemble d'unité. Le regard défile, comme devant une rangée d'arbre. La comparaison avec l'image des « barres à l'horizontale » a bien donc une dimension paysagère (et pas seulement sociale !).

D- L'extension de l'espace couplée à un espacement des concentrations d'habitations : « on n'y voit rien ».

[73] *Photographie : Rose Mégard, Annexe 5, série 4.*

[74] ***NORBERG-SCHULZ, Christian. Genius Loci, paysage, ambiance, architecture -Editions Pierre Mardaga. Liège : 3°édition, 1997. p- 194.***

Coucher de soleil hivernal sur un lotissement au lieu-dit La Montagne.

[75]

Ce qui caractérise indéniablement l'habitat pavillonnaire est une « *dé-densification* » de l'espace urbain. Cela a un effet incontestable sur la lisibilité de l'espace. La ville à l'européenne est en général construite sur un modèle centralisé avec une concentration forte des habitations. Le village, à une taille certes plus réduite, reproduit ce modèle. Ainsi la ville ou le village a une signification paysagère : c'est une activité humaine qu'elle soit économique, sociale, culturelle d'une particulière intensité, traduite dans une concentration urbaine elle-même particulière (autour d'un centre). A un autre extrême, la ferme, bâtiment isolé dans un « vide » rural est aussi très lisible, figurant l'habitat, le travail et une grande partie du reste de la vie sociale.

Cette baisse des concentrations a largement été décrite au travers de l'« *urban sprawl* » [76] américaine. Marc Augé [77] fait de l'excès d'espace une des manifestations de la « surmodernité » (qui rentre dans notre phénomène d'urbanisation des mœurs) qui se traduit notamment par un surdéveloppement des moyens et des réseaux de transport. Cet étalement urbain établit une sorte d'égalité sans saveur : ce qui est sous nos yeux pourrait être ailleurs. Nous ne connaissons pas ce lieu, mais nous le voyons près de chez nous ou à la télé. Marc Augé décrit un changement d'échelle : dans le cas de l'habitat pavillonnaire, il semble plutôt que l'échelle a disparu. L'homme n'a d'abord plus de mesure par rapport au pavillon. L'homme est exclu du pavillon puisque l'espace pavillonnaire est construit non pas pour la vie en commun mais pour un principe abstrait, une image de maison.

L'échelle a disparu ensuite au niveau du lotissement, et ce d'autant plus que les lieux d'implantation sont souvent plats. Il est intéressant de lire une note de présentation de lotissement, que chaque lotisseur se doit de remettre à la mairie où il souhaite construire : par exemple, pour le lotissement « Le Clos des Narcisses » sur le *lieu-dit* « La Montagne » [78] . Pour les constructeurs, l'étalement et la dispersion est le signe d'une « insertion ». La notice paysagère (page 2) est explicite : « *En vision plus panoramique, le terrain se perd dans une perception visuelle d'un habitat diffus plus ou moins dense* ».

[75] Photographie Rose Mégard, Annexe 5, série 1.

[76] Généralement traduite en Français par « étalement urbain ».

[77] AUGÉ, Marc. Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité – Editions du Seuil, collection Librairie du XXI° siècle. Paris : avril 1992.

[78] SARL ABCIE, Annexe 2.

En effet, au rythme où vont les choses, les banlieues pavillonnaires auront bientôt dépassé en taille (dans certaines localités, c'est en fait déjà le cas…) la ville sur laquelle elles se sont greffées. Mais personne ne s'en rend vraiment compte. Ce n'est impressionnant que vu d'avion, ce n'est pas un immeuble de cent et quelques étages qui est là, physiquement et symboliquement *là*. La banlieue pavillonnaire, cette « révolution tranquille » est sans saveur, ni odeur. Pourtant, elle a un effet dramatique sur la perception des territoires : elle banalise les paysages. Alors qu'un territoire, c'est un ensemble de caractéristiques, pas nécessairement homogènes. Le pavillonnaire en milieu rural (comme c'est le cas à Châtillon et dans bien d'autres villages de Bresse, de Dombes,…) rend banal ce qui était unique.

Vu de haut, ce qui domine c'est l'impression d'un « aléatoire rangé ». Aléatoire, dans le découpage en parcelle et leur agencement ; aléatoire, dans la position du construit sur la parcelle. Mais, en même temps, une certaine régularité car les parcelles approchent une taille « standard », de même que la taille des constructions. C'est une régularité ponctuée de serpents (car à la différence de la « trame » américaine : le quadrillage), les lotissements Français sont souvent « circulaires » ou intègrent des courbes dans leur agencement interne (encore une fois peut être pour rendre moins « violent » ou plus « pédagogique » l'ensemble).

Que ce soit en paysage « linéaire » ou aérien, la zone pavillonnaire est peu définissable, presque au même titre que les zones commerciales ou industrielles. On ne sait pas où on est, le lieu n'est pas assimilé à une fonction sociale précise. Ici, pas de rue à proprement parler, les indications n'ont qu'un sens limité « Lotissement Les Noyers », « Lotissement La Montagne » (pour prendre l'exemple de Châtillon-sur-Chalaronne) dans un florilège de noms déclinés sur une thématique souvent « végétale ». Rien n'accroche *le regard* (une église ou une place), pas une maison plus haute ou plus rapprochée d'une autre, rien ne décrit un centre. Bref, pour reprendre un titre de Daniel Arasse, « *on n'y voit rien* ».

Comparé à un environnement plus large, on arrive à une perte des logiques qui structurent les sociabilités et qui construisent des identités collectives.

2- La définition d'un paysage global.

Le phénomène pavillonnaire ne date pas d'aujourd'hui (cf. infra, I-A-1). Ainsi, on observe une « sédimentation » de pavillonnaire datant de plusieurs époques (on peut estimer que le pavillonnaire d'après les années 1950 est toujours en place). Ceux-ci ont un impact sur leur environnement proche.

On peut différencier deux types de paysages. D'une part, le pavillonnaire s'intègre dans un paysage « moyen » (de basse densité et de faible qualité) (A). D'autre part, le pavillonnaire participe à notre tendance à la perte de repères spatiaux et la valeur qu'on leur attribut (B).

A- Le « middle landscape » : éléments d'une culture pavillonnaire.

D'une part, on assiste de manière générale à l'étalement urbain. L'habitat pavillonnaire a

des implications spatiales plus larges que le seul terrain qu'il occupe : l'urbain engendre l'urbain. On voit proliférer à la périphérie des villes des grandes surfaces commerciales ; les réseaux routiers et autoroutiers s'élargissent… ces « non-lieux » de Marc Augé [79] se multiplient. C'est en cela que l'on peut définir une culture pavillonnaire. Une culture est l'ensemble des pratiques par lesquelles on va communiquer notre identité aux autres [80] . Habiter est une de ces pratiques. Que signifions-nous à travers notre manière d'habiter : en quoi la forme pavillonnaire et les pratiques qu'elle engendre peuvent-elles dire quelque chose de ce que nous sommes ?

L'habitat pavillonnaire n'est pas dépourvu de « cousins ». Il est indéniable que, du point de vue paysager, il existe une mémoire pavillonnaire particulière : que ce soit aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne, nous disposons d'images certes bien différentes mais dans les deux cas « références ».

La Grande-Bretagne présente un premier type de maison individuelle qui a influencé le pavillonnaire. Nous possédons beaucoup d'images, souvent transmises par la photographie, la télévision (voire la carte postale !). Les Anglais ont construit les premiers modèles de maisons « unifamiliales » : en rangée en milieu urbain (row house ou maison « londonienne » ou « géorgienne »), en pavillonnaire en milieu rural (detached house). Leur forme est assez caractéristique : souvent en brique, elle intègre un bow-window, un palier qui distribue l'ensemble des pièces dans la maison et favorise la vie privée de ses habitants. Rappelons aussi que c'est en Grande-Bretagne qu'est née à la fin du XIX° siècle la « cité-jardin ». La Grande-Bretagne représente une forme d'étalement urbain que les dimensions de sa population et de son territoire ont limité ; ce qui n'est pas le cas des Etats-Unis que l'Angleterre a largement démographiquement et culturellement abreuvé.

[79] AUGÉ, Marc. Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité – Editions du Seuil, collection Librairie du XXI° siècle. Paris : avril 1992.

[80] LAMIZET Bernard, Séminaire « Politique, culture, espace public », Institut d'Etudes Politiques de Lypn, 2005-2006, séance 1.

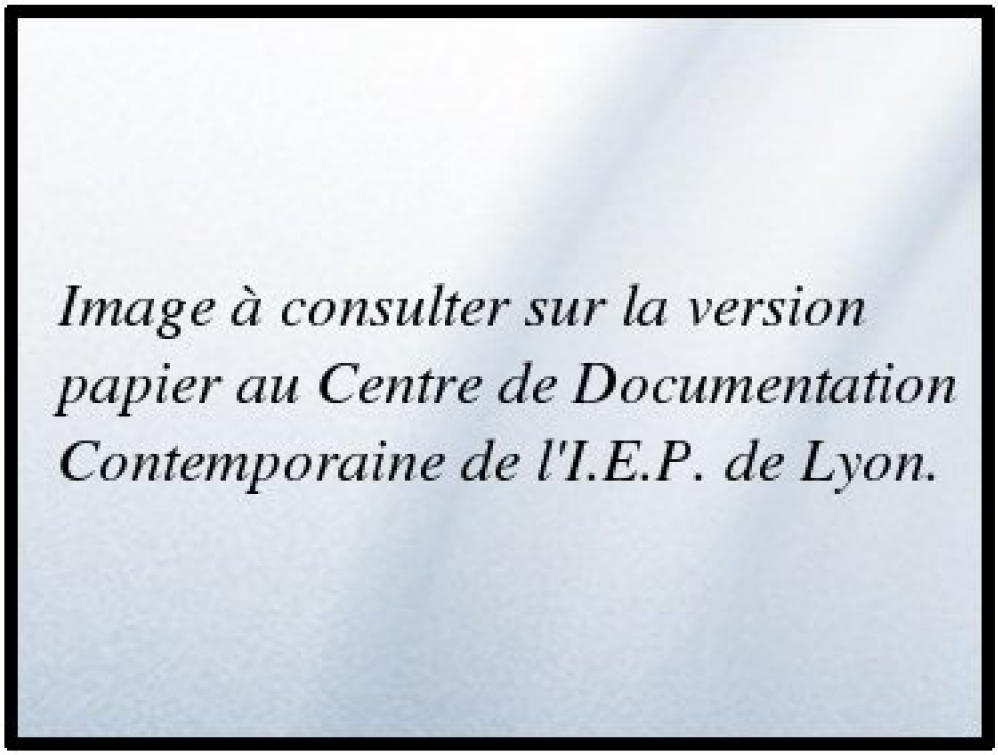

Exemple de « detached house » anglaise.

Les **Etats-Unis** sont souvent vus comme le pays pionnier en matière d'habitat pavillonnaire. Elle a eu ses précurseurs et ses artistes (Frank Lloyd Wright, Mies Van Der Rohe,…) : c'est une sorte de « modèle originaire » (agissant comme souvent dans les rapports France / USA) comme repoussoir / attirant. Son mode de constitution est la grille, ce fameux découpage du territoire américain, s'appliquant aux terres agricoles comme à la ville, qui trouve son origine presque en même temps que le pays lui-même (cf. Land Ordinance de 1785). Il y a autour de la maison individuelle aux Etats-Unis tout un mythe : c'est celui de la « pastorale », un rêve de vie à la campagne. Selon Cynthia Ghorra-Gobin,

« la nature ne s'oppose pas à la civilisation, elle est même la condition de la civilisation (…). La nature est à l'identité américaine ce que le patrimoine historique est à l'identité des européens(…). La maison idéale se doit de recréer par son esthétique ce lien entre Dieu, la nature et les autres humains. L'espace privé est très nettement privilégié au détriment de l'espace public » [81] .

Plus pragmatiquement, c'est la révolution des communications, notamment ferroviaires (trains et surtout tramways) qui a très tôt lancé une vague d' « étalement urbain » (dès 1870 selon David Mangin [82]), poursuivi par la révolution routière (les premières voitures furent très tôt popularisée : Ford et sa Ford T dans les années 1910). Ces premières formes de pavillonnaire peuvent donc s'apparenter aux débuts de la société de

[81] ***GHORRA-GOBIN Cynthia, citée par MANGIN, David. La ville franchisée - Editions de La Villette. Paris : 2004. p-220.***

[82] MANGIN David, La ville franchisée, Editions de La Villette, Paris, 2004, p-201.

consommation aux USA, bien accueillie par la « culture originaire » (culture du pionnier : de la route, de la maison isolée,…). La forme des lotissements est très variée, l'architecture des pavillons aussi (mobile-homes en bois, « néo-colonial » à l'est,…), mais tout le monde a en tête les alignements de maisons avec leur larges trottoirs bordés d'arbres, avec les voitures garées sur l'avant, ainsi que l'étalement urbain poussé à l'extrême.

[83].

Aujourd'hui, pour beaucoup, la ville américaine est un vrai labyrinthe : immense circuit automobile (David Mangin parle à son propos de « *autopia* » [84]), maisons semblables, symbole d'une vie moyenne d'une Amérique consommatrice moyenne.

Suis-je dépaysé quand je me trouve *face* à ces modèles ? Même si l'habitat pavillonnaire n'a pas encore acquis de véritable visibilité en France, on peut dire que ces types d'habitat relèvent de la même « culture » paysagère. Certes, les modèles de maisons ne font pas références aux mêmes éléments, mais l'implantation, les rythmes créés relèvent de la même logique d'espacement, de privatisation : de *consommation* à proprement parler de l'espace. Ainsi, pour Marc Augé, « *le paradoxe du lieu (est que) l'étranger égaré dans un pays qu'il ne connaît pas ne s'y retrouve que dans l'anonymat des autoroutes, des stations services, des grandes surfaces…* » [85] , et pourrait-on rajouter de ses espaces pavillonnaires. L'étranger a quelque chance de se retrouver *face* à une similitude de comportement (qui lui fera sûrement horreur, bien que peut être, lui-même, est sujet à un tel mode d'habitation) et qui définit « *l'espace mondial de la consommation* » [86] .

Quelque soit le pays, il semble que ce type de paysage soit assimilé à la figure du citoyen moyen qui d'ailleurs produit un paysage « moyen » : moyenne urbanisation, moyenne campagne, architecture « moyenne »… ce que les américains appellent « *middle landscape* » [87] . C'est une culture de l'habitation de masse, encore assez anonyme et indistincte. Elle a des implications fortes en termes de paysage : place des voies de circulations prépondérante, des espaces verts circoncis et miniaturisés, espaces collectifs ou publics absents et surtout l'imposition d'une « vue » régulière et rythmée.

B- Despatialisation et « patrimonialisation ».

[83] Photographies issue: à gauche: www.yesterdayla.com/midcities.html , et à droite : http://www.publichealthgrandrounds.unc.edu/images/urbansprawl.jpg .

[84] MANGIN David. *Ibid*., p-227.

[85] AUGÉ, Marc. Les non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité – Editions du Seuil, collection La Librairie du XX° siècle. Paris : avril 1992. p-134.

[86] AUGÉ Marc. *Ibid.*

[87] ROWE, Peter G. Making a middle landscape - The MIT Presse. Cambridge: 1991. *Cité par* MANGIN Olivier, Ibid., pp-204.

D'autre part, l'effet sur le village, comme paysage, est assez catastrophique. Les communes sont séduites par ces nouveaux habitants qui amènent de la jeunesse, de l'activité, renforcent leur poids dans la région, permet de ne pas les classer dans le « rural déserté ». Les pavillonnaire, de leur coté, sont attirés par l'image du village qui donne un crédit d'authenticité à l'ensemble. Cependant, comme le note Olivier Mangin, le résultat est plus mitigé : le « *village initial* (est) *détourné en icône touristique ou au rôle de fournisseur de services d'appoints* » [88] . Ainsi Jean Lahougue, simple habitant pour le moins remonté, écrit-il à son maire sa colère contre la « patrimonialisation » de son village :

« Tel est l'attrait du mot même de patrimoine qu'il sonne également clair aux oreilles des sentimentaux et des rentiers, des xénophobes et des universalistes, des investisseurs et des contemplatifs, des artistes et des notaires… Et classer ce patrimoine rassure. Ainsi préservera-t-on – parfois – le vestige, surtout s'il est très vieux, très rare et très historique, à défaut de pouvoir préserver le cadre où il s'inscrivait et qui lui conférait sa dignité, si ce n'est tout son sens. Sans doute alors faudra-t-il mettre des œillères, et faire abstraction de tout l'environnement qui désormais le conteste et l'humilie, pour éprouver à son spectacle le plaisir qu'il promettait jadis au regard (…) Il y a là des milliers de photos, d'églises, de châteaux, de manoirs, d'édifices composites revisités par les goûts dominants de tous les siècles, de sites archéologiques et d'objets cultuels, de moulins et de fours à chaux, de ponts et d'écluses, de gares, d'usines et même de carrières, désaffectées ou non… Mais aucune de ces architectures collectives encore vivantes qu'on appelle des villages. Aucune vue d'ensemble en tant que tels, en dépit de leur histoire, de l'homogénéité de leurs matériaux, de la diversité et de la luxuriance de leurs formes, de ce qu'il conviendrait d'appeler les palais du commun… Si même les beaux livres les négligent, mon cher Guy, comment nos anciens sauraient-ils qu'ils sont copropriétaires de merveilles ? » [89] .

Car la ville en question est souvent très soucieuse de ses nouveaux habitants, des équipements et de la qualité de vie qu'elle a à leur offrir, exercice d'autant plus difficile pour elle qu'elle n'a que peu d'expérience dans l'aménagement de l'espace et l'urbanisme, se contentant de suivre les modes du mobilier urbain… Marc Augé décrit, à son tour, cette évolution très ironiquement dans son ouvrage sur les « non-lieux » à travers la prolifération des panneaux indicateurs. L'excès de modernité est dans l'excès d'information : on ne voit plus rien, on n'a plus temps, il faut courir au plus pressé. Tout comme dans l'habitat pavillonnaire (cf. supra sur le mode de vie pavillonnaire), la signalétique nous permet d'éviter ces espaces où il n'y a *rien à voir*, de se diriger directement vers un objet-lieu. Tout est indiqué, nous ne sommes plus guidé « naturellement », on n'y voit plus rien : *centre-ville, zone industrielle, Eglise du XII° siècle, lotissement Les Mûriers, Mairie,…* La forme a perdu toute pertinence, rien n'est plus assez évident. Marc Augé soulève une ambiguïté en soulignant notre goût pour le bâtiment historique et notre pratique croissante de ce qui s'en éloigne le plus : autoroute,

[88] MANGIN David, La ville franchisee, Editions de La Villette, Paris, 2004, pp- 165-192.

[89] LAHOUGUE, Jean. Lettre au maire de mon village – Editions Champs Vallon, collection L'Esprit libre. Seyssel : 2004. p-5-26.

supermarchés,…

« Le monument daté est revendiqué comme une preuve d'authenticité qui doit de soi susciter l'intérêt : un écart se creuse entre le présent du paysage et le passé auquel il fait allusion. (…) Le rapport à l'histoire qui hante nos paysages est peut être en train de s'esthétiser et, simultanément de se désocialiser et de s'artificialiser. (…) Mais depuis Malraux nos villes se transforment en musées (monument ravalés, exposés, illuminés, secteurs réservés et rues pietonnières), cependant que déviations, autoroutes, trains à grande vitesse et voies rapides nous en détournent. » [90]

Châtillon-sur-Chalaronne rentre complètement dans ce modèle de développement. Il y a une quinzaine d'années, une déviation a été construite pour permettre aux camions d'éviter la ville (et la ville de s'épargner ainsi une pollution très peu vendable) ; les centres commerciaux fleurissent en même temps que les commerçants locaux se folklorisent, que la ville développe une « industrie touristique » : hôtels et restaurants, rues piétonnes, passage du centre ville en « zone trente »,… On voit apparaître des études, ouvrages, associations sur le « patrimoine » de la ville en même temps que celui-ci est « mis en valeur » : tracé au bulldozer d'un chemin piétonnier autour des remparts du château qui n'a plus rien de « fort », organisation d'une « *ciné-scénie* » sur le modèle du Puy-du-Fou narrant l'histoire de Saint-Vincent-de-Paul qui au XVII° siècle, comme au XX° siècle « sauva notre bonne ville »,…

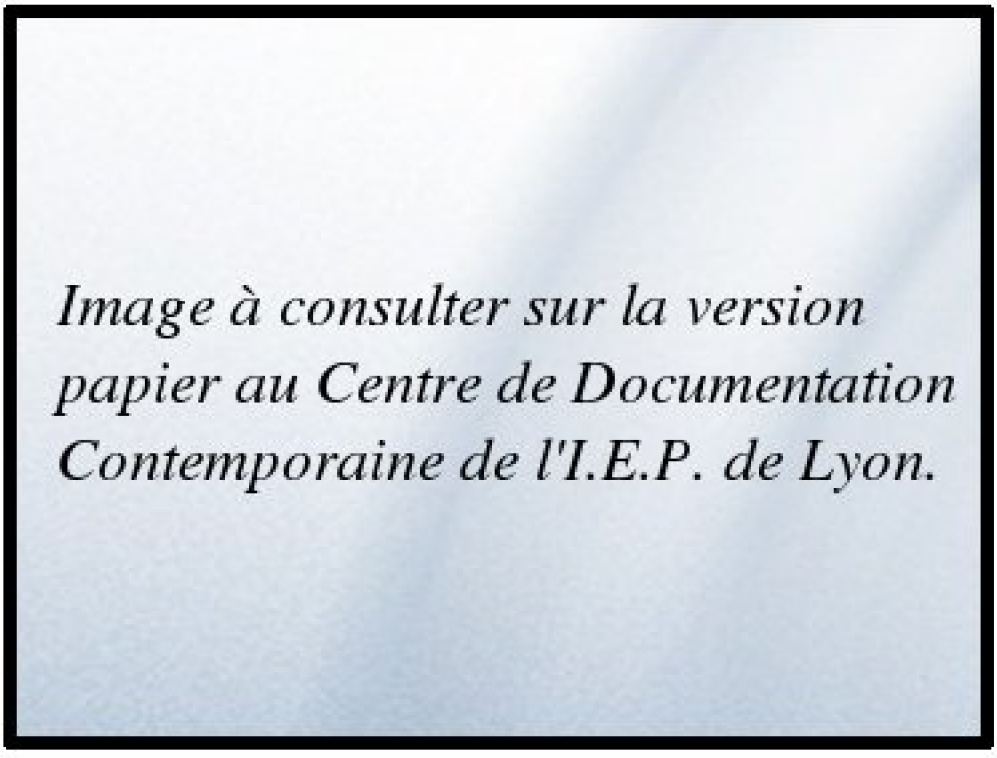

Synthèse visuelle du touriste à Châtillon : entrée de ville, Halles, Porte de Villars, Statue Saint-Vincent-de-Paul[91].

[90] ***AUGÉ Marc, Ibid., p- 88-94.***

Le développement pavillonnaire n'est pas la cause directe de la folklorisation du village, mais disons qu'elle participe du même mouvement de médiation entre une vie mise en scène quotidiennement et la réalité de son paysage : c'est l'urbanisation des moeurs.

C'est l'impression d'une urbanisation « rampante » qui retient l'œil. Cette impression désagréable du passant qui ne cesse de poser son regard sur un espace complètement privatisé ou au contraire despatialisé.

Même si la forme pavillonnaire ne créé pas a priori de mauvais paysage, il ne faut pas tout accepter. C'est la manière dont elle va savoir jouer avec les limites, les continuités, les caractéristiques de son environnement, sa capacité à s'affirmer comme naturelle qui va être déterminante. C'est ce que l'on appelle communément l' « insertion paysagère » ou l'implantation ; discipline pour laquelle les constructeurs, géomètres français manquent pour le moins de subtilité. Le *Genius Loci* n'est pas le sens premier du lotisseur : c'est l'ère du « *chaos visuel* » [92] .

« Le tissu urbain s'est « déchiré », la continuité des enceintes des villes a été interrompue, et la cohérence des espaces urbains a été endommagé. Les nœuds, les parcours et les domaines ont donc perdu leur identité et la ville n'est plus une totalité que l'on peut représenter. Avec la disparition de la structure urbaine traditionnelle, le paysage a perdu son sens d'extension compréhensive, et il s'est réduit à n'être qu'un composant dans le réseau des éléments artificiels » [93] .

Ainsi le lotissement pavillonnaire rentre dans ce mouvement de démembrement de la notion de paysage : les paysages ne s'articulent plus les uns les autres. Ce qui nous séduit, les raisons de se sentir « chez-soi », attaché à un *lieu*, sont de l'ordre d'éléments séparés. *« Et même le rapport avec la terre et le ciel s'est perdu. La plus grande partie des édifices modernes existe sur un « rien » sans rapport avec le paysage ou avec un système urbain cohérent : c'est une vie abstraite, un sorte d'espace mathématico-technologique où on différencie à grand peine le dessus du dessous »* [94] .

Section 2 : Un mode de vie pavillonnaire.

« Les deux traits qui caractérisent les Européens modernes semblent contradictoires : l'individualisme et l'exigence de droits égaux ». Friedrich Nietzsche [95]

Parler d'un mode de vie pavillonnaire, c'est se rapporter à une certaine anthropologie de

[91] *Photographie : en haut à droite et en bas à gauche : Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, site internet. En haut à gauche et en bas à droite : Rose Mégard, annexe 5, série 2.*

[92] NORBERG-SCHULZ, Christian. Genius Loci, paysage, ambiance, architecture -Editions Pierre Mardaga,. Liège, 3ème édition, 1997. p-189 : commentaire d'une photo de la banlieue d'Oslo.

[93] ***NORBERG-SCHULZ Christian. Ibid. p-189-190.***

[94] NORBERG-SCHULZ, Christian. *Ibid.*

l'habitant pavillonnaire, une description de ses valeurs et de ses habitudes. Comment celles-ci se traduisent-elles dans l'espace ? Sont-elles visibles, *lisibles* ?

On peut dégager trois caractères plus ou moins liés entre eux de l'habitant pavillonnaire : l'autonomie (1), l'individualisme (2), le conservatisme (3) qui chacun a des conséquences spatiales.

1- La voiture : un symbole de l'autonomie pavillonnaire.

Commençons par l'autonomie : « L'homme pavillonnaire » selon l'expression de H. Raymond est attaché à une sorte de pouvoir du quotidien. L'exemple le plus immédiat est celui des déplacements.

L'habitat pavillonnaire ne peut exister sans un réseau. Prendre sa voiture est un acte essentiel pour le pavillonnaire : la voiture construit la vie de ses habitants. Prendre la voiture pour aller faire ses courses, voir sa famille, travailler, se rendre au cinéma, emmener les enfants à l'école,…Parfois un bus la relaye. Mais il n'est pas régulier, et l'est de moins en moins à mesure que l'on s'éloigne des villes, en « zone rurale » le transport collectif est absent (pour aller à la gare, il faut souvent tout de même prendre sa voiture). Avoir un logement autonome a donc des conséquences sur les circulations.

La voiture apparaît comme un des attributs second du pavillon. Elle est même *dans* la maison : le garage accueille au minimum une voiture mais c'est de plus en plus deux voire trois voitures qu'elle doit pouvoir recevoir. Et ce n'est pas un hasard si elle est aussi assimilée à un produit de consommation : elle est à l'image de ceux qu'ils l'habitent. J'ai fini par moi-même emprunter une voiture pour me rendre dans ces lotissements jouxtant ma ville : une quinzaine de minutes à pied sur des axes routes peu propices à la promenade, souvent en côte.

On trouve ainsi de grandes régularités : souvent une voiture familiale (l' « Espace »), une petite voiture qui sert souvent à l'épouse puis aux enfants quand ils sont en âge de conduire (voiture pour eux d'autant plus nécessaire qu'ils tardent à quitter le foyer…).

L'automobile « prend » l'espace pavillonnaire[96].

[95] ***Cité par MANGIN David, La ville franchisee - Editions de La Villette. Paris : 2004. p- 165-192.***

[96] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, séries 4, 5, 7 et 8.*

Nous l'avons vu dans la question du paysage : l'habitat pavillonnaire participe à la dilution de l'espace. La voiture est donc un élément essentiel dans cette dilution : elle lui permet d'exister et l'accentue. Le pavillonnaire rentre ainsi dans le cadre de ce que Marc Augé appelle la *surmodernité* [97] (caractérisée notamment par un excès d'espace).

Ce que crée la voiture dans l'espace pavillonnaire est une culture de la signalétique, à destination du passeur, du voyageur bien entendu mais aussi à celui de l'habitant. « Mais où sommes-nous ? » : le pavillonnaire est un paradis de flèches, de noms, de couleurs : pédagogiques. Car comment se retrouver dans ces kilomètres de pavillonnaires semblables, souvent dans des étendues plates, à la sortie des villes donc sans rien qui marque véritablement un *lieu.* Elles guident le passant et rassurent l'habitant. L'espace pavillonnaire est un espace de circulation mais une circulation bien particulière puisqu'elle a un but : entrer ou sortir puis trouver….mais pas *regarder*. L'espace est *lu* :

[97] AUGÉ, Marc. Les non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité – Editions du Seuil, collection La Librairie du XX° siècle. Paris : avril 1992.

Trouver un lotissement[98].

Cette circulation, pourtant essentielle, est comme évincée : on écoute la radio, on pense à son travail, ses problème, on se laisse guider.

2- « Être chez soi » : le pavillon figure d'un mode de vie individualiste ?

« En pavillon, on est quand même plus chez-soi ; On est libre, c'est une autre vie quand même, Celui qui veut un chien peut en avoir tandis qu'en appartement c'est pas vrai, Tout le monde peut pas en avoir… » [99]

Dans les années 1970, on a vu fleurir les fameux pavillons « Sam'suffit » en même temps que le « mouvement » de construction des pavillons prenait une vraie ampleur. *Être chez soi* est une des fonctions principales du pavillon : avoir un pavillon, c'est pouvoir prononcer une telle phrase.

J'étudierai deux dimensions du « chez-soi » : une notion spatiale ou « avoir son espace » (A), puis une notion plus sociale, celle d'un espace différencié où peut être mis en scène l'intimité (B) avant d'envisager, en dernière analyse, la question de la valeur « individualisme » à travers cette mise en avant du « chez-soi » (C).

A. Une notion spatiale : « avoir son espace ».

Spatialement, cela suppose une certaine autonomie vis-à-vis des voisins (ce qui explique que les habitants du logement collectif aient moins de propension à pouvoir affirmer *être chez-soi*). En Angleterre d'ailleurs, le pavillon peut être traduit par le terme « detached house » ce qui signifie « maison dont le gros œuvre est isolé » en d'autres termes une maison individuelle. *Être chez-soi* c'est donc tout d'abord une notion *spatiale*.

A ce propos, Marc Augé fait remarquer que la notion d'espace est devenue un attribut fondamental de la qualité de vie.

« La vogue du terme « espace », appliquée aussi bien à des salles de spectacle ou de rencontre (…), à des jardins (« espaces verts »), à des fauteuils d'avion (…) ou à des voitures (…), témoigne à la fois des thèmes qui hantent l'époque contemporaine (la publicité, l'image, le loisir, la liberté, le déplacement) et de l'abstraction qui les ronge et les menace, comme si les consommateurs d'espace contemporain étaient avant tout invités à se payer des mots » [100] ***.***

L'espace est ce que tout le monde recherche et prioritairement dans les lieux du quotidien : l'espace est un luxe. Mais comme Marc Augé le fait remarquer, ce n'est qu'un mot. Les constructeurs vendent un concept. Ils vendent une quantité mise en œuvre par des géomètres : « voici la *quantité* et la *diversité* d'espace dont vous avez *en général*

[98] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, series 1 et 6.*

[99] ***DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-87.***

[100] ***AUGÉ, Marc. Les non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité – Éditions du Seuil, collection La Librairie du XX° siècle. Paris : avril 1992. p-106-107.***

besoin » ; démarche diamétralement opposée à celle de l'architecte qui peut réaliser des espaces exigus : « voici la *qualité* d'espace dont vous avez *ici* besoin ». Le pavillon est le lieu de la diversité des espaces.

Voyons commun le constructeur Phénix assimile habilement l'espace à l'identité individuelle de chacun :

« Pour que vous puissiez choisir une maison qui corresponde parfaitement à votre mode de vie, Phénix vous propose un grand choix d'aménagements intérieurs : de vastes volumes ou des espaces plus intimes, une cuisine fermée ou entièrement ouverte sur le salon, une suite parentale (chambre, dressing et salle de bain), un coin bureau ou multimédia…Chacun de ces choix participe au confort et au charme de votre maison. C'est vous qui décidez » [101] .

Cette idée d'espace assimilée à l'identité individuelle est aussi soulignée dans l'ouvrage L'habitat pavillonnaire de H. Raymond et alii, qui remarquent avec humour la tendance à marquer la maison d'un nom, par exemple « L'Abricôtier » ou « Ki-Lo-Ré-Di ». Le fait d'avoir de l'espace est comme une revanche sur le collectif.

Avoir *son* espace, c'est aussi pouvoir prendre *son* temps. Dans la société des loisirs, là encore une différence fondamentale est opérée entre la vie à la ville et la vie chez-soi. Ainsi témoigne Mme Lauthier [102] : *« Quand on habitait en ville, la première préoccupation, c'était de partir le vendredi soir jusqu'au dimanche soir ; quand on est arrivés ici, ca a été le contraire, arriver le vendredi soir et ne plus bouger jusqu'au dimanche…c'est un mode de vie… ».*

De fait, à Châtillon-sur-Chalaronne, les lotissements récemment construits intègrent des maisons aux volumes véritablement impressionnants : on ne lésine pas sur la quantité. De même, Phénix innove en donnant à ses maisons un design façon « loft ». Un article des Echos montre bien que de manière générale les surfaces construites sont de plus en plus grandes (en moyenne «*de 10 à 15 mètres carré, et tournent pour des cinq pièces autour des 107 mètres carré dans une gamme classique, voire 150 mètres carrés pour du haut standing »* [103] *)* alors même que les prix des terrains ont beaucoup augmenté.

De plus, la maison évolue dans le cours même d'une vie. Vous venez de faire construire votre maison mais vous n'aviez pas prévu la venue d'un autre enfant ? Ou vous souhaitez avoir un espace supplémentaire de travail ? Quand on fait construire une maison rapidement (car c'est le cas des constructeurs pour qui seuls quelques mois suffisent…), on n'est pas à l'abri des petites « imprévisions ». Preuve que la maison est bien devenue un bien de consommation courante, c'est que tout est possible : « l'erreur est humaine », les parcours de vie sont plus accidentés, les envies et les goûts changeants… L' « erreur » est possible car la maison offre de l'espace mais cet espace

[101] Maison Phénix. Annexe 1, p-5.

[102] PINSON, Daniel et Sandra Thomann. La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse - L'Harmattan. Paris : 2001, p-88.

[103] LELOGEAIS, Elisabeth. Maisons…comme vous avez changé ! Les Echos, 24.02.2006. [en ligne] [consulté le 25.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/200072229.htm

n'est pas figé. C'est même l'avantage de la maison : on peut gagner de l'*espace* sur l'extérieur.

Ce qui change est la flexibilité des constructeurs pour ces agrandissements. Gagner de l'espace est un luxe : cela demande du temps, de l'argent, du temps donc de l'argent,… le tout rentrant dans une demande de liberté, en termes de choix notamment. Mais Phénix a bien intégré cette demande de flexibilité dans une rubrique finale « De l'espace en plus » [104] : « *Une chambre supplémentaire, un bureau, l'aménagement de vos combles ou la surélévation d'un étage, un garage, un atelier de bricolage,… Petit à petit, votre maison donne plus d'espace à vos besoins, à vos envies* ».

B- Une notion sociale : la mise en scène de l'intimité.

Par ailleurs, la définition du *chez-soi* a une dimension sociale : c'est là où ne s'opère aucun « contre-pouvoir » que ce soit celle de la famille élargie (beaux-parents,…) ou celle du travail. Le chez-soi est surtout le lieu et le temps du quotidien, du loisir : le *chez-soi* est un endroit où l'on fait ce que l'on veut et qui se traduit par l'investissement moral et matériel dans le pavillon.

De même, avoir un pavillon c'est pouvoir maîtriser le hasard que représente le voisin [105] : hasard dans son identité (on ne sait jamais sur qui on peut tomber), hasard sur son arrivée (on ne sait jamais à quelle heure du jour ou de la nuit il peut débarquer).

Le quotidien est accroché à une intimité ; l'intimité comme ce qui n'est pas donné au regard. Sur le plan de l'intimité, le pavillon est mis en balance avec le logement collectif : il échappe à la vue des autres (le vis-à-vis) et au bruit des autres. Le *chez-soi* est le lieu où l'intimité peut être mise en scène : l'intimité du couple, l'intimité familiale, l'intimité du soi. Le pavillon dispose de beaucoup de coins, de lieux « réservés » au premier rang desquels la chambre que chaque membre de la famille a pour lui. H. Raymond et son équipe ont d'ailleurs fait état du fait que, lors de leur enquête, certaines personnes déclaraient comme tout préalable à l'interview qu'elle leur refuserait l'entrée dans cette pièce alors même que « *cela ne lui était naturellement pas demandé* » [106].

La famille a ses lieux dans le pavillon : le salon, la cuisine / salle à manger, le jardin, la télévision. Le pavillon est aussi l'espace qui permet une activité quotidienne commune [107] : prendre les repas, regarder la télévision, jouer ou aider aux devoirs, travailler…avec ses propres codes (« ici, les repas se prennent à telle heure », « ici, on ne met pas ses coudes sur la table »).

Bien que la quantité d'espace soit très valorisé, au niveau de l'individu le fait d'avoir

[104] Maisons Phénix. Annexe 1, p-10.

[105] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-88-89.

[106] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid*., p-81.

[107] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid*., p-81.

un espace de pouvoir et d'autonomie donc délimité est très important. Il le ressent notamment par les « rites de passages » (cf. infra), par le fait de pouvoir « *rentrer chez soi* », dans un espace isolé, presque une île. Ainsi pour H. Raymond, « *être chez soi, c'est constituer le lien fondamental de la personnalité et de l'habitat. Rentrer chez soi c'est couper le lien avec l'extérieur. Se sentir chez soi c'est affirmer qu'on « est bien ». Dans ce chez-soi où l'on « est », il y a plus de contentement que de jouissance, plus de calme que de bonheur affirmé. Au niveau du chez-soi il n'y a pas d'affirmation suivant quoi ce mode de vie serait positivement égal au bonheur* » [108].

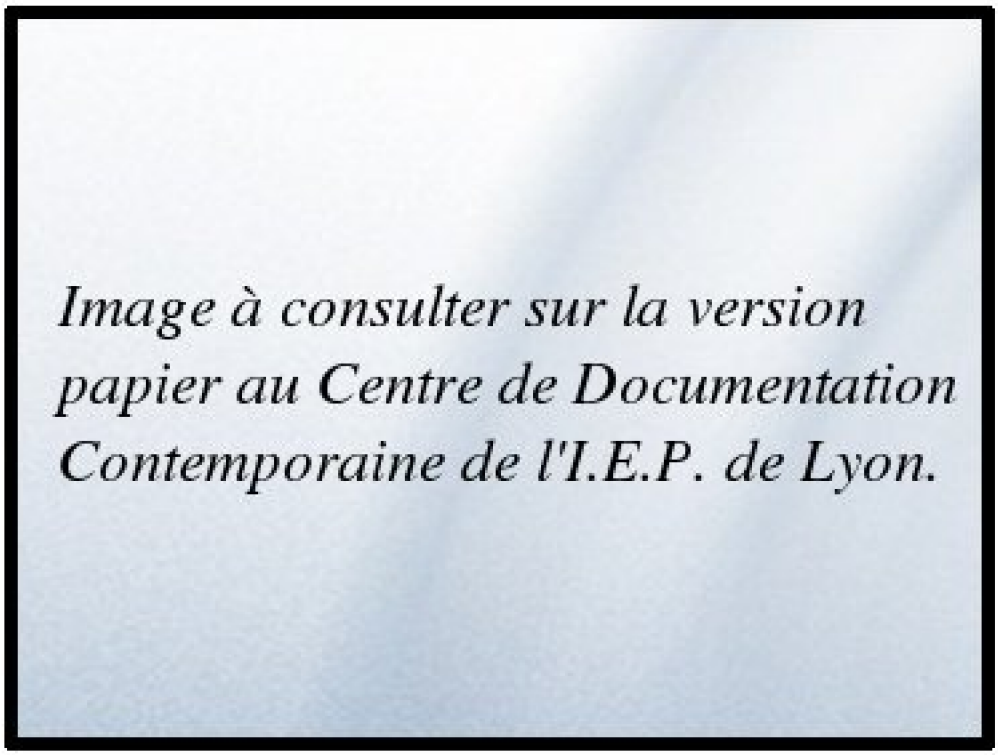

Entrer chez-soi.

C- Le chez-soi : symbole de l'individualisme ?

Le lotissement n'est-il donc qu'une somme de *chez-soi*, lieu d'un individualisme « rampant » où les relations de voisinage sont rares ? L'habitat en pavillonnaire c'est encore souvent un habitant « déplacé » : un *individu* « déraciné ». A Châtillon-sur-Chalaronne, des futurs Châtillonnais se sont vus proposé d'habiter, en toute innocence, le bien nommé lotissement « Le Clos des Narcisses » [109] : un nom comme ça, cela ne s'invente pas. On vous dirait « maison de fous », cela ne vous ferait pas un effet différent. « La maison dont vous avez toujours rêvée » : rien n'est moins sûr (nous y reviendrons).

[108] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid*., pp-87.

[109] Annexe 3.

Plus sérieusement, une « ambiance de quartier » n'est pas ce qui caractérise, en premier *lieu*, les lotissements pavillonnaires. Les rues sont vides le jour comme le soir ; durant la journée, les pavillons sont en général sans vie. Si les espaces collectifs ne sont pas complètement absents, on observe en revanche une sorte de refoulement de l'espace public.

Au vu de mes promenades dans les lotissements châtillonnais et des interviews lues et écoutées [110], ce sont d'abord les liens entre les enfants qui structurent les relations de voisinages (rappelons que ce sont surtout des couples avec enfants qui s'installent dans les pavillons, pour des raisons de coût et de confort). Une fois les enfants partis, les lotissements perdent de leur « vie » et donc de leur qualité de vie.

Il représente donc bien un des lieux de l'*individualisme*, dans son sens « populaire » : l'excès de l'individu autonome, « *une tendance à ne vivre que pour soi* » [111]. L'individualisme est en effet ce qui caractérise, pour beaucoup, « la société contemporaine », expression simplificatrice au possible voire dénuée de sens. Du moins le terme est-il très répandu.

Marc Augé en fait un des trois excès de la *surmodernité* [112]. L'individu, pour lui, se veut échelle de toute chose ; l'individu indifférencié est l'outil de l'égalité, de la liberté. De même, pour Henri Gaudin, « *la plupart des banlieues manque de lieux d'échange, (…) l'architecture y reflète l'individualisme dominant : chacun dans son pavillon, cultivant son jardin, lavant sa voiture,…* » [113]. Olivier Mangin, quant à lui, utilise l'expression « *la ville de l'entre-soi* » [114] pour désigner cette évolution de la ville contemporaine vers l'individualisation. Jacques Levy, dans la préface de La maison en ses territoires, décrit, à travers le phénomène de la périurbanisation, la fin de l' « *homme habitant* », « *assigné à résidence* » qui habite désormais l'espace en tant qu' « *individu* » [115].

Mais le pavillon traduit peut être de manière primaire cette tendance en ce qu'il concerne un des aspects de la vie à la fois le plus primordial et le moins visible (médiatiquement parlant) ; et ce d'autant plus que le deuxième penchant de cette forme d'habitat est celui de la standardisation.

[110] H. RAYMOND, N. HAUMONT, M-G. DEZES, A. HAUMONT. L'habitat pavillonnaire – L'Harmattan, collection Habitat et société. Paris : 2001 ; et LAURENTIN, Emmanuel et V. LAMENDOU. La folie pavillonnaire : 1965 – 1975. France Culture, La Fabrique de l'Histoire, reportage radiophonique diffusé le 8.10.2001. Consultable sur internet : <URL : http://w1.ens-lsh.fr/urba

[111] Dictionnaire Le Robert, version interactive du portail étudiant de l'Université Lyon 2, article « individualisme ».

[112] AUGÉ, Marc. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité – Seuil, collection La librairie du XX° siècle. Paris : 2002. p-50-56.

[113] GAUDIN, Henri. Entretien. La ville dans la maison. Projet, 1995, n°243. p-85.

[114] MANGIN David, La ville franchisée - Editions de La Villette. Paris : 2004. p- 165-192.

[115] PINSON, Daniel et Sandra THOMANN. La maison en ses territories – De la villa à la ville diffuse - L'Harmattan. Paris : 2001. p-9.

Ainsi la fragmentation spatiale (sous le poids de la mondialisation) deviendrait le symbole de la fragmentation sociale (sous le poids de la standardisation)…

Taxer le pavillonnaire d'*individualisme* est donc bien une manière de critiquer le mode de vie de ses habitants, dans une époque où la participation est valorisée en propension inverse de la propriété privée.

3- Le pavillon est-il conservateur ?

Nous l'avons vu au début de l'exposé (cf. *infra : Habitat pavillonnaire et discours politique*), l'habitat pavillonnaire a longtemps été assimilé à la doctrine conservatrice. Qu'en est-il dans la vie pratique de l' « homme pavillonnaire » ? Ce mode de vie est-il mal adapté à la modernisation de la vie française ?

On peut dors et déjà récuser l'idée d'un individu « arriéré ». L'individu ou la famille pavillonnaire est bien « connecté(e) » : preuve en est la présence quasi généralisée de téléviseur dans les foyers, d'antenne sur les toits,… Ainsi, si le pavillon accueille une entité souvent assimilée au conservatisme : la famille ; celle-ci est souvent une famille « ouverte ». L'enfant a un cadre mais n'est pas un enfant « cadré » : voyez pour cela l'attirail des objets qui définissent sa liberté de jeu et d'activité (piscine, cabane, …).

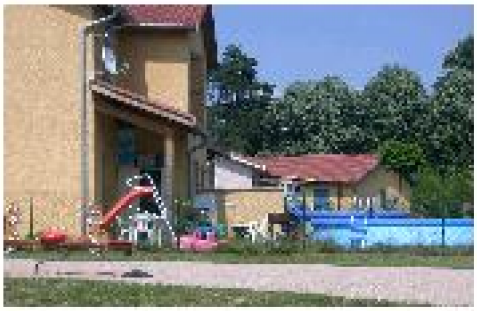

Le pavillonnaire et son jardin[116].

Mettons un peu de vin dans l'eau de la modernité pavillonnaire. En effet, le pavillon, s'il n'est pas étranger aux changements sociétaux, représente une certaine forme de stabilité, au moins spatiale. On ne passe pas deux ou trois ans dans le pavillon (du moins dans l'intention de départ), on « s'installe ». Cette stabilité est présente dans l'aspect général du pavillon ; c'est « *l'enracinement acquis par la floraison des arbres que l'on a plantés et le plaisir né du fignolage infini d'un petit coin à soi* »[117] . D'ailleurs, l'idée de s'installer dans une maison (car si l'on vit dans un pavillon, c'est le rêve de la maison que l'on réalise) est très lié à l'idée de permanence ; les deux mots ont, d'ailleurs, la même racine : *manere,* rester.

Le pavillon est aussi le lieu où, malgré une certaine libéralisation des mœurs, l'on conserve le rôle de chacun dans la famille. Le pavillon fixe les individus dans une stabilité

[116] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, série 4.*

[117] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-95.

supposée, un « cadre de vie ».

Enfin, si la totalité des habitants pavillonnaires ne sont pas propriétaires, « l'accession » (sous entendu à la propriété) est assez répandue. Le pavillon est bien un placement : on s'y investit (à la différence d'un appartement où l'on paye un loyer). Voici comment un pavillonnaire, dans l'enquête de H. Raymond, exprime cette idée que le pavillon est un point de stabilisation dans une vie : « *Moi, mon opinion, c'est ça, la vie droite, n'est ce pas, et l'économie ; considérer les questions de toute sa vie, arriver à ses fins et construire une petite maison et la retraite. Voilà, moi j'estime que mon programme est terminé maintenant* » [118] .

Les auteurs de ce livre remarquent que le pavillon correspond surtout à un mode de vie, partagé par un grand nombre d'individus qui correspond, selon eux, à la « *personnalité de base des Français* » [119] car il participe à l'apprentissage des mots et de l'espace de l'habitation (cf. supra, sur le pavillon comme norme).

Section 3 : Les quartiers pavillonnaires peuvent-ils produire de l'identité collective / politique ?

L'identité collective est différente de l'identité politique. Ces deux notions soulèvent deux questions différentes mais problématiques dans le cas du lotissement pavillonnaire.

L'identité collective est celle que lie un groupe à une caractéristique ; par exemple (non innocent), une population à un territoire. L'identité collective dépend de l'existence d'un *lieu* (1).

Une identité politique dépend, quant à elle de l'existence d*'espace public*, que l'on peut définir comme l'espace où *a lieu*, où est *représenté* (« être *devant* l'autre ») le conflit (2).

1- Le pavillonnaire définit-il un *lieu* ?

L'habitat pavillonnaire ne flotte pas sur un terrain, il est même plutôt bien ancré physiquement (du fait de la demande des habitants de solidité de l'habitat, cf. supra sur l'esthétique de la solidité) : il a donc un impact spatial conséquent. Mais qu'en est-il de son implantation culturelle ?

Le lieu peut se définir comme un rapport d'appartenance. C'est en fait la réponse à la question « d'où venez-vous ? » et l'ensemble de ce qu'on met derrière cette réponse : espace, personnes, histoire,... Or, on peut se demander vis-à-vis de qui ce rapport d'appartenance peut jouer :

En bref, je poserai trois questions : d'abord, comment la notion de non-lieu permet-elle d'analyser les « vides » du pavillonnaires ? (A) Ensuite, pourquoi peut-on

[118] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid.* p-101.

[119] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid.* p-103.

parler d'une crise de la localité dans le pavillonnaire ? (B) Enfin, comment peut-on comprendre les relations entre nouvelles constructions et identité d'une ville (ou d'un village) ? (C)

A- Comprendre le lotissement pavillonnaire comme un non-lieu ?

Nous l'avons vu à plusieurs reprises, la figue du non-lieu a été étudiée par Marc Augé. Il rapproche son existence de celle des grandes surfaces, des autoroutes,… qu'il synthétise comme étant des lieux de passages, des lieux pour l'individu.

Nous considérerons ici son analyse comme pertinente en partie pour la compréhension de l'habitat pavillonnaire. En effet, parcourir un lotissement ne peut pas être considéré comme un moment de loisir. Il est rare d'avoir un contact véritable avec l'espace : le regard est souvent contrarié par la hauteur des haies. Ou alors on a l'impression de déranger : un rideau qui se décale, une discussion qui s'arrête,… on vous fait détourner le *regard*. Il existe peu ou pas de lieux pour s'arrêter : il faut juste passer. D'ailleurs, les habitants eux-mêmes circulent assez peu dans le lotissement si ce n'est pour y entrer ou pour en sortir. Éventuellement des enfants (en fait, à pied, je n'ai croisé ou *entendu* qu'exclusivement des enfants, mais en nombre réduits) pour se retrouver, mais là encore c'est souvent à vélo, en trottinette, en patins à roulette, en sautant, en jouant,…

La route, la rue, l'espace goudronné qui lie ces logement sont-il donc invivables voire *invisibles ?* C'est en effet l'espace de l'excès pavillonnaire : excès de mobilité, excès d'autonomie. Le passant est seul, et quand il est *vu*, il est renvoyé à sa solitude. C'est un *regard* absent auquel le passent est renvoyé : faire comme si l'on n'*était pas là,* « excusez-moi, je ne fais *que passer* », « je circule, il n'y a rien à *voir* ». C'est cette « contractualité solitaire » qui définit le passant pavillonnaire : « *On voit bien que par non-lieux nous désignons deux réalités complémentaires mais distinctes : des espaces constitués en rapport à certaines fins (transports, transit, commerce, loisir), et le rapport que des individus entretiennent avec ces espaces(…). Les non-lieux créent de la contractualité solitaire* » [120] . Puis, plus loin, *«L'espace du non-lieu ne créé ni identité singulière, ni relation mais solitude et similitude »* [121] *.*

Le pavillonnaire crée un vide dans son propre espace. Ces vides sont des non-lieux : ce sont les entrées, les « rues », les nœuds de circulation, les parkings et les aires de jeux inusitées (parce inutiles dans un espace de jardins et de garages individuels), les transformateurs électriques, les zones de passages entre deux lotissements mitoyens, etc. Bien évidement aucun commerçant, aucune structure publique : le lotissement est exclusivement résidentiel. Mais en plus, de très rares passants ou promeneurs. L'espace n'est d'ailleurs pas aménagé pour cela : absence de trottoirs, et s'il y en a, il peut être occupé par une voiture. Le thuya double la barrière, coupant une fois encore l'espace privé de l'espace collectif. La transparence et la fluidité disparaissent…

[120] AUGÉ, Marc. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité – Seuil, collection La librairie du XX° siècle. Paris : 2002. p-118-119.

[121] AUGÉ, Marc. *Ibid*. p-130.

Pour Marc Augé, les non-lieux créent des « mondes à l'individualité solitaire, au passage, au provisoire et à l'éphémère » [122] .

Solitude dans l'espace pavillonnaire[123].

Le lotissement pavillonnaire n'est pas en lui-même, dans sa totalité un non-lieu. Il est évident qu'il représente un lieu, un « chez-soi » pour ses habitants. Mais, selon Marc Augé, le non-lieu « *n'existe jamais sous une forme pure* » [124] . Il est un élément de compréhension de l'espace. Nous n'affirmons pas que le lotissement pavillonnaire soit un lieu sans vie, mais qu'il ne crée pas les conditions de cette *vie de quartier* que l'on trouve facilement dans les villes. Les non-lieux créés par les vides du lotissement sont cependant un quotidien pour leurs habitants.

B- « Où habitez-vous ? »

Le lieu est ce que l'on peut désigner : du doigt ou par le langage. En fait, le lieu défini une association unique entre un nom *propre* et une configuration géographique particulière.

« Châtillon-sur-Chalaronne » ne nous vient pas de l'inventivité d'un homme à un moment : un nom comme ça, cela s'impose, il faut que ça aille bien avec ce que l'on désigne.

À Châtillon-sur-Chalaronne, il y a un petit château avec une rivière qui s'appelle la Chalaronne. Avant, c'était « Châtillon-les-Dombes » parce que Châtillon était en Dombes. Et « Dombes » c'est comme douve, c'est un endroit où on n'a pas très grande *visibilité*. C'est normal : en Dombes, il y a des étangs, des marécages, beaucoup de brouillard. « Dombes » cela ne tombe pas dans l'oreille d'un aveugle ! On dit « Dombes », on dit « Châtillon », on *voit* ce que vous voulez dire…en général.

Intéressons-nous donc aux noms des lotissements. Ils portent des noms de végétaux, de fleurs,…des noms communs. Un exemple, sur le lieu-dit « La montagne » (: Châtillon, c'est une cuve, et en haut des coteaux de cette cuvette, c'est logique, c'est « la montagne ». Ca tombe *sous* le sens), on trouve le lotissement « Le clos des Narcisses »

[122] AUGÉ, Marc. *Ibid.* p-101.

[123] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, série 1 et 8.*

[124] AUGÉ, Marc. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité – Seuil, collection La librairie du XX° siècle. Paris : 2002.

[125] . Un peu plus loin, sur ce même lieu-dit, c'est le lotissement « Les noyers », puis il y a « Les frênes », et ainsi de suite. On comprend qu'à Châtillon-sur-Chalaronne, à la frontière entre la Dombes et la Bresse, entre la grenouille et le poulet, ces noms-là ne tombent pas sous le sens, encore moins sous le *regard*. Car, à part le lotissement « Les noyers » qui a effectivement des noyers en son cœur (si l'on peut parler ainsi), ces dénominations sont largement atemporelles et despatialisées.

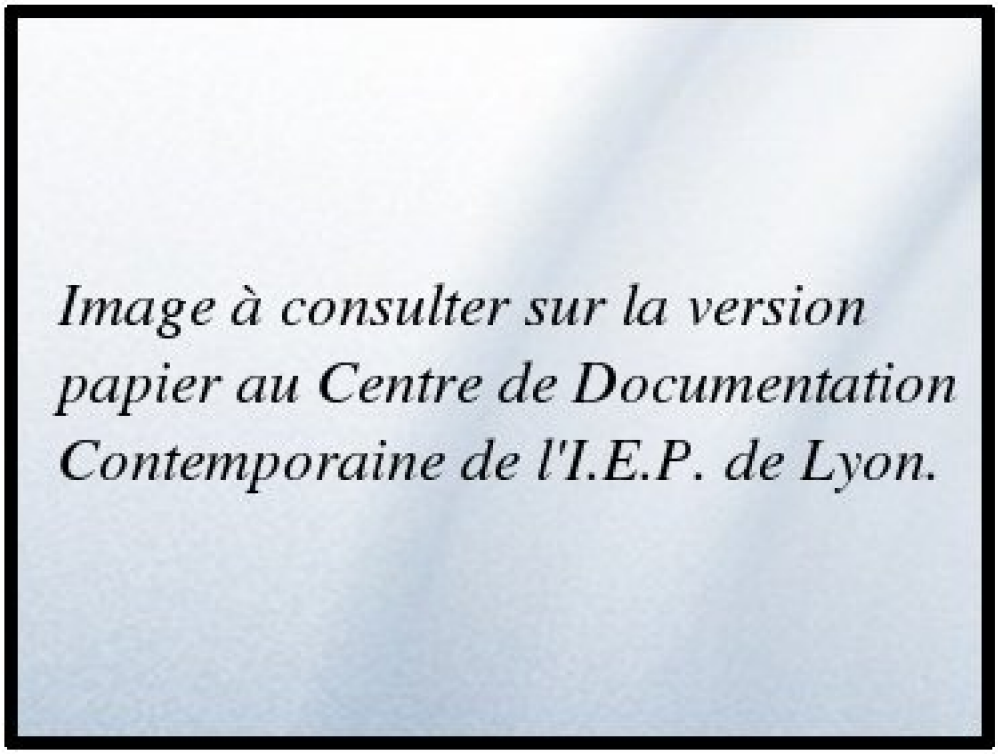

C- La séparation avec l'entité « ville » ou « village » : le lotissement est un « implant urbain ».

Le paysage construit par le lotissement pavillonnaire est bien identifiable et distinct du village. La séparation en termes de paysage n'est pas à souligner : l'un a connu le lent patinage du temps, l'autre attend que les arbres poussent un peu pour qu'il lui fasse de l'ombre…enfin.

Dans plusieurs ouvrages, on fait état de la difficulté d'intégrer ces nouveaux venus pavillonnaires au village ou à la ville. La défiance vient des deux côtés : des « anciens » comme des nouveaux arrivants.

Du coté des « anciens », il n'y a pas vraiment de rejet, mais plutôt une « défiante curiosité », une « distanciation passive » vis-à-vis de ces nouveaux habitants qui souhaitent coller à une image de la campagne, mais ne veulent pas renoncer au mode de vie urbain. Leur nombre n'est pas inconséquent : la ville devra donc s'adapter à leur

[125] Annexe 3.

exigence de consommation, de pratiques culturelles, etc. A Fuveau, on déplore ainsi : « *C'est un village dortoir, de toute facon les gens qui font construire ici, travaillent ailleurs, la vie de Fuveau ne les intéresse pas…* » [126] . Didier Boutet relève une série de critiques « classiques » des nouveaux habitants sur leur *« manière d'habiter « ils habitent des cages à poules » ; la facon de s'alimenter « ils mangent beaucoup de conserves, beaucoup de choses de chez le traiteur », le comportement des enfants « les enfants sont mal élevés, ils ne disent pas bonjour », et pour finir « on ne les connaît pas ! » »* [127] .

Au contact des nouveaux habitants, ces « anciens » deviennent un élément du folklore. Pour ajouter un peu d'authenticité, à Châtillon, on a plaisir à manger local à travers les produits du marché. L'interface entre ancienne et nouvelle population est en fait assez violente : elle s'assimile à une sorte de colonisation culturelle. Les fils de paysans font mine de faire paysan en produisant du pain au feu de bois et les nouveaux habitants font mine d'habiter la campagne en le leur achetant. La campagne est devenue par certains aspects un jeu de rôles.

Du coté du pavillonnaire, le village est reconnu comme entité spatiale mais pas comme ressource sociale et culturelle (d'ailleurs, si on y habite, on y travaille rarement). C'est, par exemple, ce que montrent Daniel Pinson et Sandra Thomann :

« Tout le monde s'accordera pour trouver du charme au village perché, à certains édifices marquants, qui sont certes des repères importants, mais qui ne suffisent à construire une appartenance. Cela revient à dire que la distanciation par rapport au village, même si en contrepartie, celui-ci est valorisé, apprécié, traduit le fait que l'appartenance communale n'est pas une fin en soi, qu'elle ne correspond pas à la vie de l'habitant en périurbain » [128] .

2- L'impossibilité d'un espace public pavillonnaire.

L'espace public est le lieu de la confrontation des identités [129] . « Confrontation » vient de « cum – frente » qui définit un rapport à l'espace. L'expérience de l'espace public est donc une expérience de la spatialité.

Le lotissement pavillonnaire peut-il être le lieu d'une confrontation et d'une discussion ? (A) Quelle en est la traduction spatiale ? (B)

A- La particularité d'un espace résidentiel : la négation de la confrontation.

L'espace pavillonnaire, par sa nature résidentielle, semble bien peu propice à la

[126] PINSON, Daniel et Sandra THOMANN. La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse – L'Harmattan, Collection Ville et Entreprise. Paris : 2001. p-153.

[127] BOUTET, Didier. Pour un urbanisme rural - L'Harmattan. Paris : 2004. p-173.

[128] PINSON, Daniel et Sandra THOMANN. La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse – L'Harmattan, Collection Ville et Entreprise. Paris : 2001. p-151.

[129] LAMIZET Bernard, Séminaire « Politique, culture, espace public » à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 2005-2006, séance 1.

confrontation. Pour Bernard Lamizet, « les premiers signes de la ville sont l'architecture et l'urbanisme qui se déploient dans son espace, qu'ils structurent, et dont ils font un espace de rationalité symbolique » [130] . Ainsi, dans les cités, la confrontation est presque évidente : elle se lit dans l'architecture, dans la verticalité. On ne voit pas comment il pourrait ne pas y avoir problème, rejet ou fascination. Ici, l'étalement et la dispersion de l'habitat pavillonnaire, pour plusieurs raisons qui tiennent d'abord à son essence même, à sa « raison d'être » ne vont pas dans le sens de cette frontalité.

Le pavillon, c'est tout d'abord l'imaginaire de la maison individuelle (dans ses différentes composantes : mode de vie, espaces de vie, …). Et l'imaginaire pavillonnaire est caractérisé par la notion de bonheur (cf. infra). Or, on peut se demander si le bonheur n'est pas une négation du politique. En effet, le bonheur est un « vivre-ensemble » mythifié, où chaque membre de la société se caractérise par une similitude : pas de crise donc pas de résolution de crise. L'espace pavillonnaire est absent d'un espace de crise, d'un espace où la discussion pourrait être organisée. En effet, habiter en zone pavillonnaire, c'est pour beaucoup une manière de ne pas habiter directement en ville : on garde les avantages de la proximité (toute relative, car cette proximité dépend de la possession d'une voiture) tout en évitant les lourdeurs de la promiscuité. C'est ainsi que Jacques Lévy explique ce caractère « pacifié » mais inanimé du lotissement pavillonnaire : « *La maison individuelle en zone non dense, disjointe de l'agglomération morphologique, réalise le rêve séculaire d'une partie des membres de nos sociétés : échapper à la promiscuité des inférieurs à soi et, plus généralement, à toute forme d'interaction indésirable avec le monde social extérieur* » [131] .

C'est un code très particulier que nous offre ici la ville : c'est celle de sa propre négation. Négation, en effet, de ce qui fait lien entre les individus : ici pas de place, personne au balcon, pas de commerce. Une atmosphère de présence invisible. En fait, le seul espace vraiment partagé donc public est *le regard intérieur*, la fenêtre interne : la télévision. C'est après tout le rôle originaire du média que de faire exister l'espace public ; mais peut-il exister dans une stricte immatérialité ?

B- La traduction spatiale de cette négation.

Cette négation de la confrontation a une traduction spatiale. Les lotissements pavillonnaires sont de vrais labyrinthes qui repoussent le simple passant, perdent le visiteur, aliènent l'habitant. Nous étudierons ainsi trois figures paysagères récurrentes dans le lotissement pavillonnaire qui illustre cette incohérence.

[130] LAMIZET, Bernard. Les lieux de la communication – Edition Mardaga, collection Philosophie et Langage. Lièges : 1992. p-281.

[131] LEVY, Jacques. Préface *in* PINSON, Daniel et Sandra THOMANN. La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse – L'Harmattan, Collection Ville et Entreprise. Paris : 2001. *p*-5.

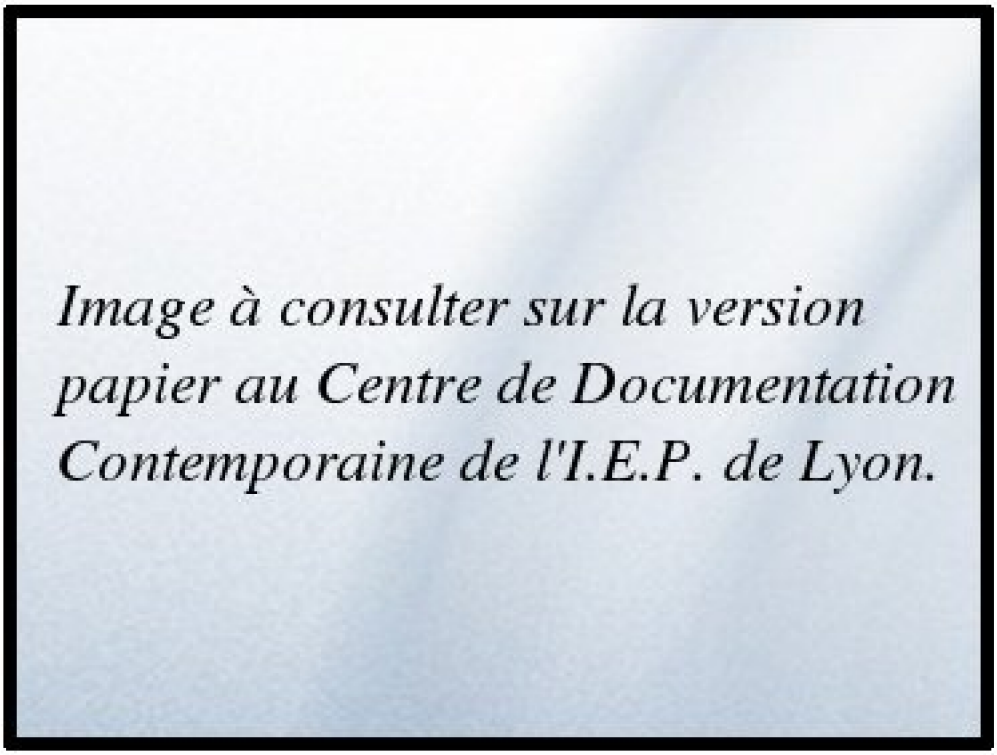

Tout d’abord la *voie sans issue*. C’est la manière « originaire ». Pour des lotissements de petite taille, il ne faut qu’une seule « rue » pour organiser la répartition des logements. À l’économie, on fait une « voie sans issue ».Mais la manière est trop brute ; la voie sans issue, en terme de communication, ce n’est pas très attractif : « j’habite une voie sans issue ».

L*e giratoire ou la structure circulaire* atténue cette dureté de l’aménagement. Avec le giratoire, plus d’ambition, « vous ne verrez plus rien, tout ira bien ». Le giratoire n’est certainement pas une figure anodine : il prend de la place, il a un sens unique et il ne peut pas être emprunté par un piéton. Il structure l’espace pavillonnaire car il est créateur de centralité et de circularité constante. Or on est en droit de se demander quel est le sens de cette centralité, elle n’a aucun sens puisqu’il n’y a a priori aucun centre dans un lotissement pavillonnaire. Le pavillonnaire crée de l’égalité entre ses habitants. Le giratoire est un nœud : pour tourner ou aller tout droit, pas besoin de trop regarder à gauche ou à droite. En fait, il permet de *circuler* donc de ne pas s’arrêter : encore une fois « circulez, il n’y a rien à *voir* ». Le croisement est une forme de point de rencontre, le giratoire en réduit l’occurrence. On comprend l’utilité du giratoire là où la circulation peut être dense ; ce qui est loin d’être le cas du pavillonnaire. Le giratoire est le symbole du vide de l’espace intra-pavillonnaire.

La structure circulaire est un moyen de circulation plus subtile mais qui a le même effet que le giratoire. Elle permet, là encore grâce au sens unique, de ne pas croiser les regards de habitants. « Pour sortir, faites le tour, vous retomberez sur vos pas ». Le lotisseur isole un pâté de maisons central qu’il ceint d’un espace goudronné qui permet la distribution d’autres pavillons en face. Et le *tour* est joué !

Giratoires pavillonnaires[132].

Enfin, *l'aléatoire du parcellaire.* Un moyen de désorganiser la confrontation est l'organisation des pavillons sur les parcelles. Les maisons sont posées de manière aléatoire, selon le choix de l'habitant qui dispose de l'organisation de sa parcelle. Comme il y a autant d'envies que de pavillonnaire, d'orientation que de pavillon, on vit rarement strictement en face : pas de voisins immédiat. Quand on sort de chez-soi, peu de chance de croiser, ne serait-ce que par le *regard,* celui qui fait de même, de l'autre côté.

L'espace pavillonnaire est donc fondamentalement un espace d'où la parole publique est absente.

[132] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, séries 1 et 5.*

Chapitre 2 : Regard dans l'univers pavillonnaire.

« Tout à la fois instance de mémoire et projection dans le futur, La maison est un document anthropologique ». Marie-Ange Brayer.

Nous cherchons à comprendre à quelles logiques internes, à quels manques et désirs répond l'habitat pavillonnaire. Notre point de vue est donc plus « interne » ; c'est la subjectivité d'un acteur que nous souhaitons saisir, celui de l'habitant. Mais ce n'est pas seulement le point de vue de l'habitant du pavillonnaire mais aussi le regard de l'habitant (de façon générale) sur l'habitat pavillonnaire. En d'autres termes, comprendre l'habitat pavillonnaire en tant que forme individuelle d'habiter, sans attacher, cette fois, de valeur morale à l'adjectif « individuel ». En quoi forme-t-il un « système », une bulle qui entretient une relation très ambivalente vis-à-vis de la notion de regard ?

Suite à la rencontre autour du thème « Regard, espace, architecture » organisée au Couvent de la Tourette [133] , j'ai réalisé quelques schémas autour de la notion de regard et de l'habitat pavillonnaire qui m'ont servi de début de réflexion pour cette seconde partie. L'idée de départ est de considérer l'univers pavillonnaire singulier comme une « bulle » (*schéma 1 et 1 bis* [134]). L'idée de bulle est très proche de la notion de système, d'ensemble unifié, que l'on peut définir comme « *une combinaison d'éléments réunis de*

[133] Annexe 4.

[134] Annexe 4.

manière à former un ensemble » [135] .

Schéma 1 – 1. D'où viennent nos envies en matière d'habitat ? Si elles sont singulières, elles ne sont pas l'objet de notre invention. Nos désirs découlent d'un regard déjà constitué : celui de notre expérience ou de nos connaissances. Ainsi, pour Marie-Ange Bayer, « *la maison se construit de la sorte au confluent de différentes couches mnémoniques, visuelles et textuelles (…). C'est une subjectivité collective qui dresse ses fondations, projections des archétypes (plans, façades, etc.)* » [136] .

Pavillons et archétypes[137].

Dans ce cadre, il semble que la multiplication d'images (photos, film, mais surtout télévision) joue un rôle très important. On peut établir un lien entre la standardisation des modes d'habiter et le développement, l'hégémonie de modes de communication de masse. Notre regard nous appartient car il est une combinaison unique en lien avec notre mémoire. Cependant des éléments similaires, que réfléchit l'habitat pavillonnaire, ressortent. Une forme minimale, qui ressemble en gros à ce que les enfants peuvent dessiner si on leur demande de figurer une maison et à la manière dont le Monopoly schématise ses « maisons », est à l'origine de la forme pavillonnaire. Cette maison minimale est la matrice de l'habitat pavillonnaire. De ceci, on peut déduire que nos représentations en matière d'habitat, en France, sont constituées très tôt et perdurent.

Plusieurs formes d'habitat coexistent et à chaque « bulle d'habitat » est associé un paysage (*schémas 3, 4 et 4 bis* [138]). Ces bulles fonctionnent par associations mentales. Le pavillon est une simplification de ce que nous percevons comme le mode de vie normal des Français, tout en ayant l'avantage de laisser une part d'autonomie, de choix d'aménagement. La maison minimale dispose d'un toit souvent en pente et en tuile de pays (norme souvent cautionnée par les bâtiments de France, recommandée par les mairies aux lotisseurs et constructeurs,…), de fenêtres rectangulaires avec des volets,

[135] Le Grand Larousse Illustré – Larousse. Paris : 2004. Article « système ».

[136] BRAYER, Marie-Ange. La maison : un modèle en quête de fondation [en ligne]. 28 pages [consulté le 07.08.2006] Consultable sur internet : <URL : http://ww11.powerboutique.net/L02316/site/media/download/extrait/expo3a.rtf

[137] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, series 1 et 3.*

[138] Annexe 4.

d'un garage juxtaposé, etc. On voit d'ailleurs que ce modèle est la combinaison d'éléments techniques anciens (principalement le toit) et surtout modernes. Cette maison minimale correspond à un ensemble plus large, de bulles encastrées. Ainsi le type maison pavillonnaire est assimilé à la maison individuelle supposée adaptée au contexte rural, semi-rural (autour de village) ou semi-urbain (pourtour proche des agglomérations).

Comment le regard fonctionne-t-il dans cette bulle ? Nous l'avons vu, il en est la base constitutive. Mais le regard singulier produit et reproduit l'espace de cette bulle. Le regard singulier s'exerce de différentes manières : sur le centre de la bulle (le pavillon), sur l'ensemble de la bulle (jardins…), ses frontières (éventuelles clôtures, portails, voire trottoir proche) et les bulles voisines. En revanche, il ne porte que rarement un regard extérieur sur l'ensemble de bulles en relation avec son environnement – ville ou campagne. On suppose que l'habitant pavillonnaire se pose peu de questions sur l'intégration de son habitat avec l'extérieur : son existence est un donné où le sujet n'a que peu de prise. D'ailleurs, il a bien souvent à faire à un constructeur pour sa réalisation.

Nous sommes dans une dimension où l'*architecture se traverse.* Le rapport à l'homme, à son corps, pose bien la question de ses désirs, de ses angoisses. Dans l'habitat, cela correspond principalement à la question de la mobilité et de l'engagement ; c'est la mobilité au sein de l'espace pavillonnaire, les circulations qui peuvent s'y opérer, entre les habitants eux-mêmes, ou avec leurs voisins. L'engagement définit un rapport entre le pavillon et son habitant : sur quelle temporalité s'établit la relation entre le pavillon et l'homme pavillonnaire ? Quelle la traduction spatiale et symbolique de cet engagement temporel ?

Habiter ne veut pas forcément dire avoir trouvé son espace. Habiter est *faire sien* un espace : où s'arrête l'architecte / le constructeur / le lotisseur ? Où se situe la liberté de l'habitant (dont le désir n'est pas formulé) ? Car la civilisation urbaine est aussi une civilisation de la spécialisation : l'homme ne construit plus son habitat. Un équilibre est à trouver entre ces deux désirs qui établissent une architecture du possible.

Nous sommes encore face à un contexte particulier du point de vue du regard. Le regard est individuel à l'origine (si l'on peut employer un tel mot concernant le regard. Nous situerons le « regard originaire » avant l'apparition des moyens de communication) : il est défini par la relation simple de l'humain à la réalité.

Aujourd'hui, le regard est partout : nous sommes portés à la fois à nous en protégerer et à nous y exposer, symbole pour Alain Ehrenberg du « nouvel individualisme » :

« Le « nouvel » individualisme signale moins un repli généralisé sur la vie privée que la montée de la norme d'autonomie... L'inflation de la vie privée ne doit donc pas être comprise comme un étalage narcissique - c'est un épiphénomène -, elle est ce que devient la vie privée quand elle se modèle sur la vie publique : un espace où l'on communique pour négocier et aboutir à des compromis au lieu de commander et d'obéir... Privatisation de la vie publique et publicisation de la vie privée sont le double processus que ces changements recouvrent » [139] .

Dès lors on peut se demander : comment réagissons-nous face à cette démultiplication ? Un nouveau rapport se dessine entre espace public et espace privé, débat largement

[139] ***EHRENBEG, Alain. L'individu incertain, - Hachette. Paris : 1995 in http://perso.orange.fr/marxiens/philo/ehrenber.htm***

retracé par la téléréalité. Cependant cette impression d'omniprésence du regard a des conséquences sur l'habitat. Comment intégrons-nous les nouvelles logiques de la relation public/ privé ?

Comment la notion de regard dans l'habitat pavillonnaire reflète-t-elle notre nouvelle façon d'être habitant ? Cette superposition des regards enlève, d'une part, un peu de honte à regarder l'autre et surtout nous pousse à nous montrer : c'est le regard « assumé » (titre 1) ou l'extériorisation de son identité singulière dans l'habitat pavillonnaire. Mais, d'autre part, ce regard nous incite à nous protéger plus : c'est le regard « caché » (titre 2) ou l'intériorisation du regard de l'autre à qui nous ne voulons pas tout dévoiler, dimension du pavillon qui recèle une crise de l'habitat pavillonnaire.

Titre 1 : Le regard assumé.

Le regard assumé, ce sont les éléments de reconnaissance présents dans le pavillon. Cette reconnaissance peut s'exprimer par un désir commun de différenciation une « esthétique pavillonnaire» (section 1), ou au contraire par une tendance inconsciente au rapprochement (une « normalisation pavillonnaire », section 2).

Section 1 : Une esthétique pavillonnaire à l'opposé d'une sensibilité patrimoniale.

« Sur le penchant de quelque agréable colline, J'aurais une petite maison rustique, Une maison blanche avec des contrevents verts » Jean-Jacques Rousseau, L'Émile .

Décorer son pavillon[140].

1- Patrimoine et esthétique peuvent-ils faire « bon ménage » ?

On peut définir l'esthétique comme « *la science du beau dans la nature et dans l'art* » [141] . L'esthétique est l'articulation entre une subjectivité et un système de formes. Adjectivé,

[140] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, séries 6 et 7.*

[141] Dictionnaire Le Petit Robert, version interactive du portail des étudiants de l'Université Lyon 2. Article « esthétique ».

l'esthétique devient ce qui est relatif au beau. Nous allons donc nous attaquer à une notion largement débattue en philosophie, notamment de l'art, et éminemment soumise à la subjectivité de celui qui *regarde*.

Le *regard* est la porte d'entrée du jugement sur la forme. C'est le regard qui nous permet d'*apprécier*, d'avoir un avis. Le regard est aussi la base d'une mémoire visuelle : nous disposons d'images, nous l'avons vu accumulée dès l'enfance sur l'habitat, sur sa forme jugée *normale*. Quelle place prend la notion d'esthétique dans le pavillon ? La possibilité d'embellir, c'est la chance d'avoir un logement autonome et donc un habitant autonome. On a ici un fort contraste avec le logement collectif où le logement est souvent vécu comme un cadre d'imposition (le couloir est trop proche, le balcon trop petit : on a aucune *visibilité*). La recherche de l'esthétique, si elle possède une dimension proprement personnelle (originalité de la construction d'un regard singulier), résulte surtout d'un processus d'intégration du regard de l'autre.

Quand on acquiert un pavillon, c'est avec une idée de ce que l'on souhaite y voir mais aussi la manière dont l'on souhaite être vu. Le pavillon relève d'un travail incontestable sur la forme : rien d'étonnant à ce que pour beaucoup d'architectes, il relève de l' « *architecture-objet* ». On peut déduire de cette expression deux choses : d'une part, le fait que nous sommes face à une architecture assez figée ; d'autre part, que le pavillon devient lui-même objet, donc sujet d'un *embellissement*.

Ainsi, on peut établir une différenciation entre l'esthétique générale du pavillon, à savoir l'architecture, et la « petite esthétique », celle de l'habitant, sa « touche personnelle ».

Nous chercherons à mettre en relation cette notion d'esthétique avec la notion de patrimoine, auquel nous donnerons deux nuances : le patrimoine singulier (celui de la petite histoire : de l'individu ou de la famille) et le patrimoine collectif (celui d'une histoire à plus grande échelle : celui d'un site ou d'un pays, qui a un caractère plus « culturel »). Ces deux dimensions du patrimoine correspondent à deux définitions distinctes :

- le patrimoine peut recouvrir « les biens de famille, biens que l'on a hérité de ses ascendants » [142],
- le patrimoine, notion plus récente, peut être compris comme « *l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain* » [143]. Le patrimoine, en ce sens, est porteur de sensibilité collective : pour la collectivité, il semble être comme un petit objet fragile, menacé de toute part et rempli d'affectivité. En France, les associations de défense se multiplient, la « protection » et « mise en valeur » se généralisent. Preuve en est ce paragraphe de présentation de la Fondation du Patrimoine (d'ailleurs intitulé « le patrimoine en péril » ; on croirait entendre « la Patrie en danger »…), explicite quant à la place que prend le patrimoine dans notre identité française :

« Nos paysages familiers sont peuplés de souvenirs : ce sont de modestes bâtiments qui nous les racontent, que nous remarquons à peine à force de les connaître : chapelles, moulins, granges, lavoirs, fontaines, calvaires, maisons des temps jadis... Et puis un jour la ruine les menace, et nous réalisons qu'ils pourraient nous manquer; qu'alors c'est encore un peu de beauté qui s'efface à

142 Dictionnaire Le Petit Robert, *Ibid*. Article « patrimoine ».

143 Le Grand Larousse Illustré, Editions Larousse, Paris, 2005. Article « patrimoine ».

nos yeux et d'histoire à nos mémoires » [144] .

En quoi cette question du patrimoine est-elle essentielle en matière d'habitat ? Pendant longtemps, en France, l'acquisition d'une maison correspondait l'acquisition d'un patrimoine pour la famille, c'est-à-dire une sorte de plus-value sur les générations, notamment parce que la possession de territoire était synonyme de richesse matérielle et de domination sociale. Aujourd'hui, cette signification de la propriété de la terre s'est largement estompée, mais la signification de la maison comme patrimoine perdure. Ainsi, selon l'INSEE, 80% du patrimoine immobilier national appartient à des ménages : le logement est le bien le plus populaire et le plus répandu des ménages français [145] . En effet, il semble qu'en réaction à l'accélération de la vie (communications, mobilités,…) s'est développé le besoin de prise sur le passé (histoire, mémoire,…), et tant au niveau individuel que collectif.

Ainsi, à un niveau plus politique, cette notion de patrimoine a connu ces dernières années un franc succès. Comme nous l'avons déjà remarqué précédemment sur les questions de paysage, le Patrimoine est devenu un bien collectif, en général connoté très positivement. Le goût pour l'histoire, ses vestiges ont certes une grande influence sur nos politiques mais aussi sur la conception de notre quotidien. Combien de famille ont-elles recherché via Internet la source de leur descendance : c'est presque devenu un sport national que de scruter les registres paroissiaux, avec le double plaisir d'y voir sa trace et de tenir en ses mains les derniers témoins d'un passé lointain. Le bâti en général (et la maison notamment) est le meilleur témoin du temps et sa meilleure résistance.

En matière de patrimoine comme souvent, le pavillon est un pastiche de la maison individuelle. Elle en garde sa forme simplifiée, folklorisée pour la vider de sa substance. Cette simplification donne peu d'accroche au temps et fait du pavillon un patrimoine de peu de valeur. En effet, un certain nombre des contradictions du pavillon transparaissent au travers de ses logiques esthétiques.

2- Pour quoi ou pour qui embellir : la dimension singulière du patrimoine.

La maison est donc un élément de patrimoine familial : elle sera revendue ou deviendra le *lieu*, au sens d'appartenance à un territoire de Norberg-Schulz, d'une famille. Il s'agit donc pour ses membres non seulement de le maintenir, de l'entretenir mais aussi éventuellement de le faire fructifier. Le pavillon n'échappe pas à cette logique, preuve en sont encore les arguments du constructeur Maison Phénix : « *Il est alors question de bien-être, de confort, de bonheur mais aussi de patrimoine qui devra durer et se valoriser dans le temps »* [146] , puis « *Faire appel à Phénix vous assure d'un patrimoine préservé dans le temps et transmissible à vos enfants »* [147] .

144 Fondation du Patrimoine, « Le patrimoine en péril », http://www.fondation-patrimoine.com/fondation/index.php

145 LACAZE. Jean-Paul. Les Français et leur logement - Presse de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Paris : 1989. p-128.

146 Maison Phénix. Annexe 1, p-5.

147 Maison Phénix. Annexe 1, p-6.

Comment se traduit ce souci d'entretien extérieur ? Nous verrons que l'ornementation particulière du pavillon relève de deux logiques : d'une part, le désir d'inscrire la durabilité de l'habitat dans la construction elle-même (A) ; d'autre part, le souci de se démarquer mais sur des petits éléments (B).

Peut-il être assimilé à une logique esthétique ? L'esthétisme (mouvement artistique qui s'opposa au naturalisme à la fin du XIX° siècle) se définissait comme un souci du Beau, en raison de son « inutilité ». Or l'inutile (autrement dit le superflu, opposé donc au patrimoine) est bien ce qui semble caractériser les logiques d'embellissement du pavillon.

A- « Défier le temps » : une esthétique de la solidité.

Un des premières contradictions que l'on peut soulever concerne la temporalité. Le patrimoine s'établit *normalement* dans le « temps long » (pour reprendre la terminologie de Fernand Braudel) : une maison ne se construit pas en une année. Il faut du temps pour penser son foyer, du temps pour accumuler du capital, du temps pour la réalisation elle-même. Or la technique pavillonnaire a véritablement révolutionné ce rapport au temps dans la maison. Le temps entre l'initiative de la construction et la construction elle-même n'a plus rien à voir avec l'époque où l'on construisait des « maisons – patrimoines ». C'est d'ailleurs un des arguments des constructeurs ; ainsi, Maison Phénix fait un de ses avantages la rapidité avec laquelle le « rêve » des habitants est réalisé.

Cette exigence de durabilité a des conséquences sur la forme du pavillon. En effet, la solidité, la durabilité dans le temps (notamment d'un point de vue thermique,…) est vue comme une des qualités premières de la maison. Jean-Paul Lacaze, dans son ouvrage sur le logement des Français, cherche à déterminer ce qu'*est* un logement [148] , en établissant une sorte de « cahier des charges » que doit remplir en général le logement. La solidité et la sécurité sont, pour lui, la première des exigences vis-à-vis de l'habitat.

Pour durer, une maison doit s'en donner les moyens. On connaît tous la solidité des murs à l'ancienne (*pisé* dans l'Ain qui allie terre et eau), qui « ont traversé les siècles, qualité de construction que ne peuvent pas se permettre les constructeurs. Les premiers arguments de vente des pavillons reposaient d'ailleurs, au départ, plus sur les coûts bas que sur la qualité de la construction.

Or, un des problèmes des pavillons contemporains est justement qu'ils n'ont pas l'image de maison solide. Après l'échec des « chalandonnettes » pour cause de malfaçons, la réputation des pavillons n'est en effet pas nécessairement associée à la durabilité. Les constructeurs ont fait alors un effort de qualité pour changer leur image. Les techniques ont incontestablement évolué et les pavillons sont (peut être malheureusement ?) plus solides. Mais dire qu'un produit est plus solide ne change rien : *il faut que ça se voie* ! Cela explique qu'à la recherche de la solidité s'est ajoutée une *esthétique de la solidité*. Rassurer le client, c'est lui donner une image de la maison qu'il s'imagine habiter.

On pense immédiatement à Bouygues qui lança ses « maisons de maçon » en 1980 :

[148] LACAZE, Jean-Paul. Les Français et leur logement - Presse de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Paris : 1989. p-120.

comme si une maison pouvait être faite sans maçon ! Dans cette expression, il y a bien l'assurance que non seulement votre pavillon aura les services d'un maçon (c'est la moindre des choses…) mais qu'en plus elle sera conçue par un maçon : certes traditionnelle et simple mais faite pour durer.

De même, Maisons Phénix a longtemps eu une image négative du fait que la structure des maisons était en acier. Dans leur récente brochure, une page entière est réservée pour démontrer que grâce à leur « *structure en acier et leur dalle de béton : les maisons Phénix défient le temps* » [149] et assurent « *une solidité exemplaire, même dans des conditions extrêmes »* et « *une durabilité impressionnante ».*

Sur le mode « je ne crois que ce que je vois », maxime encore une fois « populaire », les futurs habitants sont de plus en plus associés à la construction de leur pavillon. L'exigence technique passe par une exigence de participation. L'idée est que sous le *regard* des habitants, les constructeurs seront moins tentés de tromper le client sur la qualité du pavillon qu'il a à livrer.

Paradoxalement, cette transparence dans la conduction des travaux (cf. Maisons Phénix « lorsque vous choisissez de faire construire votre maison par Phénix, vous bénéficiez d'un accompagnement de chaque instant » [150]) n'apporte pas de transparence dans la réalisation de l'ouvrage…

Construire solide[151]*.*

Le matériau emblématique d'une maison aujourd'hui est évidement le béton. La plupart des pavillons sont construits en moellons. La transparence n'a pas sa place dans les pavillons ; la « légèreté » de la structure est éventuellement amenée par des colonnades qui définissent une transition intérieur / extérieur bien pauvre (pour analyse du « style » pavillonnaire, voire supra). D'ailleurs, on remarque un contraste saisissant entre la construction faite pour habiter et les constructions annexes (cabanes de natures diverses) dont les matériaux sont ostentatoirement « périssables » : bois, plastique,… Enfin, l'entrée des pavillons est souvent marquée d'un solide portail.

B- « Se démarquer » : une maison pacotille ?

[149] Maison Phénix. Annexe 1, p-6.

[150] Maison Phénix. Annexe, p-8.

[151] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, séries 1 et 7.*

On peut dégager deux raisons au désir d'embellissement : rendre agréable le *regard pour* soi et être agréable au *regard des autres.* Le désir d'un habitant pavillonnaire est de se démarquer de ses voisins. La tendance au mimétisme est bien repérée et l' « homme pavillonnaire » est parfois prêt à beaucoup pour être unique dans son quartier. La décoration, l'embellissement correspondent à un désir « naturel » de personnaliser son habitation. Dans les appartements, cela se manifeste par l'intérêt porté à la décoration. Dans une maison individuelle, cette décoration passe surtout par l'extérieur. Pour H. Raymond et alii., « *le devant du pavillon étant la partie la plus publique, celle qui est vue de la rue, elle suppose un aménagement spécial* » [152] .

En effet, au fil du temps, le pavillon s'entoure (en général) de haies hautes, de clôtures épaisses,… si bien que la partie visible du pavillon est celle où se situe la porte d'entrée depuis le portail. Si bien que l'espace entre ce portail et cette porte devient le lieu de l'ornementation. « *L'aménagement du devant du pavillon, c'est ce qui peut être montré : salle à manger, fleurs. Le devant, c'est l'image de soi qu'on montre aux autres ; en fait, il ne doit rien s'y passer : le devant c'est le décor* » [153] .

C'est une possibilité largement utilisée par les habitants (l'exemple des nains de jardin est bien connu) mais on ne peut le faire que dans des limites raisonnables ; il ne s'agit pas de transformer le visage de sa maison, de ne pas trop en faire. C'est pourquoi cette ornementation se manifeste surtout à travers des « petites choses » et la végétation qui donnent ce caractère très composite, très peu cohérent, voire « kitch » au pavillon.

Le pavillonnaire et ses « objets ».

Par « objet », nous entendons ce qui est indépendant du pavillon dans sa construction, et qui est donc à l'entière discrétion de l'habitant. Pour reprendre, H. Raymond et alii. [154] , l'objet (par opposition aux « affaires ») est ce qui peut être montré. Les objets ont donc une fonction d'embellissement, indépendante de l'esthétique générale du pavillon.

Volets[155].

Un premier exemple de ce souhait de différenciation passe par la couleur : la couleur des murs bien évidemment qui ne s'éloignent en général pas de teintes entre le beige et

[152] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-68.

[153] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid.* p-68.

[154] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid.* p-66.

[155] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, série 6.*

le rose saumon : des « tons pierres » qui font, encore une fois référence à une valeur patrimoniale. Il en est de même pour les volets. Ces volets dont la forme varie assez peu : en bois, s'ouvrant en battant,… que l'on peint pour bien les marquer de la façade du pavillon.

De la même façon, les allées et les entrées de porte sont souvent marquées par des luminaires où là encore la fantaisie des habitants épuise souvent la capacité de création des chaînes d'équipement.

Le pavillon et ses « choses »[156].

On étale aussi en extérieur la diversité de son usage des espaces jardins : tables en plastiques pour manger dehors, paniers de basket pour les enfants, chaises longues, barbecue (où là encore la logique de démonstration de la solidité l'emporte sur la praticité du portatif), etc. : tout un étalage de ce que la consommation domestique du loisir peut offrir.

L'exemple le plus connu, et même reconnu d'ornementation jardinière est celui des nains de jardins : petits artisans d'un petit « paradis ». Les images sont des transferts : le pavillon recèle l'idée d'une petite maison ou petite villa : c'est une sorte de mise en abyme d'une vie aisée. Là encore, les « habitants du jardin » sont une représentation miniaturisée d'une vie de jardin supposée.

Le devant de la maison est bien un espace de transition entre le « chez-soi » et l'espace collectif. C'est pourquoi la « cible » de l'ornementation reste assez peu définie entre le « pour soi » et le « pour l'Autre ». Ainsi cet habitant, cité dans l'ouvrage L'habitat pavillonnaire [157] : « *Si on me les casse, mes biches, et ben, j'en mettrai plus parce que c'est agréable pour moi, et peut-être pour les gens qui passent ; c'est pas spécialement pour moi, ça donne un attrait au pays, voyez, et bien, si on me les casse, et bien, j'en rachèterais plus. Je resterais sans biches, qu'est ce que vous voulez.* »

Le devant de la maison ce sont des objets mais c'est aussi une partie du jardin.

Jardins pavillonnaires[158].

[156] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, série 6.*

[157] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001.

Il semble que la culture du jardin soit vécue comme une valeur ajoutée pour le pavillonnaire. Rares en effet sont les habitants qui cultivent un jardin potager, et lorsque c'est le cas la production a surtout valeur symbolique : la présence du jardin cultivé joue alors le même rôle qu'une frise autour d'une porte ou qu'un pot de fleur dans une allée. C'est une évocation, comme une citation dans un texte.

Un véritable concours de fleurissement ou/et de figurine semble se jouer dans les quartiers pavillonnaires, avec la taille des arbustes tantôt rectiligne tantôt curviligne voire même façon « négligé » (ça fait plus « nature »). Il y a peu de disparité dans la nature des végétaux utilisés : le pavillon reste encore souvent le paradis du thuya et du géranium…

Ce type d'aménagement, périssable, dénote avec la logique esthétique de la solidité. C'est l'aménagement dans le temps court, pour celui qui habite *dans le présent*, mais pas forcément pour les générations futures. C'est une des premières étrangetés de l'habitat pavillonnaire : une construction massive associée à un fétichisme souvent insignifiant.

Le pavillon est une simplification de la maison : il a donc une faible valeur patrimoniale. L'attachement à la solidité et à l'embellissement apparaît comme une complexification, une manière de redonner de la valeur.

3- Le pavillon comme citation d'un modèle patrimonial collectif.

Le modèle de la maison, dont le pavillon est une évocation, joue comme un référent national, et de plus en plus comme un référent régional. Ainsi de la même façon que nous sommes de plus en plus sensible à l'histoire et à ses traces (au « patrimoine »), nous nous projetons dans un patrimoine possible. Or comment savoir ce qui fera patrimoine : en *regardant* ce qui a fait patrimoine.

Pour Marc Augé, l'imbrication entre le moderne et l'ancien caractérise notre époque. En effet, pour lui, « *ce que contemple le spectateur de la modernité, c'est l'imbrication de l'ancien et du nouveau. La surmodernité, elle, fait de l'ancien (de l'histoire) un spectacle spécifique – comme tous les exotismes et de tous les particularismes locaux. L'histoire et l'exotisme y jouent le même rôle que les « citations » dans le texte écrit* » [159] . En habitant dans un pavillon, on se cherche une identité spatiale et territoriale que la ville ne pouvait plus offrir.

Nous verrons que la forme architecturale pavillonnaire est le résultat d'influences croisées (A), avant d'envisager la possibilité d'un « style pavillonnaire » (B).

A. Le pavillon, résultat d'influences croisées.

Dans ce cadre, on peut dissocier trois types d'influences : la maison comme mode de construction « traditionnel », de plus en plus déclinée sur un mode « régionaliste », mêlé à

[158] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, séries 4, 5 et 7.*

[159] AUGÉ, Marc. Les non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité – Éditions du Seuil, collection La Librairie du XX° siècle. Paris : avril 1992. p-138.

une esthétique de la villa à travers le style néoclassique.

Le patrimoine français : la maison de village.

Dans leur argumentaire, les constructeurs ne semblent pas faire allusion à l'environnement immédiat de l'habitat pavillonnaire, c'est-à-dire le lotissement pavillonnaire. Tout semble se passer comme si le pavillonnaire était seul, *comme dans une bulle*. Sa construction vient s'ajouter naturellement au reste du village, tout simplement parce qu'elle n'est que sa suite contemporaine. Et d'ailleurs, c'est ce souhait d'appartenance au village (bien que les conditions en soient rarement réunies, obligation de prendre la voiture oblige) et de vie autonome qui ont souvent guidé le pavillonnaire vers son habitat. D'ailleurs,André Caron, président de la société Caron Marketing, consultant spécialiste de la maison individuelle, explique dans un article des Echos que :

« toutes (leurs) enquêtes traduisent un vrai retour à la ruralité, pour des sites qui sont implantés à une trentaine de kilomètres des grandes villes. Pas seulement pour des raisons de coût du foncier, mais de plus en plus par refus de l'urbanité, de sa pollution, de son insécurité. On essaie aussi de se refaire des racines, de s'assimiler à une vie de village ou de petites villes ». Ainsi « Maison Confort (…) qui vend plus de 5.000 unités par an, observe que 64 % de ses constructions sont situées dans des communes de 5.000 habitants » [160] ***.***

Pour analyser la force du modèle « maison de village », prenons à témoin une affiche politique très connue : celle de Mitterrand pour la présidentielle de 1988 :

Dans son dos, un village où trônent deux symboles : l'Eglise et bien sûr la maison. Ce village pourrait être presque partout en France, ce village pourrait être Châtillon-sur-Chalaronne. Cette référence à la maison de village, avec tuiles, corps de bâtiment « en dur », fenêtre avec volets, etc. sert d'architecture minimum. Elle rassure les futurs habitants et les agents communaux : c'est un modèle qui, certes ne déplace pas les foules, mais ne risque pas de gêner en particulier.

Ainsi, pour David Mangin, c'est le conservatisme du marché qui explique le peu d'originalité dans les formes architecturales et la conformité à un modèle qui rassure :

« Les fréquents refus, les extrêmes difficultés ou délais nécessaires pour obtenir

[160] ***LELOGEAIS, Elisabeth. Maisons…comme vous avez changé ! Les Echos, 24.02.2006. [en ligne] [consulté le 25.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/200072229.htm***

un permis dans le cadre de projets contribuent à écarter du marché des produits originaux et personnels. Projets d'avant-garde, bricolages artistiques ou technologiques sont souvent découragés, car les complications dans l'obtention du permis risquent de remettre en cause les budgets des maîtres d'ouvrage candidats à l'innovation ou la personnalisation. Les citations pastiches régionalistes ou enduits passe-partout s'imposent dans un consensus mou » [161] .

Ce souhait de vouloir coller au modèle de la maison est le signe d'une demande d'identité basée sur l'identité spatiale et territoriale. On ne peut que regretter qu'« *au désir identitaire, (la production pavillonnaire) ne propose que la dérive stylistique du code néo* » [162] .

Le néo-régional : une variante commerciale ou l'intérêt porté à un patrimoine régional ?

Le pavillon cite la maison « à la française » mais il en décline les particularismes. Un lotissement pavillonnaire dans l'Ain n'a pas la même esthétique globale qu'un lotissement dans le Nord ou le Finistère. Les constructeurs se sont adaptés à cette exigence des habitants ; ainsi Maison Phénix revendiquant une « *architecture de caractère* » : « *on ne saurait imaginer un mas provençal en Bretagne ou un toit en ardoise en Provence. Phénix tient compte des particularités régionales en adoptant des styles architecturaux conformes à l'esprit des lieux* » [163] .

Certains auteurs, notamment Ostrowestly et Bordeuil, ont réfléchi sur cette tendance à vouloir « construire local » et l'ont appelé « néo-style régional » [164] . Ils montrent comment sont détournés les modèles vernaculaires pour créer des pastiches ayant de l'extérieur une ressemblance vague avec leur référence. L'aménagement intérieur, quant à lui, n'a rien de régional : c'est celui d'un mode de vie standardisé.

Cependant, les modèles proposés semblent bien pauvres : seuls quelques « styles » sont déclinés à travers la France. Ainsi de Nice à Dijon, en passant par Narbonne, la maison « provençale » envahit les banlieues des villes et villages des régions aux caractères pourtant plus variés. Ce goût, voire cette sensibilité aux « styles régionaux » semblent bien éloignée d'une attention portée à la protection des paysages ou au respect de la construction locale.

Prenons l'exemple de Châtillon-sur-Chalaronne. Certes, la ville se situe dans la région Rhône-Alpes qui elle-même touche la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et englobe un département comme la Drôme, dont le style se rapproche des fameux

[161] MANGIN David, La ville franchisée - Editions de La Villette. Paris : 2004. p- 165-192.

[162] OSTROWETSKY, Sylvia, Le néo-style régional. Reproduction d'une architecture pavillonnaire – Bordas. Paris : 1993 *cité par* WOZNIAK, Marie. L'habitat des citadins à la campagne : modèles architecturaux et identité territoriale, intervention au colloque « Faire campagne », Rennes 17 et 18 mars 2005.

[163] Maisons Phénix, Annexe 1, p-5.

[164] Titre de leur ouvrage paru en 1980.

« mas », mais cela justifie-t-il que la ville soit placée dans une vaste zone « sud-est » qui serait définie par un style homogène ? Quel lien, en effet, entre une ferme en pisé ou une maison de village en « carrons » (brique), qui *sont* la manière de construire « du coin » et ces citations pastiches du mas provençal (reproduction dont la qualité est d'ailleurs elle-même douteuse).

La référence à un type ou à une image est une des premières causes de ce « décollement » du territoire, dont la proximité est pourtant recherchée.

Le summum de l'esthétisme : le « style néoclassique ».

(note du titre : [165].)

Le pavillon cite enfin un troisième type de logique esthétique : le néoclassicisme [166], dont la colonnade est le meilleur exemple. C'est le rêve de la villa qui transparaît à travers cette « coquetterie ».

On le ressent aussi à travers la géométrie dans les constructions.

Pour finir, la vraie valeur patrimoniale, durable est l'insertion dans le paysage ; le bien commun semble, dans le lotissement pavillonnaire actuel, en contradiction avec la propriété individuelle, qui s'exprime par le pastiche voire l'implant de modèles architecturaux.

B. Le pavillon peut-il créer un « style » ?

[165] Photographie ci-dessous Rose Mégard. Annexe 5, série 5.

[166] Courant qui chercha à renouveler, au début du XX° siècle, les formes poétiques modernes en prenant pour modèle l'idéal classique.

Une question fondamentale reste pour la constitution d'un éventuel patrimoine (entendu dans son sens collectif) : c'est celle de la possibilité d'un « style pavillonnaire ».

La critique de la citation du passé.

Pour apprécier, la valeur de cette citation du passé, on peut se référer à quelques auteurs, notamment le très critique Le Corbusier.

Le Corbusier critique le retour à l'ancien, analyse que l'on peut rapprocher du jugement de Platon sur l'art, refusant à la peinture le caractère d'art au motif qu'elle ne faisait qu'imiter, que tromper. Ainsi, celui-ci assimile ce type de citations à une régression, voire à un « mensonge » :

Proposition 70 : « L'emploi des critères du passé, sous prétexte d'esthétique, dans les constructions neuves érigées dans les zones historiques a des conséquences néfastes. (…) Jamais un retour en arrière n'a été constaté, jamais l'homme n'est revenu sur ses pas. (…) Copier servilement le passé, c'est se condamner au mensonge, c'est ériger le « faux » en principe, puisque les conditions anciennes du travail ne sauraient être reconstituées et que l'application de la technique moderne à un idéal périmé n'aboutit jamais qu'à un simulacre dénué de toute vie » [167] .

Des maisons faites pour durer : un problème pour les générations futures ?

Lorsque la logique d'habitat collectif est tombée en désuétude, on a cessé d'en construire. Aujourd'hui, la politique de la ville cherche à les « réhabiliter », mais c'est bien souvent un échec qui débouche sur les destructions actuelles. En parallèle, on observe un mouvement de véritable nostalgie parmi certains architectes pour le mode de vie et l'organisation de l'habitat en tours et en barres, au motif que celui-ci revu et corrigé s'avèrerait peut être moins « destructeur » (socialement, urbanistiquement voire même esthétiquement…) que le pavillonnaire généralisé. Cette désaffection puis un retour en grâce, sur un mode nostalgique, peut-il être envisagé pour la maison pavillonnaire ?

Le mouvement de construction des pavillons est beaucoup plus lent et massif : nous l'avons vu, il peut être assimilé à une sorte de « révolution tranquille ». De sorte que depuis les années 1970, il ne semble pas s'être arrêté, et seules quelques communes, notamment en imposant une surface minimum à toute nouvelle acquisition de terrain, cherchent à en limiter l'ampleur. On ne signale pas encore de lotissements « fantômes ».

Ce type de développement résidentiel semble un moyen bien peu « durable » d'habiter, dans une France qui valorise tant son patrimoine territorial. Combien d'années faudra-t-il pour amorcer le processus vécu par le logement en barre : crise - dévalorisation / destruction – réhabilitation ? S'amorcera même-t-il un jour : un bien valorisé étant en général défini par sa rareté, une construction par sa solidité ; ces deux éléments associés peuvent faire douter qu'un jour la maison pavillonnaire devienne « patrimoine ».

[167] LE CORBUSIER. La Charte d'Athènes, suivi de Entretien avec les étudiants des écoles d'Architecture – Edition Seuil, collection Point. Paris : 2003. p-91.

Section 2 : Le pavillon comme système de sens.

Après avoir étudié le pavillon comme espace de différenciation, lieu d'un « esthétisme » particulier, nous allons envisager le pavillon sous un angle opposé : celui de la *reconnaissance*. C'est une autre manière d'expliquer cette « semblable différenciation » qui caractérise le lotissement pavillonnaire. La reconnaissance fonde un système de symboles, de codes dans l'espace de l'habitat. « *C'est le propre des univers symboliques que de constituer pour les hommes qui les ont reçu en héritage un moyen de reconnaissance plutôt que de connaissance : univers clos où tout fait signe, ensemble de codes dont certains ont la clé et l'usage, mais dont tous admettent l'existence, totalités partiellement fictives mais effectives* » [168].

Nous comprendrons donc *reconnaissance* dans un double sens :

- reconnaissance dans le sens d'un rapport intersubjectif. C'est l'expérience du miroir qui fonde le sujet : habiter un pavillon c'est appartenir à une culture d'habitat commune. *Se reconnaître* devient alors une manière de se rassurer entre soi sur une normalité de l'habiter.
- reconnaissance dans un rapport de soi à l'espace. C'est ce qui pousse l'habitant à marquer l'espace pour qu'il puisse *s'y reconnaître*.

Il convient de bien distinguer deux systèmes de sens : celui de l'habitat individuel et celui du pavillon. L'un n'exclut pas l'autre puisque dans l'*imaginaire* auquel il se rattache le pavillon fait référence à la maison individuelle. Nous nous interrogerons ici sur le système de sens propre au pavillon et nous demanderons par quel langage il s'exprime.

Dans ce cadre, il est intéressant de rappeler l'étymologie du terme pavillon. Le pavillon est ce qui fait sens : c'est un « condensé d'identité » (cf. infra. Introduction). Ainsi, pour H. Raymond, la dimension signifiante et signifiée de l'habitat pavillonnaire va devenir une des principales fonctions du pavillon. En effet, pour lui, « *le résidu fonctionnel risque de disparaître doublement : parce que les fonctions sont très pauvres ; parce que leurs possibilités d'expression sont pratiquement infinies* » [169].

Le pavillon sert-il de norme à ses habitants ? Si on considère le pavillon comme une norme, par analogie, la maison individuelle est le système de valeur auquel il se rapporte. En effet, le pavillon devient la concrétisation de la valeur maison individuelle :

« Ici, nous ne sommes plus du tout dans le domaine de l'espace, mais dans celui des transferts magiques : de l'avoir et de l'être, il y a une circulation entre deux réalités qui s'influent l'une l'autre : l'être chez-soi et l'avoir. (…) En somme, tout se passe comme si le propriétaire d'une maison réalisait ce miracle : utiliser à la

[168] AUGÉ, Marc. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité – Seuil, collection La librairie du XX° siècle. Paris : 2002. p-46.

[169] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001.

fois une valeur d'usage et une valeur d'échange » [170] .

Nous étudierons ainsi successivement les mécanismes de production d'un « homme pavillonnaire moyen » à travers le marquage de l'espace (1), l'apprentissage des structures de l'espace (2) et l'homogénéisation des conditions de vie, ce que l'on peut appeler la « normalisation »(3).

1- Le pavillon : un espace marqué.

Marquer son espace, c'est le rendre habitable pour soi. C'est se créer une norme d'habiter dans une structure fixe : emprunter tel trajet pour sortir, manger dans telle pièce, etc. J'étudierai successivement les traductions spatiales du sale / propre (A), les rites de passage (B) et enfin les pratiques de « sur-marquage » (C).

A- Le sale et le propre, l'ordre et le désordre.

Le « propre », le « rangé » est une notion essentielle de l'habitant moderne. La double signification du terme ménage est d'ailleurs de ce point de vue intéressante : le ménage, c'est en effet, une manière de désigner l'ensemble des membres du pavillon, une famille ; mais c'est aussi tout ce qui touche à l'entretien de ce pavillon. En bref, comme le désigne Le Robert, « une communauté domestique » [171] .

Ces notions de propreté et de saleté nous sont largement transmises par le *regard extérieur*, notamment celui de la publicité. L'univers présenté par les promotions, à la télévision ou sur panneaux, nous conditionne à reproduire cette différenciation.

Dans ce cadre, l'avantage du pavillon (en comparaison du logement collectif) est qu'il offre une diversité d'espaces. L' « homme pavillonnaire » va organiser son espace et son mode de vie, à travers l' « entretien », autour de cette dissociation entre les espaces du sale (buanderie, garage,…), du propre (les espaces de vie en collectivité : salon, cuisine, chambres,…) et les espaces de transition (notamment l'entrée, l'allée, le jardin).

La Fondation BMW dans son étude souligne aussi l'importance de cette dissociation des espaces. Ils notent que « la demande d'un emplacement où puisse prendre place le désordre personnel est le signe d'une évolution des modes de vie qui accordent de plus en plus d'importance au développement de l'identité personnelle » [172] .

Le rangement et le nettoyage sont une des interventions les plus régulières de l'homme sur son espace, de la même manière qu'est ressentie la liberté de pouvoir « faire ce que l'on veut ». On déballe *pour voir*, et quand on ne *voit plus rien*, on range tout à nouveau. Combien sont-ils ceux qui voient comme étant un privilège le fait de pouvoir passer la tondeuse ? Se développe une espèce de « devoir » par rapport à l'espace, une

[170] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. p-99.

[171] Le Petit Robert, version interactive du portail étudiant de l'Université Lyon 2. Article « ménage ».

[172] Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. p-5-14.

manière de mieux s'assumer *dans son espace*.

Mais cette dissociation recouvre une dimension plus symbolique que l'on peut rapprocher de notions plus morales. Pour H. Raymond, en effet, « *dans le pavillon, le sale est rituellement organisé dans l'espace, il est en quelque sorte exorcisé. Il est très clair que, dans nos cultures, il y a une association entre le sale et le péché, entre le propre et l'innocence* ». Pouvoir montrer des espaces propres ou sale, c'est assumer son activité dans le pavillon. Par exemple, à Châtillon, en balade dans un lotissement le dimanche, le promeneur verra beaucoup de garages ouverts : c'est le type de sale « assumé », c'est l'espace sale qui permet l'entretien, le lieu du pavillonnaire qui travaille son pavillon, avec l'assurance qu'en plus il peut être rangé. Le « chantier » de la maison est, par ailleurs, le premier des lieux sales assumés : les futurs habitants font plusieurs visites pour « *voir* où en sont les travaux », « *surveiller* l'avancement », etc. Petit à petit, l'espace du sale recule au profit de l'espace du propre, signe que la maison devient habitable ; et les espaces du sale sont de moins en moins *en vue*. Ainsi, « *le sale (devient) une réserve pour le propre* » [173] .

B- Les rites de passages : portes et portails.

La porte est d'une importance capitale dans le pavillon : elle définit les sphères d'intimité. Une porte épaisse, d'apparence massive représente un fort interdit. À l'inverse, la porte vitrée ou un portail ajouré sont une invitation. Passer une porte c'est s'introduire dans un *sous-lieu*.

La première de toutes ces portes est le portail. La quasi-totalité des pavillons en ont un (ce qui prouve que la seule sphère de sécurité se trouve dans le terrain – et non le seul pavillon). Leur hauteur est caractéristique de cette protection de l'intimité. En effet, ils laissent rarement passer le regard d'un double point de vue :

Portails[174].

Le portail n'est cependant pas véritablement une manière de se couper de son environnement ; au contraire. S'il a une signification, elle joue pour l'habitant : c'est en effet renforcer l'impression de passage. Quand on passe le portail, on rentre *chez-soi*. C'est une manière de marquer *son* espace, mais pas forcément de se fermer au voisinage (d'ailleurs le portail peut être « poussé »).

C- Le « fétichisme du marquage ».

[173] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-64.

[174] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, série 8, sauf extrême gauche : TATI Jacques, Mon Oncle, France, 1958.*

C'est peut être ce qui caractérise le pavillon : son espace est « fétichisé », selon l'expression de H. Raymond. L'excès d'objets chargés de sens est la marque de l' « homme pavillonnaire » qui met un point d'honneur à s'approprier son espace. Cela se traduit par une « sur -organisation de l'espace » [175] pavillonnaire.

Zonages intra-pavillonnaires[176].

L'allée et la pelouse sont entretenues ; l'une ne « mord » pas sur l'autre. Des pots de fleurs accueillent le visiteur, la boîte aux lettres est visible avec l'écriture du nom de famille stylisée dessus. Des petits objets en tout genre viennent agrémenter la vie de ses habitants et de leurs visiteurs. Celui qui encombre son pavillon se fait remarquer, tout comme celui qui n'a rien à montrer.

2- L'apprentissage de l'espace par le pavillon.

Ce qui a longtemps été reproché à l'habitat des grands ensembles est l'imposition par l'architecture et l'urbanisme : ce que critiquent ces détracteurs sont évidemment le manque d'espace pour l'homme, donc pour son autonomie. Cette idéologie de l'espace (cf.infra) se traduit bien dans l'idée répandue chez les architectes que la « bonne architecture » doit « disparaître » [177] , sorte de doctrine qui est en totale opposition avec la demande qui constitue le pavillon. Celui-ci répond en effet plutôt à un besoin d' « architecture-objet ». Dès lors, le pavillon est-il à l'origine d'une même imposition ?

Nous verrons ici que le pavillon n'est pas sans influence sur notre appréhension de l'espace. En effet, l'espace reproduit les structures sociales (A) et trouve une traduction dans notre langage courant (B).

A- Organisation sociale et organisation spatiale font bon ménage.

[175] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-67.

[176] *Photographie Rose Mégard. Annexe 5, série 4 et 6.*

[177] Parce que la plus grande valeur patrimoniale est celle d'un bâti qui s'inscrit dans le paysage, dans le temps, et qui donc d'assimile à celui-ci, se fond dans le bien commun.

Le pavillon relève d'une culture de l'organisation, mais qui, contrairement à l'habitat en collectif, est aujourd'hui encore vécue positivement. L'organisation c'est d'abord celle qui est demandé au constructeur. Les pièces sont identifiées : cuisine, chambres, salon, etc… Mais c'est aussi comme nous venons de le voir l'apprentissage de l'espace socialisé : le sale et le propre ; les choses et les « affaires »… Ainsi, H. Raymond et son équipe ont repéré, que l'apprentissage des rapports sociaux a une traduction dans l'espace. La « socialisation primaire », comme on a coutume de l'appeler a donc une dimension spatiale. « *Nous pensons que l'enfant apprend l'espace dans lequel il devra ensuite insérer des rapports sociaux. (…). Mais même à un niveau très élémentaire, l'apprentissage de l'espace donne une matrice de rangement ainsi que les consignes de marquage qui permettront d'insérer les rapports sociaux « quelque part »* » [178].

Nous apprenons alors que l'espace du propre est souvent lié à l'épouse ou la mère ; et que l'espace du vide (donc de l'aménagement) est souvent lié à l'époux, au père.

B- La désignation par les mots.

«Venez dans la cuisine, on va pouvoir manger », « va jouer dehors », « va dans ta chambre faire tes devoirs»…Le quotidien est rempli de mots, d'expressions qui désignent en même un type d'activité et un lieu. Ainsi le jardin devient souvent l'espace du jeu pour l'enfant : ce sera l'espace du loisir, un lieu circoncis entre public et privé destiné à la détente. De même, la chambre est le lieu du *soi*, à la fois lieu de contrainte (car la position de la chambre définit un rapport à la famille) et de construction du sujet.

Les mots définissent un certain rapport entre les lieux et les choses de la maison. H. Raymond montre ainsi comment nous sommes amenés à faire une différenciation entre les « choses » et les « affaires » : apprendre ce qui doit être à sa place est une ébauche d'une structuration de l'espace. Ainsi, « *l'éducation de l'espace chez l'enfant tient compte de cette opposition entre les « affaires » et les objets. Ainsi lorsqu'on dit à l'enfant « va ranger tes affaires », on lui apprend à assigner à l'espace des valeurs déterminées. Le premier « coin » de l'enfant c'est son berceau puis son lit où il héberge le plus souvent ses « affaires »* » [179]. Les « choses » désigne un espace collectif : c'est ce qu'on peut se montrer entre soi, voire ce qu'on peut montrer au voisin ou au visiteur ; les « affaires » à l'inverse désignent l'espace de marquage propre aux individus qui composent, séparés, le ménage en pavillon.

3 - La « normalisation pavillonnaire ».

On observe en effet qu'une sorte de mimétisme de comportement, de pratique,… se développe au sein du lotissement pavillonnaire. H. Raymond, pour reprendre un diagnostic plus sociologique, parle à l'égard du pavillonnaire d' « *institution* ». Quand on considère le lotissement pavillonnaire de manière large, ce mimétisme saute aux yeux. En

[178] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-84.

[179] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. *Ibid.* p-64.

revanche, chaque pavillonnaire semble bien avoir l'impression de disposer de son autonomie de choix. C'est là l'intelligence du « système » pavillonnaire : l'illusion d'une richesse singulière dans l'aporie d'une norme générale. L'exemple le plus flagrant est peut être celui du jardin.

A- La normalisation par la forme : « chacun cultive son jardin » ?

Nous l'avons vu : le jardin est un espace montré. Un article court de l'Humanité en fait même l'objet d'une courte description et d'une analyse. Le journaliste observe en effet qu'en logement HLM les habitants font tout pour se démarquer les uns des autres : chaque appartement est standardisé au sein d'un « grand ensemble » mais pourtant chaque appartement fait l'objet d'une appropriation et aucun ne se ressemble. Dans les quartiers pavillonnaires, qui jouxtent les « cités » (représentant, pour la journaliste, la « suite » des barres puisque les nouveaux locataires des petites maisons sont souvent d'anciens locataires HLM), le phénomène est inverse, « *comme si le propriétaire craignait de se marginaliser irrémédiablement* ». Le jardin correspond bien à cet espace de liberté supplémentaire que n'offre pas le HLM, et pourtant…

« Le jardin témoigne de ce désir de conformisme. Si les tulipes jonchent les gazons des voisins, elles pousseront dès l'année suivante sur la pelouse du dernier arrivé. Si les allées des autres sont dallées, la sienne le sera également. Ce besoin d'harmonisation ne disparaît pas avec les années, au contraire. Les anciens propriétaires s'adaptent automatiquement aux dernières lubies des voisins. C'est ainsi que toute la rue se retrouve le dimanche à tailler ses thuyas en rectangle, se repassant cordialement le sécateur » [180] .

B- La normalisation par le mode de vie.

Compétition ou « demande de connivence » ? Les raisons d'un tel rapprochement de pratique est étonnant. Il semble bien plutôt dû à l'identité sociale, culturelle des habitants de ces quartiers. L'habitat pavillonnaire opère un tri social très efficace : celui par l'argent. En effet, c'est l'association entre le prix du terrain et le prix de la construction de la maison qui donne un coût global à l'accession. Quand les lotisseurs organisent leur terrain, ils prennent soin de réaliser des parcelles de dimensions minimum semblables. Il n'est donc pas étonnant de retrouver des similarités entre les habitants d'une même « zone pavillonnaire » : ils disposent du même niveau de vie.

C'est aussi l'industrialisation et la commercialisation de nos modes de vie dont les pavillonnaires semblent une cible toute désignée. Les habitants ont certes la possibilité du choix, mais dans une gamme de produit qui reste standardisée. On a ainsi vu apparaître à Châtillon-sur-Chalaronne une zone commerciale conséquente qui se densifie. Les grandes surfaces de produits alimentaires ont diversifié leur offre. Chaque été, on voit fleurir les promotions sur les « meubles de jardin» ou les barbecues. Un chaîne de « produits végétaux » s'est installée en périphérie de la ville. Enfin une ancienne usine de produit pharmaceutique s'apprête à céder son site (immense) proche du centre-ville à une

[180] ***CICCO, Anne. Mimétisme pavillonnaire. L'Humanité, 5 août 1994[en ligne] [consulté le 07.08.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.humanite.presse.fr/journal/1994-08-05/1994-08-05-705627***

grande chaîne de distribution : c'est sûr, à présent, on trouvera tout *sur place* (plus besoin d'aller jusqu'à Bourg-en-Bresse) mais au prix de la « peau » du local. Si l'offre vient à Châtillon, c'est que la demande est là : les nouveaux habitants de la ville (Châtillon fait partie de ce rural qui « explose ») ont transformé les habitudes de consommation locale. Le marché du samedi matin fait de la résistance, mais les Châtillonnais moyens consomment quotidiennement en grande surface.

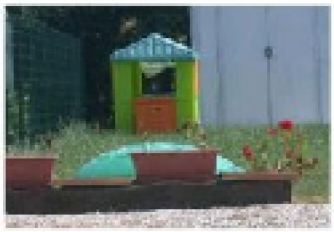

Standardisation par la cabane pour enfants[181].

Titre 2 : Le regard caché.

Le regard caché est celui d'un rapport à l'autre non assumé. Celui-ci est à l'origine de frustrations, repérable notamment à travers la figure de la clôture (Section 1) qui pousse à questionner l'avenir de la maison pavillonnaire (Section 2).

Section 1 : La figure de la clôture.

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva assez de gens simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreur n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé eut crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne » [182] ***. Jean-Jacques Rousseau. « Enfin j'ai ma maison, J'ai mon jardin, mon chat, mon chien Et ma barrière. Je suis d'venu propriétaire » Les Compagnons de la Chanson, « Enfin j'ai ma maison »***

La présence de la clôture est-elle la preuve de l'échec de la bulle pavillonnaire ? La présence de la clôture peut s'expliquer par un désir de protection : protection contre l'intrusion *physique* ou contre l'intrusion *du regard*. La perspective, par le jeu des profondeurs, des plans,…crée un sujet particulier : un sujet projeté par son regard, potentiellement *voyeur*.

[181] *Photoraphie Rose Mégard. Annexe 5, série 4 et 6.*

[182] ***ROUSSEAU, Jean-Jacques. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les homes -Classiques de la philosophie, Le livre de Poche. Paris : 1996. p-107.***

« Si celui qui regarde n'est jamais « discret », c'est que, dans une vision astreinte à la règle de la perspective, il est toujours voyeur. (…) La perspective, si elle chose scabreuse, comme on le lit dans Filarète, ce n'est pas seulement qu'elle soit, au regard de l'intellect, et comme peut l'être une surface, pleine d'aspérités : c'est d'abord, qu'elle en appelle, dans le sujet, à la pulsion scopique, et qu'elle prétend le réduire à la fonction et au statut de témoin, sinon – encore une fois – de voyeur.» [183]

Le pavillonnaire par ses jeux de volumes, de vides et de pleins, de murs et de fenêtres, d'ouvert et de fermé, de devant et de derrière se donne à voir.

Le risque que représente l'habitat pavillonnaire pour l'espace urbain (comme pour l'espace rural) est celui d'un phénomène de ségrégation. La clôture du pavillonnaire peut donc être un danger pour l'urbanité.

Nous envisagerons la clôture suivant qu'elle soit dans l'habitat pavillonnaire (sous entendu qu'elle ceint un logement)(1) ou qu'elle soit autour (elle ceint l'ensemble pavillonnaire)(2).

1- Clôturer le pavillon : un échec ?

On peut donner plusieurs fonctions à une clôture : elle ferme une propriété, empêche d'y pénétrer, assure une intimité sur un terrain, garde des animaux dans un champ, etc. La clôture peut être de nature très variée : bois, barbelé, haie, pierre. D'un côté, la clôture ne peut pas être condamnable (à la manière de Rousseau) (A). Néanmoins, la manière dont la clôture est déclinée dans l'habitat pavillonnaire révèle les faiblesses de sa conception. L'intimité (de la famille) et l'autonomie (de l'individu) dont cet habitat se veut le protecteur ne fonctionnent souvent pas. Le regard de l'autre est encore trop présent (B).

A- La clôture : un acte symbolique essentiel.

La clôture est la marque de la séparation entre l'espace privé et l'espace public ou collectif. Sa présence est donc fondamentale : c'est la trace symbolique de la différenciation. La clôture définit une relation : loin de bannir toute forme de vie, une clôture peut être la condition nécessaire d'une vie en communauté.

Clore, c'est marquer, délimiter.

La clôture a été un élément fondamental de la présence humaine dans le paysage. Elle structure le regard, donne une idée des niveaux, des changements de cultures, signifie les continuités et les ruptures dans les paysages ruraux. Ainsi, la limite n'est pas vu négativement par Heidegger : « *la limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être* » [184] .

La clôture fait donc partie de l'identité pavillonnaire au même titre que la porte, le

[183] DAMISCH Hubert. L'origine de la perspective. Edition revue et commentée – Flammarion, collection Champs Art. Paris : 1993. p-166.

jardin, le toit : elle rentre dans les éléments d'une image de la maison puisqu'elle définit son territoire. A l'origine, le pavillonnaire n'est pas caché : il est sous notre *regard*. Le lotissement pavillonnaire est comme une exposition de maison (c'est d'ailleurs ce qu'il fut à ses débuts, cf. villagexpos).

Dans une perspective plus psychologisante, H. Raymond parle de « pulsion » [185] du marquage de l'espace dont la clôture est évidemment une forme primaire. Dans le pavillonnaire, la clôture est ce qui vient en premier puisque c'est elle qui sépare les parcelles. À l'inverse, une maison sans clôture signifie souvent qu'elle n'est pas « finie ». Elle définit le territoire de la maison (c'est la matérialisation de l'acte de propriété) mais aussi un degré de construction.

Une fois construite, elle sert à ritualiser les trajets intérieur/extérieur, dedans/dehors. Elle n'a pas le même objectif suivant qu'elle ferme le devant du pavillon (rapport avec l'autre, extérieur au pavillonnaire immédiat) ou qu'elle ferme les autres côtés (rapport avec les voisins). La clôture est ainsi une manière de projeter dans l'espace ses rapports sociaux. Ce rapport est déterminé par l'effort esthétique de la clôture.

Clore, c'est empêcher, limiter.

Clore pour empêcher la venue ou le regard de l'autre, c'est protéger son intimité et son autonomie. Quoi de plus normal dans des zones assez denses de se préserver pendant quelques heures de la journée : cela fait partie du vivre-ensemble.

Une tendance de l'habitat pavillonnaire est donc de faire monter les clôtures, d'autant plus que lorsque le lotissement vient juste d'être construit, on est comme face à un champ de maisons, sans séparation entre les terrains. En général, c'est une haie épaisse qui cache presque entièrement le pavillon de la rue et ses voisins. Le souci de limitation s'apprécie dans le caractère plus ou moins ouvert ou fermé de la clôture. Certains pavillons ne sont presque pas accessibles au regard ; d'autre le sont plus, voire complètement [186] .

B- La clôture du pavillon : une disproportion ?

Si clôturer semble un acte, non condamnable a priori, de limitation, les formes sur lesquelles elle se décline font en revanche apparaître une crise de la clôture dans l'habitat pavillonnaire.

Quel horizon pour le pavillonnaire ?

[184] HEIDEGGER Martin *cite par* NORBERG-SCHULZ Christian, Genius Loci, paysage, ambiance, architecture - Editions Pierre Mardaga. Liège : 3ème édition, 1997. p-13.

[185] DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. p-59.

[186] Annexe 5, série 8.

Certes, l'habitant pavillonnaire est souvent celui qui ne peut s'offrir de larges terrains isolés : il prend entre deux. Mais la densité des habitations participe de la densité des clôtures. Chaque maison dispose de sa propre enceinte : pour chaque « volume », au moins quatre pans. Il y a quelque chose de pervers dans ce souci de la fermeture, de sa finitude. Les habitants pavillonnaires viennent chercher un certain rapport à la nature tout en gardant un environnement urbain. Or ils semblent se couper des deux : l'*horizon*, la *visibilité* et la sociabilité. Si la fermeture n'est pas un problème, c'est qu'elle est, dans la maison, en général, associée à l'ouverture : le fond du jardin, une « vue »,… (qui est d'ailleurs souvent un des avantages des appartements). Dans son diagnostic sur la maison, la Fondation BMW a bien repéré cette nécessité de l'ouverture de la maison : « *La profondeur de champ d'un regard peut provoquer un sentiment de mouvement quasi-physique. Un regard qui se pose sur un espace vert ou un espace non-construit peut donner cette impression de mouvement psychologique. Il y a par contre des amputations du regard qui génèrent le mal être* »[187]

Cette question de la perspective au sens paysager du terme est essentielle dans le « bien-être » : respirer, etc. (c'est peut être là une des raisons de la mode du jogging : pouvoir s'extérioriser ?).

La « surclôturation ».

Par ailleurs, ce qui semble une autre crise du pavillonnaire, c'est que les habitants tendent à rajouter des barrières. La clôture simple et symbolique du terrain ne suffit pas. Et, dans des zones à l'activité et au passage très faibles, l'impression d'une surprotection domine.

Ainsi les pavillonnaires aménagent des protections de moins en moins matérielles.

Prenons un exemple simple : la présence quasi-généralisée de chiens dans les lotissements pavillonnaire.

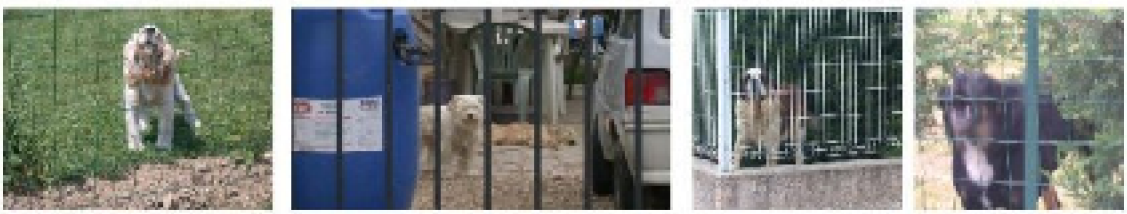

Chiens[188].

« Le chien le plus fidèle ami de l'homme ». La possession d'un chien est ressentie comme une des libertés, des possibilités offertes par le pavillon. C'est même un des attributs imagé du propriétaire (cf. faire le tour de sa propriété avec son chien). Le chien est aussi le symbole de la présence affective : malgré tout, la clôture est là pour empêcher qu'il parte ou du moins qu'il ne gambade trop (eh oui, car certaine personnes n'aiment pas les chiens,…).

[187] Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. p-32.

[188] *PPhotographie Rose Mégard. Annexe 5, série 4, 6 et 7.*

Il n'empêche que ce sont les chiens qui, à votre approche, aboient et vous suivent jusqu'à ce que vous soyez de façon certaine hors de leur approche, vous font finalement ressentir le plus physiquement la clôture. En les voyant s'évertuer derrière la barrière, trompant les thuyas, passant leur museau à travers les grillages, vous comprenez la présence de la clôture ; son caractère enfermant pour eux, mais aussi pour vous : c'est votre dernier rempart. La prochaine fois, vous hésiterez à revenir ici, votre passage est trop bruyant.

Par ailleurs, les habitants tentent avec des moyens de fortune d'intégrer de nouvelles clôtures au sein de leur habitat (souvent en attendant que les arbres poussent), ce qui donnent une impression très étrange de clôturation « à la sauve qui peut ».

Le regard qui gêne[189].

2- Le risque de la clôture de l'habitat pavillonnaire.

Si la clôture dans l'habitat pavillonnaire relève du choix de chacun, la clôture du lotissement pavillonnaire a revanche des conséquences plus politiques. Peut-on voir dans la faible accessibilité des lotissements une ségrégation spatiale en germe ?

A- Le risque des « gated communities » ?

Les Etats-Unis offrent les exemples les plus aboutis et les plus massifs de « quartiers fermés », appelés « gated communities ». C'est aussi chez eux que la correspondance entre ségrégation sociale et ségrégation spatiale prend ses formes les plus décomplexées. Ces quartiers de riches ont fait des émules en Afrique du Sud, mais aussi en Amérique du Sud. Ils répondent à des objectifs sécuritaires : sécurité bien entendue matérielle, mais aussi sécurité « morale », la certitude de ne pas être confronté à l'autre. Cette sécurité est assurée par des règles territoriales strictes : être entre soi chacun chez-soi suppose une exigence normative… Ces quartiers visent une certaine homogénéité sociale et spatiale.

Ces communautés ont des allures très impressionnantes, comme si l'on était retourné au Moyen-âge : on passe des portes et des remparts, derrière lesquels on découvre un quartier aux allures de dessins animés (en d'autres termes, l'anti-rêve français). En Floride, elles accueillent des personnes âgées : Leisure World a 19 000 habitants dont la moyenne d'âge s'établit à 77 ans ! Mais contrairement à leur objectif, ces « enclaves résidentielles » ont plutôt tendance à produire de la fragmentation sociale [190] .

[189] *Photographie rose Mégard. Annexe 5, séries 5 et 7.*

Certaines villes se privatisent complètement jusqu'à avoir leur propre municipalité. Ce mode d'habitat assez courant aux Etats-Unis, puisqu'il s'étend de plus en plus aux classes moyennes, n'a cours en France que de manière anecdotique (si l'on met à part la privatisation de certaines rues parisiennes). Cette ségrégation sociale et spatiale explicite, revendiquée y serait d'ailleurs des plus mal venues…

Cependant, on ne peut s'empêcher de penser à ce mode de vie lorsqu'on voit ces lotissements résidentiels, car de fait, ils n'appellent pas à une mixité sociale ; et si leurs « portes » restent ouvertes à tout passant, on n'y croise jamais un étranger au quartier. Et, de toute manière, on ne voit pas ce qu'il viendrait y faire. Les lotissements fonctionnent donc en fait en circuit fermé.

Le mur[191].

[190] R.L.G., "Communautés fermées", article disponible sur le site: http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=299

[191] *Photographie Rose Mégard à gauche et au centre. Annexe 5, série 8. A droite : www.housesandhomes.com*

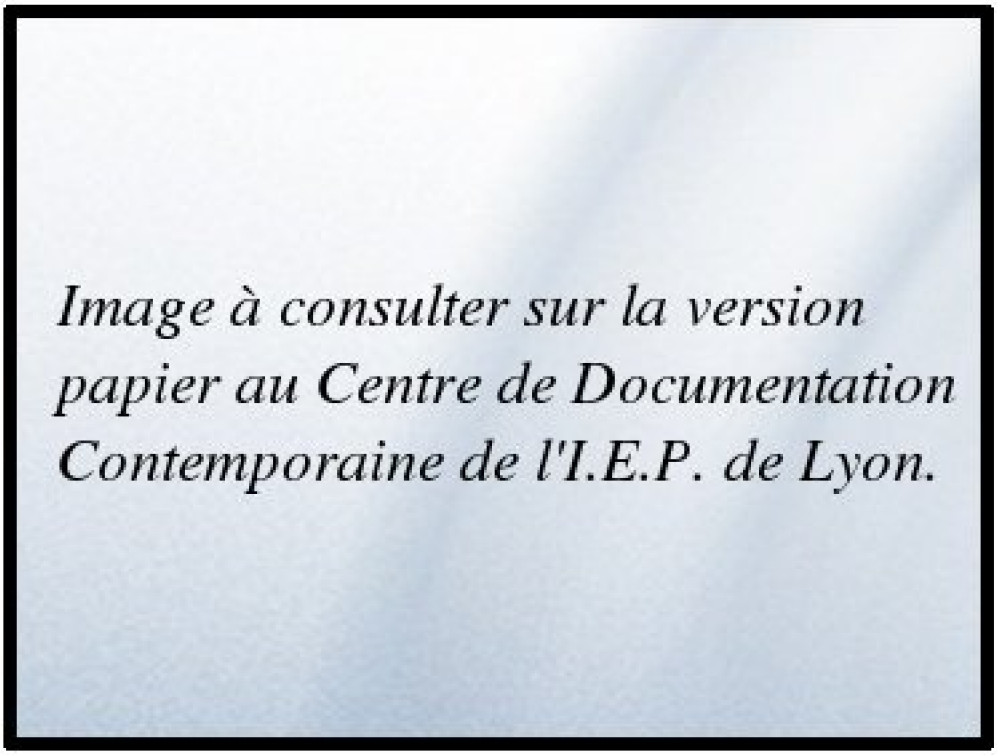

Section 2 : Peut-on continuer à construire des lotissements pavillonnaires ?

Y-a-t-il un risque pavillonnaire ?

Dans les années 1980 et 1990, on s’est rendu compte de l’erreur urbanistique et architecturale des grands ensembles. On connaît le grand récit de ce qui fût une « catastrophe » (?) : au début, les gens étaient contents, cela représentait une progression dans leur mode de vie, puis les dégradations, les ségrégations,…

Or, pour nous à la manière des historiens, l’habitat en barres est comme une porte d’entrée pour comprendre le présent du pavillonnaire. Bien qu’ils s’opposent du tout au tout en terme de forme : dense / éparpillé, nature / ville…, ces deux formes d’habitat se trouvent avoir des caractéristiques communes. Ce sont des figures de la banlieue, elles sont l’objet d’une demande massive et majoritairement populaire, ce sont des zones presque exclusivement résidentielles, elles ont été pendant longtemps invisibles aux yeux de l’opinion publique…

Que faut-il donc en penser : faut-il continuer à construire du pavillonnaire (ou plutôt à le laisser construire) ? Faut-il condamner l’absence des architectes, l’inculture des habitants, la mollesse des communes ?

La réponse n’est pas si évidente. Et cela montre que nous sommes face à un problème complexe, peut être plus encore que celui de l’habitat en barre.

1- « après tout, s'ils sont heureux… » : un lien ténu entre habitat et démocratie.

On ne peut nier le nombre grandissant de Français qui souhaitent habiter en pavillonnaire. A Châtillon même, la demande de construction de nouveaux lotissements ne semble pas épuisée, bien au contraire : les lotissements autour du lieu-dit La Montagne continuent de croître. Jusqu'à quelle limite, nul ne le sait… Mieux vaut ne pas trop faire de prédiction hasardeuse du genre « ces lotissements sont les futures cités des années 1980 et 1990 » ou « on va assister à un nouvel exode rural dont le point de départ sera le rejet du pavillonnaire comme mode d'habiter »,…

Le logement individuel correspond à une forte demande, complexe, mélange de « retour aux racines », « se mettre au vert », « individualisation » voire « privatisation », ce que H. Raymond et son équipe ont analysé comme correspondant à la « personnalité de base » des Français. Cela explique que plus de 50% des Français habitent aujourd'hui un logement individuel (alors même que la population urbaine dépasse les 80 %...).

Faut-il comprendre ou condamner l'habitat pavillonnaire ? Sylvia Ostrowetsky se place définitivement du côté de ceux qui pensent que cet habitat est un appauvrissement culturel et même démocratique. Pour elle, en effet, l'habitat pavillonnaire est une forme d'égalitarisme individuel, du genre « chacun a le droit d'habiter une maison », mais un égalitarisme pauvre et surtout illusoire, qui se développe sur une base plutôt perverse pour la vie en société, le refus du collectif :

« Ce n'est plus le détachement d'une élite de la communauté urbaine, mais le refus d'une co-présence anonyme sans signification relationnelle et sans affirmation singulière. C'est la lourdeur d'une vie collective en son entier que l'on rejette cette fois. Un retrait, non plus pour le palais mais toute une couche importante de la population urbaine. La démocratie en l'occurrence, ce n'est donc pas la vie communautaire ainsi que nous le fait rêver le socialisme mais l'extension du modèle individuel ou de ce qui est considéré comme tel, des classes possédantes. Au plan de la vie quotidienne du moins, l'égalité jusqu'à nos jours n'a que l'allure d'une banalisation spectaculaire » [192] .

Ce lien entre habitat et démocratie n'est pas anodin. L'habitat pavillonnaire plaît aux masses et attire des habitants dans des territoires autrefois réputés désertés. L'habitat pavillonnaire n'est-il pas un terrain d'un « populisme ordinaire » dans un contexte où la décentralisation pousse à la création de potentats locaux et à la surenchère territoriale.

Il ne faut pas négliger que l'habitat pavillonnaire a un véritable coût pour les communes qui les accueillent, notamment pour leur insertion dans le « tissu urbain » : extension de la voirie, des réseaux,… Ils sont susceptibles de créer une demande politique (que ce soit pour maintenir leur existence ou leur suppression).

[192] OSTROWETSKY, Sylvia. Le néo-style regional. Reproduction d'une architecture pavillonnaire – Bordas. Paris : 1993. Cité par WOZNIAK, Marie. L'habitat des citadins à la campagne : modèles architecturaux et identité territoriale, intervention au colloque « Faire campagne », Rennes 17 et 18 mars 2005.

2- Un rejet du tout individuel ?

Les Français sont-ils toujours en demande d'un logement strictement individualiste ? Les architectes et urbanistes ont enregistré cette demande de logement individuel : leur offre se diversifie (cf. supra, sur l'idéologie pavillonnaire). L'étude de la fondation BMW montre que la sphère d'intimité n'est plus vue comme une bulle imperméable, que les gens sont en demande d'une sociabilité certes limitée mais présente.

« Une tendance plus ou moins forte chez les uns et les autres, mais clairement dessinée, du dépassement de l'intimité « avant tout », du moi « forcené ». La notion de bulle d'intimité a évolué. Elle est à la fois moins cantonnée à des pièces particulières et davantage en capillarité avec l'extérieur. C'est une bulle « poreuse » » [193] . « Nous passons d'une notion d'intimité totale et excluante à une notion d'intimité suffisante et connectée. (…)Ils ne veulent pas être totalement coupés des autres, sans pour autant être en exhibition permanente. C'est un jeu du moi/nous. (…)La bulle d'intimité est poreuse vis-à-vis de l'extérieur. Ce type de relation idéale passe par une fonction très importante, la fonction SAS qui permet une transition entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'intimité et la convivialité » [194] .

Dans ce cadre, l'habitat pavillonnaire, à plus ou moins long terme, va devoir évoluer pour répondre à cette demande en gestation. Il ne serait pas étonnant qu'en milieu rural, l'image se déplace de la maison isolée à la maison « communautaire » ou en copropriété, en bref, avec des voisins, peut être choisis…

Un travail sur les relations, les connexions entre habitat, peut être à travers un travail sur cette notion de clôture, la séparation entre sa symbolique et son utilité, sur sa matérialité, pourrait augurer de cette évolution.

Car l'habitat pavillonnaire devient excessif, à l'image des lotissements La Montagne à Châtillon-sur-Chalaronne. Les maisons sont mal orientées [195] , sans fenêtres sur la rue, avec un visage de « parc immobilier ». On touche une sorte de limite dans le pastiche de l'habitat.

3- Être et temps de l'individu dans l'espace pavillonnaire.

Le pavillon peut-il incarner la permanence qu'incarnait la maison au XIX° et au début du XX° siècle. L'individu est mouvant : durant sa vie, il est de moins en moins rattaché à un lieu. Vouloir quelque part incarcérer un individu dans une prison d'individualisme et de conservatisme : n'est-ce pas un leurre ? Le danger est une souffrance morale à venir pour toute une partie de la société. Cette forme de « forclusion » se ressent sur beaucoup de

[193] Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. p-24.

[194] Fondation BMW, Ibid. p-26.

[195] Car achetées sur plan-type, sur image et qui ne correspond pas forcément au terrain: entrée, orientation des pièces, position des fenêtres,… cf. annexe 5.

plans dans l'habitat pavillonnaire.

Spatialement d'abord. D'une part, il est étonnant de voir que beaucoup de pavillons ont un mur donnant sur la rue sans fenêtre ; d'autre part, les formes de clôtures se multiplient. Le pavillon ne peut pas être une « demeure », bâti mal adapté à l'émergence d'un sujet mobile. La barrière dans le pavillon se double de la barrière autour du pavillon : la voiture devient alors le seul moyen de faire « lien » avec d'autres espaces (grandes surfaces, lieux de travail où la despatialisation est là aussi galopante).

C'est une barrière sociale qui risque aussi d'emporter l'habitant pavillonnaire : le poids d'un emprunt pour une maison qui ne peut accueillir les espoirs familiaux et que les enfants rechigneront à entretenir du fait de sa piètre qualité. Réduite à une somme d'éléments constitutifs, la maison comme ancrage territorial familial ne fait plus sens. C'est le danger de la création de poche de pauvreté et d'un pavillon qui, à trop enfermer ses habitants, les exclut de l'intérieur.

Enfin, il nous faut évoquer cette forme d'habitat assez contraignante que représente le pavillon : plus confortable que le logement collectif, ce n'est cependant pas la panacée. Il s'enferme dans une gestion de l'espace quantitative, qui est loin du besoin qualitatif.

Conclusion : crise de l'habiter, crise du regard.

Une dissociation s'opère entre les espérances placées dans le pavillon, fruits des politiques, des urbanistes / architectes et des dirigeants, mais aussi du rêve de plus en plus de classes moyennes ou aspirantes et l'objet pavillonnaire construit, détaché du territoire, approprié par l'habitant et mal assumé par les communes. C'est en fait une vision bien pauvre de la fonction d'habiter qui en ressort : l'imaginaire est entièrement simplifié et matérialisé. Mais c'est surtout la violence d'un espace plusieurs fois fermé sur lui-même : sur l'habitant, sur le lotissement. Le rêve de l'habiter est frustré dans sa réalisation. En effet, le rêve de l'habiter n'est pas seulement dans une formalisation de l'habitat mais aussi dans la possibilité de son effacement, dans sa capacité d'intégration au profit de l'habitant, de la succession des générations. L'humilité de la construction participe souvent de sa durabilité comme espace habitable. C'est ainsi, je crois, qu'il faut comprendre la phrase de Henri Gaudin « Là où s'arrête la construction, commence l'habitation ».

Cette étude sur le pavillonnaire me permet de conclure à une crise du regard en France. Crise du regard qui ne se donne plus le temps de *voir*, qui zappe, parcourt, mais rarement s'arrête. Crise du regard qui cherche absolument le cadre et ignore l'environnement. Crise du regard qui refuse la transparence pour, toujours, trouver la forme. Crise du regard, de sa boulimie de spectaculaire, cherchant inlassablement un but, pour remplir le vide. Crise du regard et de son autonomie, qui s'attache à la

reconnaissance mais ne supporte d’être, en retour, traqué.

La prise de conscience du pouvoir du regard sur les choses, sur le monde et donc sur l’habiter est peut être un phénomène majeur dans nos sociétés. Notre regard est cadré, définitivement ?

Bibliographie.

Ouvrages, Écrits.

ARASSE, Daniel. On n'y voit rien. Descriptions – Editeur Denoel, Collection Médiation. Paris : 2005. 167 pages.

AUGÉ, Marc. Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité – Seuil, collection La librairie du XX° siècle. Paris : 2002. 150 pages.

BACHELARD, Gaston. La poétique de l'espace - Presses Universitaires de France. Paris : 1970. 214 pages.

BOUTET, Didier. Pour un urbanisme rural – L'Harmattan. Paris : 2004. 226 pages.

CAMPREDON, Jean-Pierre, Eric MARTIN et Daniel CROCI, Regards sur une architecture environnementale – Edisud, Les Cahiers de Cantercel, n°1. France : 2001. 95 pages.

CHOAY, Françoise. L'urbanisme : utopies et réalités. Une anthologie – Seuil, collection Point Essai. Paris : 1979. 446 pages.

DAMISCH Hubert. L'origine de la perspective. Edition revue et commentée – Flammarion, collection Champs Art. Paris : 1993. 474 pages.

DEZES, Marie-Geneviève, Nicole HAUMONT, Henri RAYMOND et Antoine HAUMONT. L'habitat pavillonnaire - L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. 115 pages.

DEZES, Marie-Geneviève. La politique pavillonnaire – L'Harmattan, collection Habitat et Société. Paris : 2001. 313 pages.

EHRENBERG, Alain. L'individu incertain – Editions Hachette. Paris : 1995. 351 pages.

HAMBURGER, B. L'architecture de la maison – Mardaga Editeur. Liège : 1995.

HEIDEGGER, Martin. Être et temps – Gallimard, Bibliothèque de Philosophie. Paris : 1986. 590 pages.

LACAZE Jean-Paul. Les Français et leur logement. Éléments de socio-économie de l'habitat – Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Paris : 1989.

LAHOUGUE, Jean. Lettre au maire de mon village – Editions Champs Vallon, collection L'Esprit libre. Seyssel : 2004. 162 pages.

LAMIZET, Bernard. Les lieux de la communication – Madarga Editeur. Liège : 1992.

LAMIZET, Bernard. Politique et identité – Presses Universitaires de Lyon. Lyon : 2002. 350 pages.

LE CORBUSIER. La Charte d'Athènes, suivi de Entretien avec les étudiants des écoles d'Architecture – Edition Seuil, collection Point. Paris : 2003. 189 pages.

MANGIN, David. La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine – Edition de La Vilette. Paris : 2004. 398 pages.

NORBERG-SCHULZ, Christian. Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture - Pierre Mardaga Editeur (3° édition). Liège : 1981. 213 pages.

OSTROWETSKY, Sylvia et J-S. BORDEUIL. Le néo-style régional. Reproduction d'une architecture pavillonnaire – Bordas. Paris : 1993.

PAQUOT, Thierry. Homo Urbanus – Edition du Félin. Paris : 1990. 178 pages.

PINSON, Daniel et Sandra THOMANN. La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse – L'Harmattan, Collection Ville et Entreprise. Paris : 2001. 191 pages.

WEBBER, Melvin M. L'urbain sans lieu ni bornes - Edition de l'Aube, collection Monde en Cours. France : 1975.

WEBER, Eugen. La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870 – 1914) – Fayard. Paris : 1998. 839 pages.

Articles, revues et journaux.

BRAYER, Marie-Ange. La maison : un modèle en quête de fondation [en ligne]. 28 pages [consulté le 07.08.2006] Consultable sur internet : <URL : http://ww11.powerboutique.net/L02316/site/media/download/extrait/expo3a.rtf

CICCO, Anne. Mimétisme pavillonnaire. L'Humanité, 5 août 1994[en ligne] [consulté le

07.08.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.humanite.presse.fr/journal/1994-08-05/1994-08-05-705627

GAUDIN, Henri. Entretien. La ville dans la maison. Projet, 1995, n°243, p.83-88.

GODARD, Francis. La ville en question. Regard sur l'Actualité, La Documentation Française, 2000, n°260.

LA SOUDIÉRE (DE), Martin. De l'esprit de clocher à l'esprit de terroir. Ruralia. [en ligne]. 10 pages [consulté le 18.02.2006] Consultable sur internet : <URL : http://ruralia.revues.org/document236.html

LELOGEAIS, Elisabeth. Maisons…comme vous avez changé ! Les Echos, 24.02.2006. [en ligne] [consulté le 25.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/200072229.htm

LEVY, Jacques. Les campagnes, figures de l'urbain. Pouvoirs Locaux, 2001, n°48, p.32-36.

MARMOZ, Robert. Le bonheur est à 32 km. Le Nouvel Observateur, 2004, 9 décembre, p.28.

PAQUOT, Thierry. Ouverture sur la civilisation urbaine. Projet, 1995, n°243, p.7-16.

PERRIER-CORNET, Philippe. Quelles perspectives pour les campagnes française ? Projet, 2003, n°274, p.42-50.

SCHERRER, Frank et Emmanuelle BONERANDI. Entre ville et campagne : un nouvel espace de vie, Sciences Humaines, Hors-série, 2005, n°50, p.26-28.

Dictionnaires.

Le Grand Larousse Illustré, 3 volumes – Larousse. Paris : éditions Larousse, 2005.

Le Petit Robert, version interactive du portail étudiant de l'Université Lyon 2.

Encyclopédie Générale Hachette, Dictionnaire. 4 volumes. Paris : 1986.

Webographie.

Sites commerciaux

www.maisonfamiliale.com

www.maisonsdenfrance.com

www.la-maison-francaise.fr

www.maisons-france-confort.fr
www.maisonphenix.com

Autres

www.fondation-patrimoine.com
http://www.chatillon-sur-chalaronne.fr

Rapports et Documents Publics.

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Maison aujourd'hui, la maison à 100 000 euros. Mode d'emploi. [en ligne]. 2005. 15 pages [consulté le 16.01.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.cohesionsociale.gouv.fr/IMG/pdf/3-mode_d_emploi_charte_maison_100_000_euros_

Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. 35 conseils pour réussir un lotissement. Janvier 2006. 24 pages.

Autres

Arc-en-rêve. Dossier de presse pour l'exposition Voisins, voisines, nouvelles formes d'habitat individuel en France. Avril 2006. 23 pages.

FOURCAUT Annie, cours à l'ENS-LSH des 16 et 23 novembre 2001. Le logement social en France de 1830 à la fin des années 1960 [en ligne] [consulté le 04.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://w1.ens-lsh.fr/urba/social.htm

Fondation BMW, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports et Ministère de la Culture. Programme du concours d'architecture 1995-1996, La maison individuelle. 49 pages.

FRONT-RÉAULX (DE), Dominique, Réalités et mythes de la cabane dans l'histoire de l'architecture de 1750 à 1930, extraits d'une conférence à l'Institut Français d'Architecture, 13 mars 2002. [en ligne] [consulté le 30.07.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.artsculture.education.fr/RegardsPremiers/archi_2a.htm

LAURENTIN, Emmanuel et V. LAMENDOU. La folie pavillonnaire : 1965 – 1975. France Culture, La Fabrique de l'Histoire, reportage radiophonique diffusé le 8.10.2001. Consultable sur internet : <URL : http://w1.ens-lsh.fr/urba

Rencontre au couvent de la Tourette, Centre Thomas More. Regard, Espace,

Architecture. 15 et 16 mars 2006. Notes de Rose Mégard.

SARL ABCIE, BOU Laurent, Lotissement Le Clos des Narcisses : note de présentation. Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, mai 2004.

WOZNIAK, Marie. L'habitat des citadins à la campagne : modèle architecturaux et identité territoriale. Intervention au colloque « Faire campagne », Rennes : 17 et 18 mars 2005[en ligne] [consulté le 05.08.2006] Consultable sur internet : <URL : http://www.univ-lemans.fr/lettres/eso/evenements/contributions_03_2005/wm.pdf

Annexes

Annexe 1: Maisons Phénix « Votre rêve à l'abri du hasard »

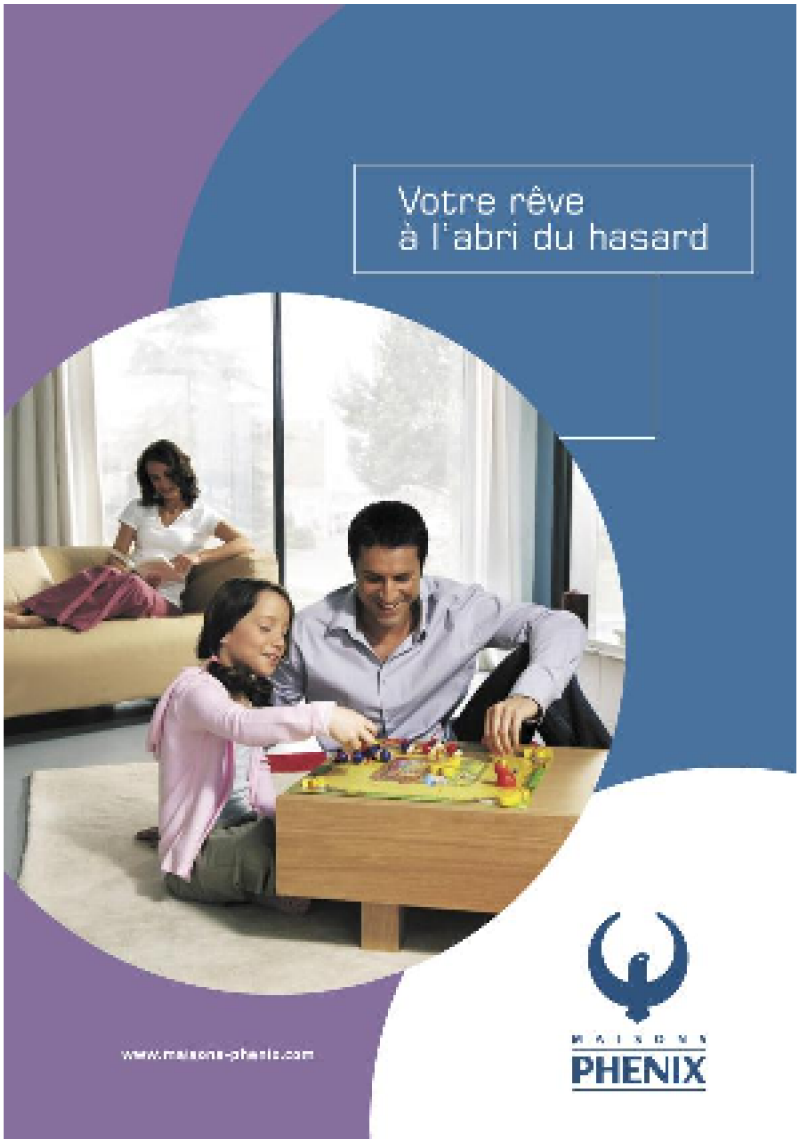
Votre rêve
à l'abri du hasard
www.maisons-phenix.com
MAISONS
PHENIX

Si
plus de 200 000 familles
peuvent témoigner de la
qualité et du sérieux d'un
constructeur,
ce n'est pas un hasard

Phénix, une maison à nulle autre pareille
8•9
10•13
18

Phénix, des services uniques
14•15
16•17

Si
Phénix sait
construire la maison
que vous imaginez,
ce n'est pas un hasard

Si
l'acier est au cœur
des maisons Phénix comme
au cœur des plus grands
projets architecturaux,
ce n'est pas un hasard

Si
Phénix et ses spécialistes vous accompagnent à chaque étape de votre projet,
ce n'est pas un hasard
Deux interlocuteurs privilégiés pour les deux grandes étapes de votre projet

Si les maisons Phénix bénéficient des normes de qualité les plus exigeantes,
ce n'est pas un hasard
Un double engagement qualité

Si
vous pouvez agrandir facilement votre maison Phénix au rythme de vos envies,
ce n'est pas un hasard

Annexe 2 : Le Nouvel Observateur « Le Bonheur est à 32 km »

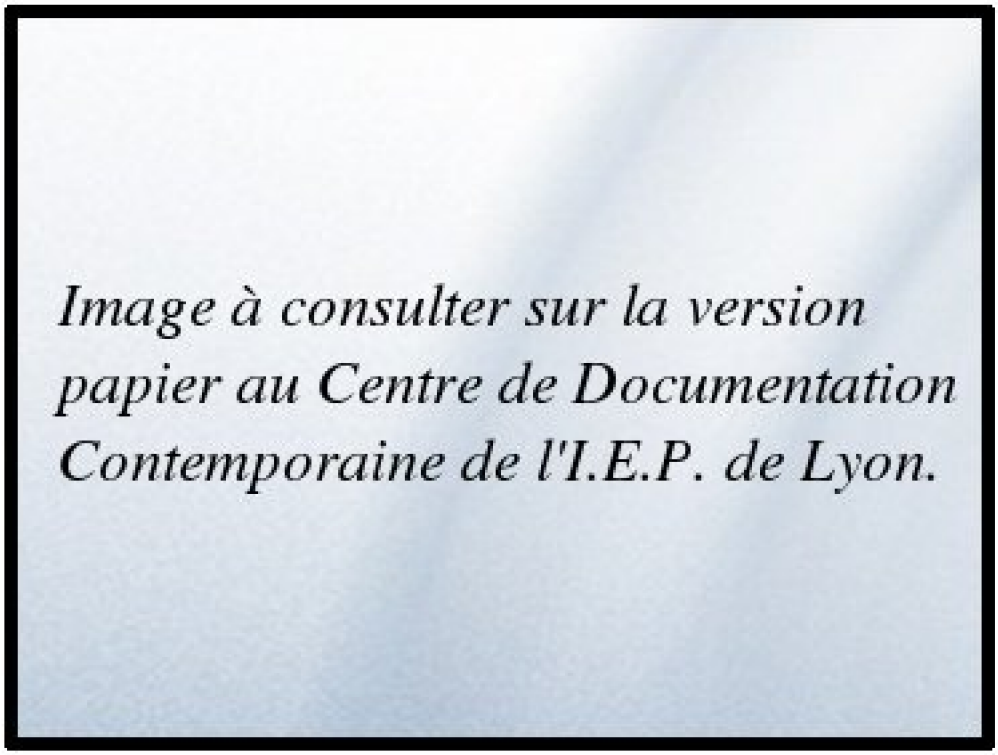

Annexe 3 : Note de présentation « La Clos des Narcisses »

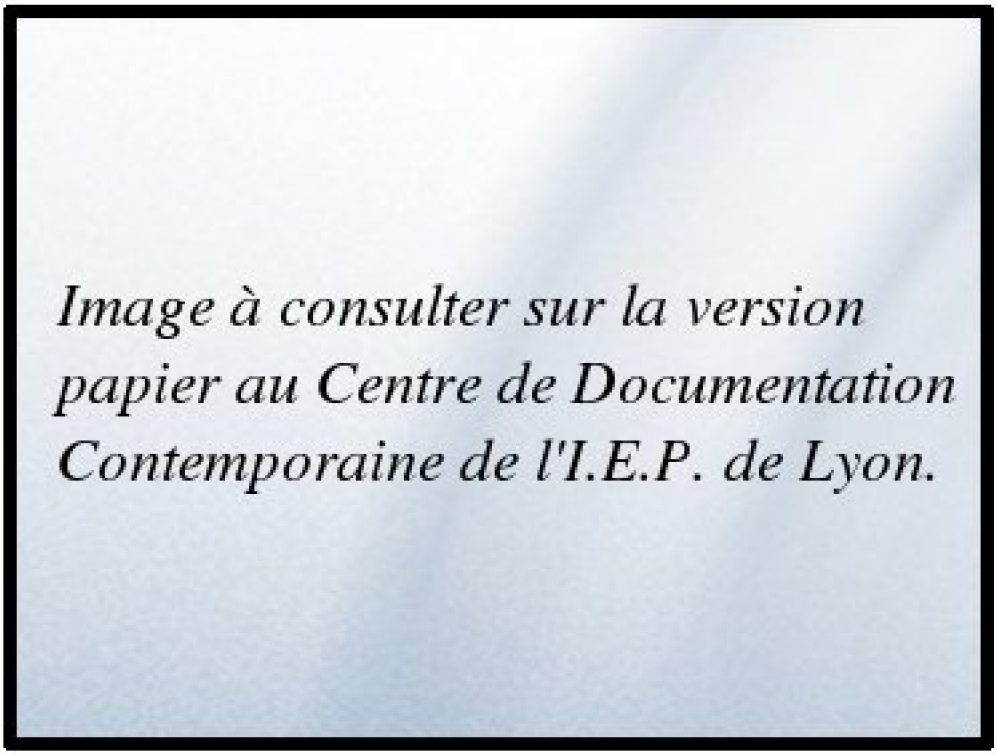
Image à consulter sur la version
papier au Centre de Documentation
Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon.

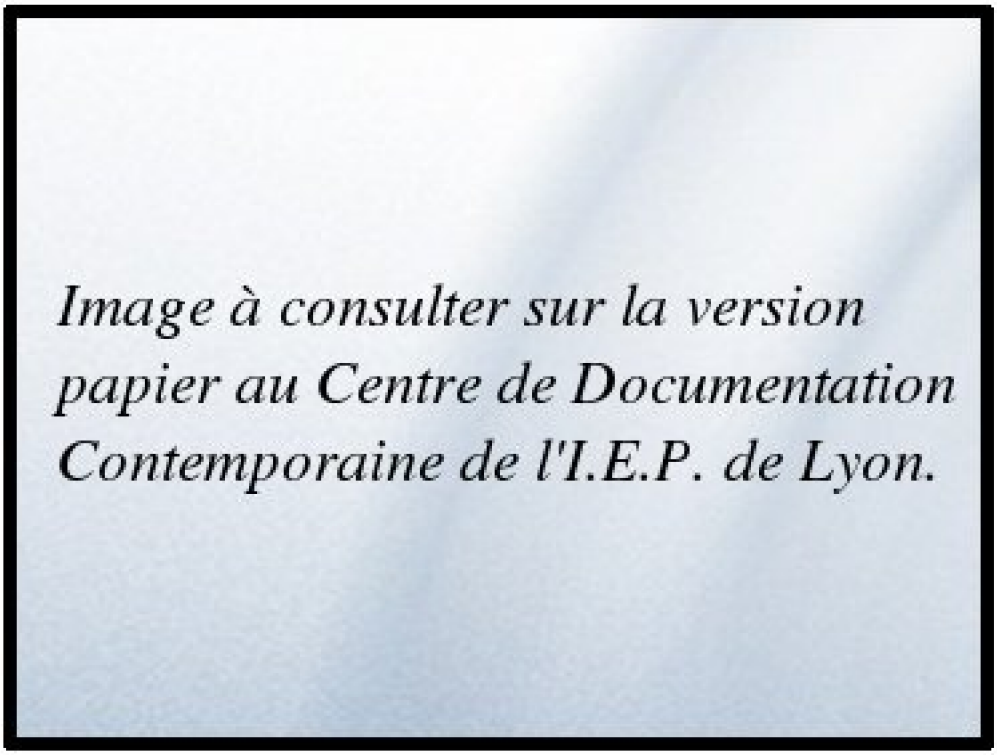
Image à consulter sur la version
papier au Centre de Documentation
Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon.

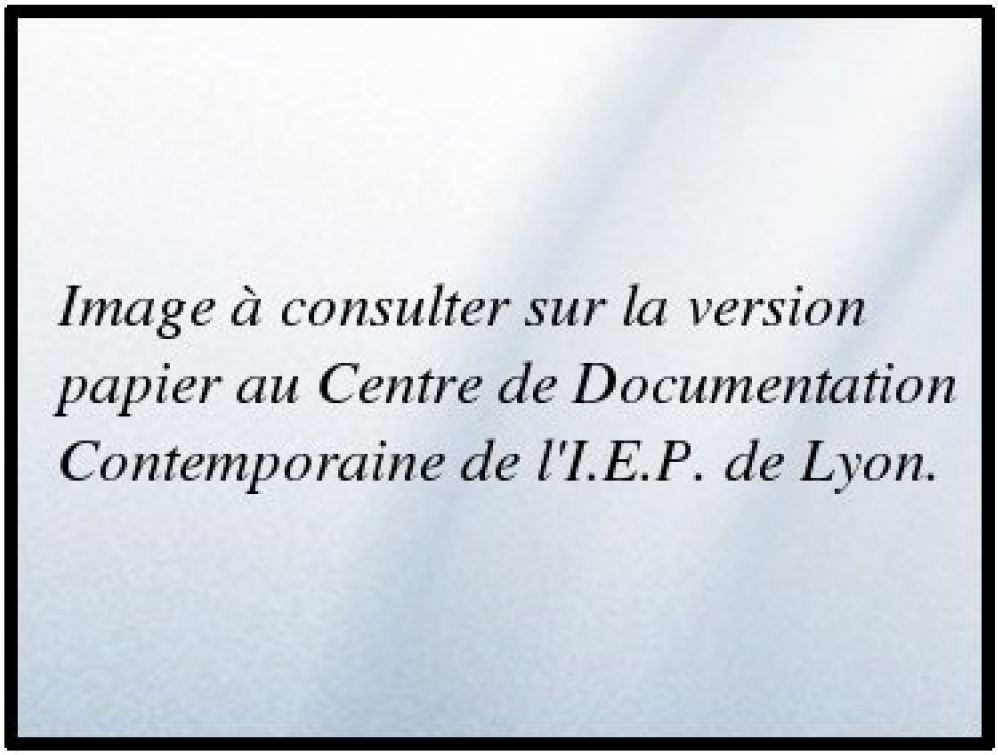

Annexe 4 : Rencontre au Couvent de la Tourette « Regard, Espace, Architecture ».

Programme de la rencontre.

Rencontres "Iannis Xenakis – Couvent de la Tourette"
18 & 19 mars 2006

Regard Espace Architecture

Le regard, à la fois singulier et universel, est situé dans l'espace et sur l'espace. C'est aussi un devenir autre qui engage l'existence comme l'architecture. Comment s'affirme-t-il en partage dans un paysage urbain dont les bords s'effacent ? Quels événements, lumières et architectures sont en jeu ? Trois thématiques seront plus particulièrement mises en débat :
- respect mon centre
- le regard et la théorie psychanalytique
- l'architecture comme regard du monde

programmation :

Samedi 10
10h - *Ouverture par Christophe Bonnin, chef du service responsable des Monuments Thomas Marie et présentation de la rencontre par Cécile Vanderpelen-Diagre*
10h 30 - Point de fuite dans la clinique, *par Jean-Louis Chassing, psychiatre et psychanalyste*
Le regard, qu'en faire ? Un point de fuite, une énigme, ainsi que le fait le mot. Au cœur de la pensée, des confusions aux divergences.
L'homme, comment nous en parler ? Quel langage employer ? Quel mot avec l'inscription ?
11 h 30 - *(sous réserve)*
14 h - *Fondement et géométrie projective, par Jean Petitot, physicien et psychanalyste*
Leon Battista Alberti inaugurait (et légitimait) théoriquement la technique de la perspective en peinture et à son développement en géométrie projective.
Nous tenterons d'élucider l'actualité de ces références dans un monde où l'architecture tend à prévaloir.
16h 30 - Pause
16 h - Des architectures qui déconstruisent..., *par Marianne Dalla, architecte et psychanalyste*
C'est à partir de deux projets de réhabilitation que nous proposons de questionner de la déconstruction de l'architecture aujourd'hui : les formes éloignées et considérées comme une architecture des premiers usages, compromises par l'usage, telles que l'on retrouve dans le commerce ou de la nature nutritionnelle à partir de laquelle l'homme a pu trouver refuge.
17 h - Discussion débat

Dimanche 11
9 h - *La paradoxe du regard en architecture, par Dany Nobus, philosophe*
Quel est l'objet du désir quand celui-ci n'est pas dans un monde idéalisé ? De la réalité du réel.
10 h 30 - *Regarder, reconnaître, révéler. Architecture : architectes et constructeurs par Frédéric Ruyer, architecte*
Quel rapport de fidélité des cohérences sont possibles ou de construire un récit partagé. Partager une parole des [illegible] que l'on reconnaît - et des reconnaissances singulières.
11 h 30 - Discussion débat
14 h - Visite

[illegible] dans les locaux du Couvent de la Tourette, de confronter nos regards respectifs sur l'architecture et d'engager un dialogue entre nos différentes pratiques, en relation, par exemple, avec [illegible] Nous avons [illegible] d'inviter à cette journée des personnes [illegible] pour [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]

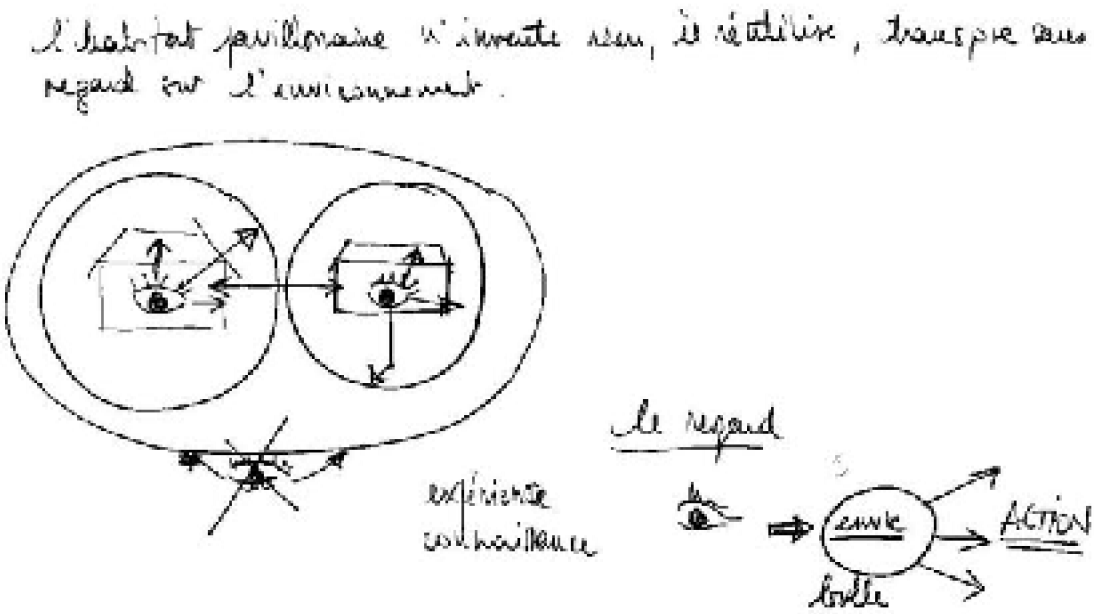

Schéma 1 (ci-dessus) et 1 bis (ci-dessous)

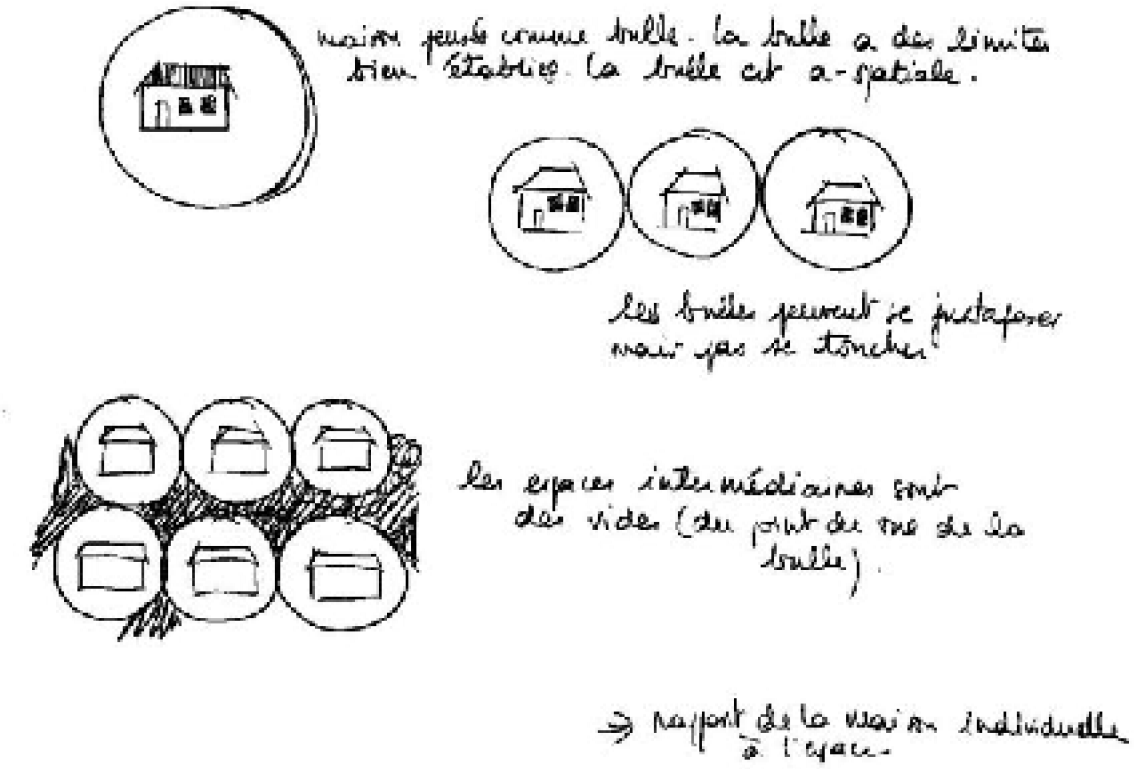
maison perçue comme bulle. La bulle a des limites bien établies. La bulle est a-spatiale.
les bulles peuvent se juxtaposer mais pas se toucher
les espaces intermédiaires sont des vides (du point de vue de la bulle).
⇒ rapport de la maison individuelle à l'espace

Schéma 1 (ci-dessus) et 1 bis (ci-dessous)

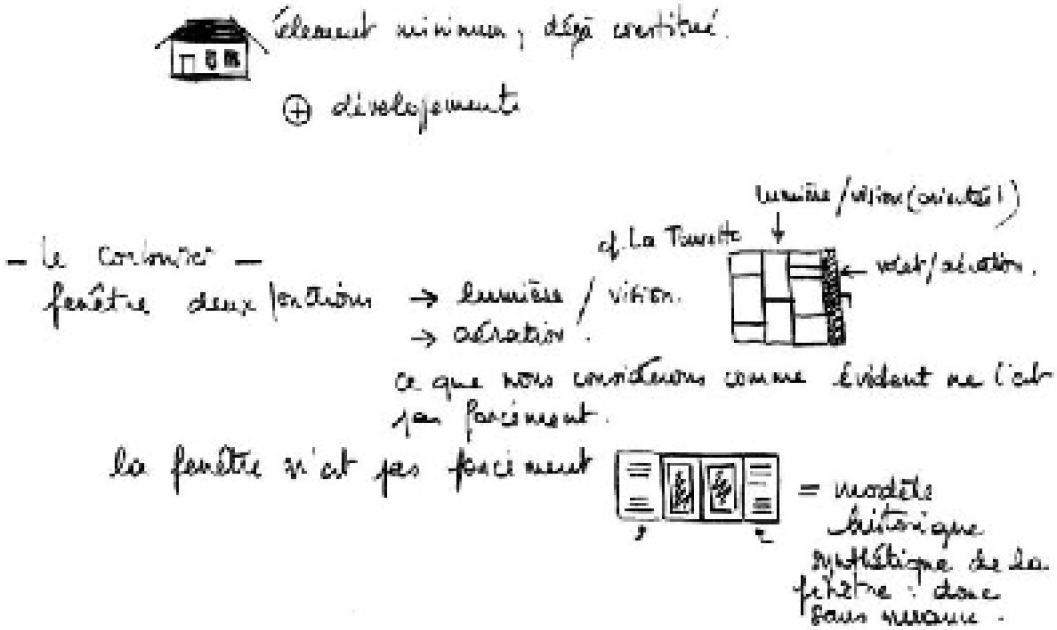
élément minimum, déjà constitué.
⊕ développement
– le Corbusier –
fenêtre deux fonctions → lumière / vision.
→ aération.
cf. La Tourette
lumière / vision (orientée)
vent / aération.
ce que nous considérons comme évident ne l'est pas forcément.
la fenêtre n'est pas forcément
= modèle historique synthétique de la fenêtre : donc bonne réponse.

Schéma 2 (ci-dessus) et 3 (ci-dessous)

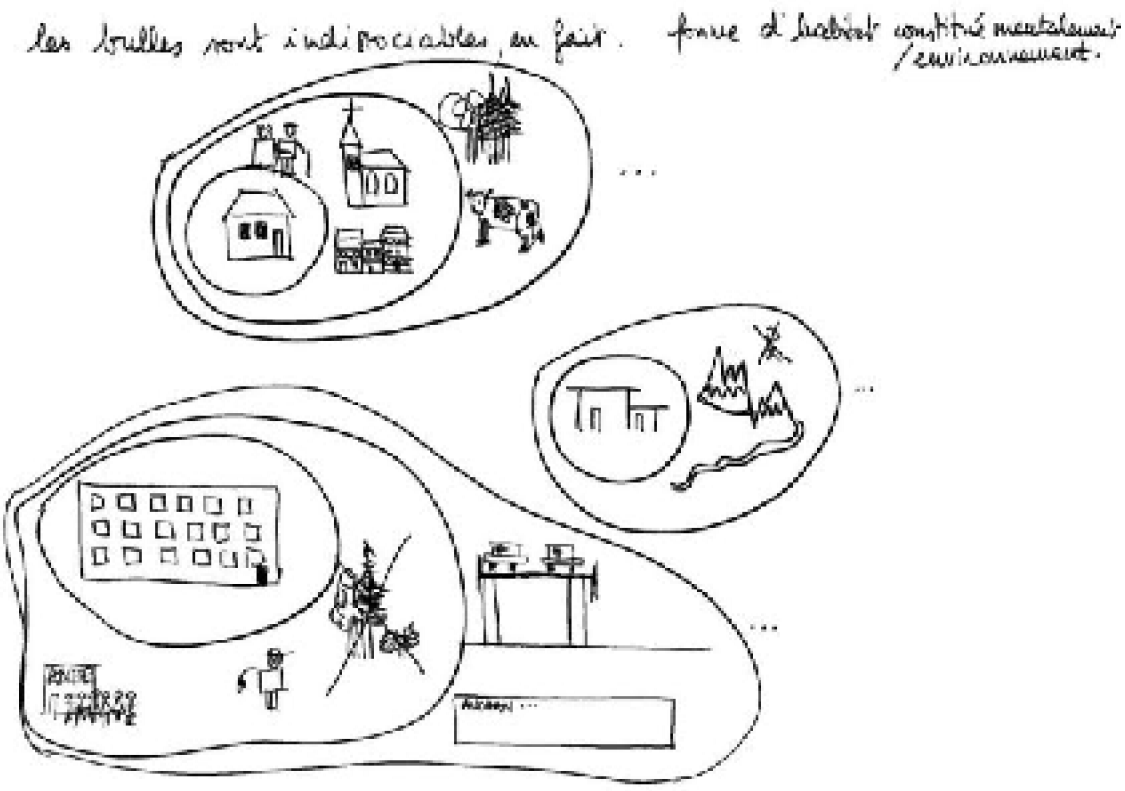

Schéma 2 (ci-dessus) et 3 (ci-dessous)

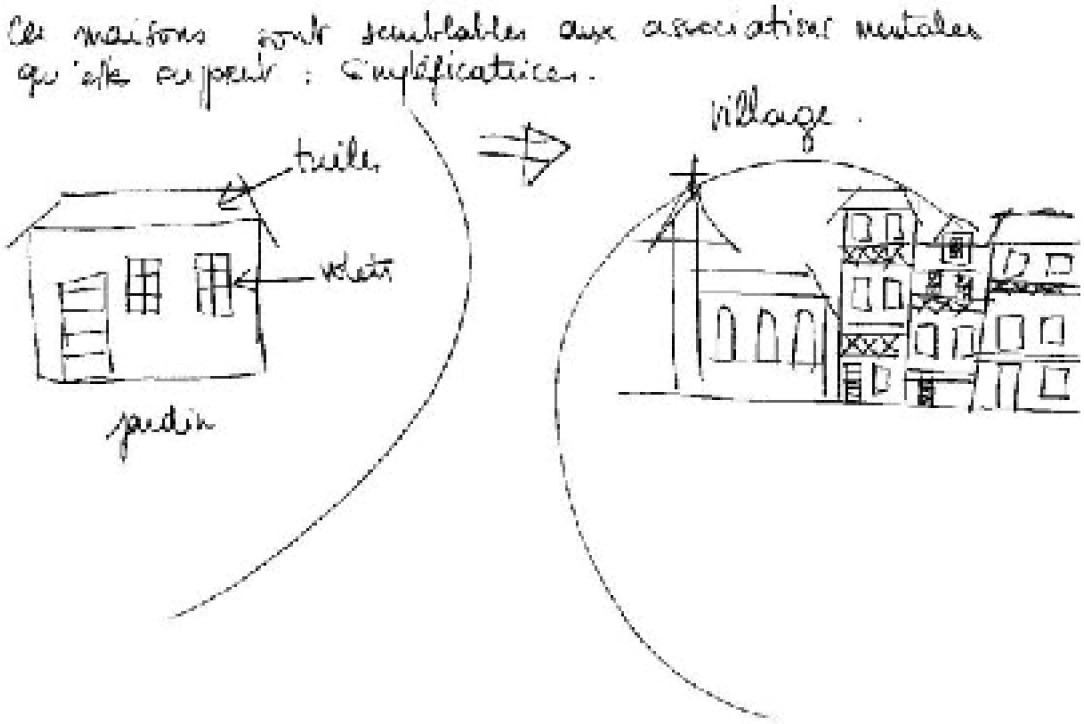

Schéma 4 (ci-dessus) et 4bis (ci-dessous)

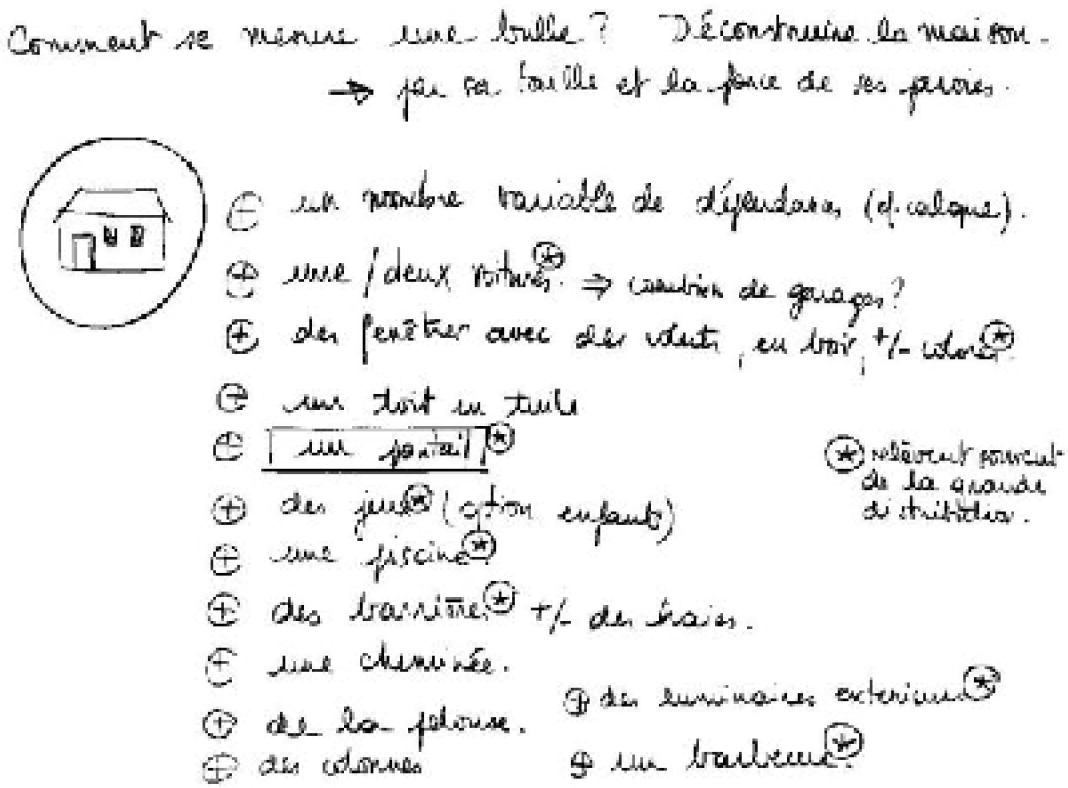
Comment se mesure une taille ? Déconstruire la maison.
→ par la taille et la place de ses parties.
un nombre variable de dépendances (cf. colonne).
une / deux voitures ⇒ combien de garages ?
des fenêtres avec des volets, en bois, +/- colorés
un toit en tuile
un portail
des jeux (option enfants)
une piscine
des brassières +/- des haies.
une cheminée.
de la pelouse.
des clôtures
des luminaires extérieurs
une boîte aux lettres
niveau moyen de la grande distribution.

Schéma 4 (ci-dessus) et 4bis (ci-dessous)

Annexe 5 : Séries Photographique :

1 : « pavillons »

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

2 : « châtillon général »

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

3 : « Monopoly »

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

4 : « les Cottages, juin 2006 »

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

5 : « les Cottages, juillet 2006 »

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

6 : « La Montagne, août 2006 » (1)

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

7 : « La Montagne, août 2006 » (2)

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

8 : « La Montagne, avril 2006 »

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)

Annexe 6 : Cartes :

vues aériennes de Châtillon-sur-Chalaronne : vue générale et vue resserrée sur la construction des lotissements.

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de

l'I.E.P. de Lyon)

(source : IGN – géoportail).

Carte routière : position de Châtillon-sur-Chalaronne par rapport à Lyon et Bourg-en-Bresse.

(A consulter sur la version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'I.E.P. de Lyon)